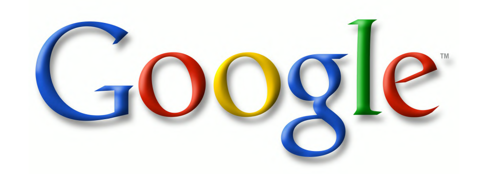
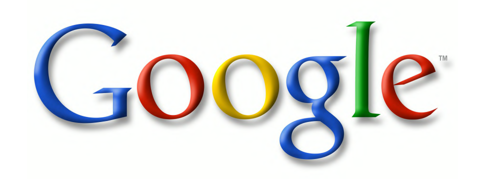
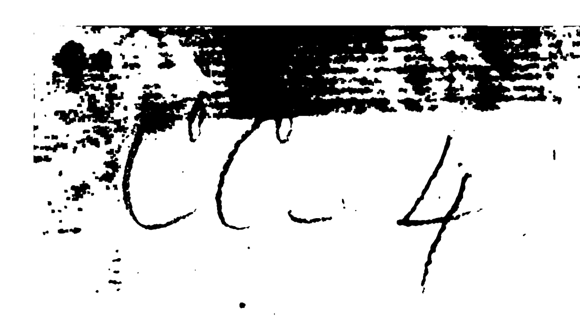
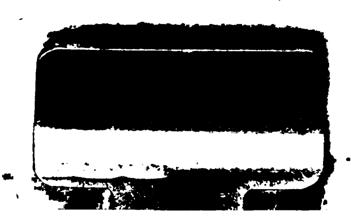
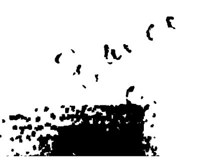







CC-4





ESSAI
SUR L'ETAT ACTUEL
DE
L'ADMINISTRATION
DES
FINANCES
ET DE
LA RICHESSE NATIONALE,
DE LA
GRANDE BRETAGNE.

PAR

FREDERIC GENTZ. Friedrich

A LONDRES, 1800.
CHEZ J. DEBRETT, PICCADILLY
SE VEND
A HAMBURG, CHEZ FR. PERTHES.

A

Sir Francis D'Ivernois.

Agréez, Monsieur, que je place à la tête de ce foible essai, un nom si propre à m'assurer l'indulgence du public, et dont l'autorité semble faite pour inspirer aux juges même les plus sévères un préjugé favorable à mon ouvrage. Veuillez en même tems considérer cette démarche comme un juste tribut de reconnoissance que je paye à celui, qui par ses écrits intéressans, et sa correspondance précieuse, m'a si puissamment soutenu dans la carrière que j'ai osé parcourir.

Il est hardi sans doute pour un étranger d'écrire sur les finances de la Grande-Bretagne; mais j'ai vu de tous côtés tant d'erreurs répandus sur cette importante matière, je l'ai vue défigurée par tant d'idées fausses et extravagantes, que j'ai cru que cette hardiesse ne seroit pas inexcusable. Ce qui n'offrira peut-être aucun résultat nouveau à un Anglois instruit, ou à un homme qu'un long séjour et une étude suivie ont naturalisé parmi les Anglois, ne sera pas sans quelque prix, présenté à un public, pour lequel l'Angleterre, sous le rapport de ses véritables forces, de ses ressources inépuisables, et de la sagesse de son administration, n'est encore, pour ainsi dire, qu'un pays inconnu.

La seule partie de cet essai, à laquelle j'ose croire que vous ne refuserez pas un moment d'attention, c'est celle, où j'ai développé quelques principes généraux, dont l'accord parfait avec le sys-

tème d'administration de la Grande-Bretagne me paroît être l'éloge le plus brillant qu'on puisse faire de ce système.

Si vous rencontrez dans cet ouvrage quelques expressions forcées, ou qui manquent de cette précision dont votre plume auroit su les revêtir, veuillez ne pas perdre de vue, qu'il a été originairement composé dans une langue, qui par son génie particulier offre au traducteur des difficultés presqu'insurmontables, et dont les expressions, sur-tout lorsqu'il s'agit d'objets scientifiques, ne peuvent guères être transmises dans une autre langue, sans perdre plus ou moins de leur force ou de leur justesse.

Tout imparfait que sera cet essai, il me restera toujours une consolation; elle est dans l'espoir, qu'une des nations les plus respectables de l'Europe daignera accueillir comme un hommage de ma sincère admiration, un travail dans lequel

j'ai eu en vue d'exposer aux yeux des étrangers les bases de sa véritable grandeur; et j'ai cru, qu'en recourant à votre bienveillance, et en me mettant sous vos auspices cet espoir seroit déjà à moitié rempli.

Je suis avec les sentimens les plus distingués

Monsieur

Berlin
ce 18. Janvier 1800.

votre très-humble et très-obéissant serviteur

Gentz.

Table des matières.

Troisieme partie.

Nota. Nous devons avertir les lecteurs, que cet essai a été composé dans les mois de Septembre, Octobre, et Novembre de l'année 1799.

SUR L'ETAT ACTUEL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES ET DE LA RICHESSE NATIONALE DE LA GRANDE BRETAGNE.

Plus la richesse d'une nation est grande, plus ses élémens sont divers, plus surtout ses accroissemens sont rapides, et plus il est difficile de s'en faire, dans chaque moment donné, une idée juste et précise. Le gouvernement de cette nation est-il avec cela organisé d'une manière qui lui soit particulière; la machine paroit-elle même au premier coup d'oeil fort compliquée; les habitans du pays, et à plus forte raison les étrangers auront de la peine à parvenir à une estimation exacte de ses moyens et de ses ressources.

Toutes ces circonstances se trouvent réunies au plus haut degré dans la nation Brittanique. La connoissance approfondie de son Etat économique supposant une foule de recherches importantes et pénibles, ne sauroit être que rare. A toutes les erreurs qui dans cette matière naissent de l'ignorance, se joignent encore celles que font naître les passions qui altèrent et dénaturent tous les faits. La haine que la grande majorité des écrivains politiques a vouée au gouvernement Anglois, se saisit avidement d'un objet, qui, vu le petit nombre de juges compétens, peut être plus impunément qu' aucun autre défiguré dans ses parties les plus essentielles, et présenté au public sous le point de vue le plus désavantageux.

Non seulement la politique spéculative et la statistique se sont ressenties des fausses idées qu'on s'etoit faites de l'état des finances de la Grande Bretagne, mais elles ont eu plus d'une fois l'influence la plus funeste, sur les résolutions et les plans des cabinets.

Il est à peu près démontré aujourd'hui, que la guerre de 1779 qui fut si malheureuse pour la France, et par ses conséquences éloignées pour le monde entier, n'eût jamais été entreprise, on

eût été terminée beaucoup plûtôt, si la chimère de l'épuisement prochain et inévitable de la Grande Bretagne n'avoit pas séduit le cabinet de Versailles. Des conseillers ineptes ou perfides ne cessoient de dire à cette époque au ministère de Louis XVI. que le credit de l'Angleterre touchoit à sa fin; que sur tout depuis la perte des colonies de l'Amérique septentrionale, elle ne pouvoit plus supporter le fardeau de la guerre; que d'un mois à l'autre, on s'attendoit à une banqueroute générale, et qu'il n'y avoit rien de plus facile que de faire sauter la banque d'Angleterre, et avec elle tout l'édifice de l'administration de ses finances.

A la vérité dans la guerre actuelle, qui, dès son origine a eu un caractère si différent de toutes les autres guerres, on a mis de côté tous les calculs ordinaires; cependant le mépris des forces de l'Angleterre et l'espérance insensée de ruiner cet Etat par des dépenses et des efforts multipliés, a puissamment contribué à éloigner la paix.

En vain l'expérience avoit prouvé, que depuis la perte de l'Amérique, l'Angleterre étoit devenue plus riche et plus puissante que jamais: cette leçon a été perdue pour les écrivains fran-

çois*): ils ont continué de prédire la ruine des finances, et celle de la constitution de l'Angleterre comme un événement indubitable, et les maîtres de la France ont bâti sur ces prophéties les hypothèses les plus absurdes, et les projets les plus extravagans

Ces erreurs ont été plus répandues, et plus accréditées par les violentes diatribes et les peintures éxagérées que s'est permises dans le Parlement d'Angleterre le parti de l'opposition. En

---

*) Je pourrois citer cent exemples de l'ignorance et de la déraison qui caractérisent presque tous les jugemens qu'ils portent de la richesse nationale de l'Angleterre. Un seul suffira. Je choisis le premier qui se présente. Dans un des journaux les plus répandus, un de ces hommes qui prétendent connoitre à fond les finances de l'Angleterre assure avoir soutenu en présence de feu Lord Chatham, sans avoir été contredit par ce ministre, que le revenu des trois royaumes, et des possessions de l'Angleterre dans les deux Indes ne s'élevoit pas au dessus de 900 millions de livres (environ 37 millions de livres Sterling). Or, ajoute ce profond calculateur politique, depuis cette époque l'Angleterre a perdu l'Amérique et avec elle pour le moins 150 millions de livres de revenus. Il n'est donc pas possible qu'elle ait aujourd'hui plus de 750 millions de livres de revenus. Quod erat demonstrandum. Voyez le Publiciste du 11 Pluviose (30 Janv. 1799.) Je prie les lecteurs du présent essai, de jetter encore un coup d'oeuil sur cette note après avoir achevé la lecture de mon ouvrage.

lisant ces discours dans les papiers publics, on a oublié qu'ils étoient souvent dictés par les passions et par des animosités personnelles, et que lors même que le patriotisme et l'amour du bien public animoient les orateurs, on pouvoit présumer que des hommes qui ont pour maxime de blamer toutes les opérations du gouvernement, choisiroient le point de vue le plus favorable à leur dessein, et que mettant en saillie une des faces du sujet, ils ne se soucieroient pas de traiter la matière à fond. Les écrits nombreux de personnes liées d'intérêt ou de principes avec le parti de l'opposition, ont opérées dans le même sens. A la vérité, les productions d'un comte de Stair ou d'un docteur Brice, et plus nouvellement celles de Lord Lauderdale et de Mr. Morgan*), remplies de calculs et de détails de finance, n'ont pu être lues et jugées que

*) Quiconque est curieux de faire connoissance avec les écrits où la situation des finances de l'Angleterre et l'administration de Msr. Pitt sont présentées dans le jour le plus défavorable, peut lire: Facts addressed to the serious attention of the people of Great Britain respecting the expense of the war and the state of the national debt. By William Morgan 1796. — Additional Facts etc. etc. By William Morgan. 1796. — An Appeal to the people of

par des experts; mais l'esprit de ces ouvrages s'est communiqué aux pamphlets populaires, il a passé dans les journaux et les gazettes; et l'autorité de ces écrivains a entraîné ou intimidé ceux mêmes qui n'étoient pas en état de suivre la marche de leurs idées ou d'apprécier leurs assertions à leur juste valeur.

Entre tous les livres destinés à décréditer le système financier de l'Angleterre, aucun n'étoit mieux calculé pour décourager les amis de ce pays et pour nourrir les espérances de ses ennemis, que la fameuse brochure dans laquelle le trop fameux Thomas Payne, au moyen d'une progression de nombres qu'il prétendoit avoir découverte, crut pouvoir, par l'accroisse-

---

Great Britain on the present alarming state of the public Finances and the public credit, By William Morgan. 1797. Thouhgts on Finance by the Earl of Lauderdale; 1797. — A Letter on the present measures of finance by the Earl of Lauderdale. 1798. — Après s'être tiré avec succès de cette suite d'écrits, et des motions éloquentes et souvent très adroites avec lesquelles Mrs. Grey, et Fox ont assailli le ministère durant ces dernières années, on n'a pas lieu de redouter beaucoup les nouvelles armes avec lesquelles le parti de l'opposition pourra encore attaquer le fondement du système du credit et des finances.

ment successif des dépenses de l'état, déterminer au juste, presqu' au jour et à l'heure, l'époque de la dissolution totale du crédit et des finances de l'Angleterre. Cet impudent apôtre de revolutions place dans la même cathégorie le papier-monnoye de l'Amérique, les obligations d'état de l'Angleterre, les assignats françois et les billets de la banque de Londres; il déclare le gouvernement Britanique insolvable, parcequ'il paye en papier, une partie des intérêts de la dette de l'état; il confond les possesseurs des notes de banque avec les créanciers de l'état, et soutient que la dette fondée n'est qu'une bagatelle à côté de la masse de billets de banque en circulation; il pousse l'absurdité jusqu'à dire à la fin de son écrit que Mr. Pitt ne tardera pas à f o n d e r ces billets. Des preuves si palpables d'une ignorance crasse et honteuse, ou de la mauvaise foi la plus artificieuse, auroient du faire tomber son ouvrage dans un juste mépris au moment de sa naissance; même ceux qui ne veulent pas du bien à l'Angleterre, pour peu qu'ils eussent eu une connoissance superficielle des objets de ce genre, auroient du le proscrire; mais les nombreux ennemis de la Grande Bretagne en jugèrent

autrement. Les conseils législatifs de la république françoise déposèrent sollemnellement l'écrit de Payne dans leurs archives ; le directoire déclara, dans un message public que les fictions sur lesquelles reposoit l'échaffaudage des finances de l'Angleterre étoient enfin connues ; et encore aujourd'hui, il y a en France et en Allemagne, et peut-être même en Angleterre beaucoup de théoriciens politiques, et même des calculateurs pratiques, qui sont convaincus que pour l'instruction et le bonheur du monde, Payne a levé d'une main aussi savante que hardie le voile qui couvroit cet échaffaudage chancelant.

Il me semble par conséquent qu'il seroit utile de faire connoître sous leur véritable forme l'administration des finances de l'Angleterre, et ce qui lui sert de base, la richesse nationale de la Grande Bretagne, et de réunir sous un petit nombre de points de vue, bien déterminés et féconds en conséquence, des faits qui se trouvent épars dans une foule de rapports, de discussions et de calculs : un travail de ce genre, fondé sur des données authentiques, examinées et comparées avec soin, ne seroit à coup sûr ni stérile ni in-

grat : je hazarde un essai pareil sans me déguiser à moi-même les difficultés qu'il offre.

L'opinion désavantageuse qu'on a de la bonté et de la solidité du système financier de l'Angleterre vient, de ce qu'on se fait de fausses idées, 1°) de la proportion qu'il y a entre les dépenses et la richesse de la nation 2) de l'état actuel de la dette de l'état. Comme l'étendue des dépenses est ce qui frappe le plus au premier coup d'oeil jetté sur l'administration de la Grande Bretagne, l'ordre le plus simple me paroit être de considérer d'abord ces dépenses en général, d'évaluer ensuite la richesse de la nation, de passer de là à un parallèle exact des dépenses et de la richesse, et de finir par mettre dans son vrai jour la nature de la dette nationale.

I. Etendue des dépenses de l'état Brittannique.

Le thème favori de tous ceux qui veulent peindre l'état des finances de l'Angleterre, comme critique, ou même comme désespéré, c'est la prodigieuse multiplication des dépenses qui vont encore tous les jours en croissant. Les écrivains de l'opposition paroissent mettre une singulière

importance aux parallèles qu'ils font entre les fraix de la guerre actuelle et les fraix des guerres précédentes, et l'on diroit qu'ils ne peuvent trouver assez de tournures et de points de comparaison, pour épouvanter le public par leurs calculs progressifs.

Il seroit inutile d'attaquer ces calculs par des critiques de détail et par des observations partielles. Le résultat principal reste toujours le même: les fraix de la guerre en 1799, comparés avec ceux d'une année de la guerre d'Amérique, la rubrique des besoins extraordinaires tirée d'un état des finances de Mr. Pitt et rapprochée de la même rubrique prise d'un état de finances de Lord North, ou en remontant toujours plus haut, de Walpole, de Lord Godolphin etc. etc. l'accroissement de la dette nationale dans les six dernières années à côté de l'accroissement de cette dette pendant tout le cours du siècle, tous ces parallèles présentent des aspects dont quelques chiffres de plus ou de moins ne sauroient affoiblir l'impression totale.

Le meilleur parti est donc d'accorder d'emblée aux écrivains de l'opposition la justesse de

tous leurs calculs, de convenir de l'accroissement des dépenses dans sa plus grande latitude, et de concentrer toute la force du raisonnement sur un seul point, en contestant à ces auteurs la vérité des causes qu'ils assignent à ce phénomène remarquable, et des suites qu'ils lui attribuent. Il s'agit uniquement de leur prouver que la véritable source ne s'en trouve pas dans les vices d'une administration qu'ils accusent d'être incomparablement plus mauvaise que celles qui l'ont précédé, et que la ruine de la nation, et la banqueroute de l'état n'en seront pas les conséquences nécessaires et inévitables.

L'accroissement des dépenses publiques, qui est sensible dans toutes les contrées de l'Europe, mais qui est sur tout frappant dans les contrées les plus riches, tient essentiellement aux progrès mêmes de la culture, et paroit inséparable de toute société qui se trouve dans un état de développement progressif et continuel. D'un côté un état pareil fait hausser le prix de toutes les marchandises, et de l'autre il fait croitre une foule de nouveaux besoins et de nouveaux désirs; deux circonstances qui

agissant ensemble, et augmentant leur action réciproque, doivent multiplier les dépenses d'une société politique, dans une progression rapide et en raison composée de leur influence.

Généralement, on n'attribue cette hausse continuelle et non interrompue de tous les prix dans les trois derniers siècles, qu'à la quantité d'or et d'argent qu'a produite l'exploitation des mines de l'Amérique, et qui s'est répandue dans la circulation; l'augmentation rapide et subite du numéraire a du en effet changer tous les rapports qui existoient entre ces métaux et les autres productions de la nature ou du travail de l'homme; mais cette cause ne sçauroit être la seule: c'est surtout dans la dernière moitié de ce siècle, que tous les prix se sont élevés à une hauteur prodigieuse, avec une rapidité entraînante; et cette époque est précisément celle où les rapports de valeur entre l'or et l'argent et les autres productions ont le moins changé, et même n'ont vraisemblablement pas souffert la moindre altération *); car la quantité d'or et

*) C'étoit déja l'opinion du célèbre Smith, qui a développé en général avec une pénétration admirable toute

d'argent qui s'ajoute tous les ans à la masse, est à peu près égale à celle qui par différentes voyes, se perd et disparoit de dessus le grand marché de l'Europe.. Si donc on remarque aujourd'hui, que dans un espace de trente à quarante ans, tous les genres de produits de la nature et de l'art ont haussé chez toutes les nations cultivées, des deux tiers, des trois quarts, ou même du double de leur ancien prix, si partout en Europe un écu paye à peine la moitié des marchandises de toute espèce qu'il payoit, il y a cinquante ans, et s'il est prouvé que la masse d'or et d'argent en circulation ne s'est pas accrue sur le tout depuis cinquante ans, du moins pas dans une proportions aussi forte, il est clair qu'il faut chercher ailleurs la raison de la hausse de tous les prix. La cause du phénomène se trouve dans l'aug-

---

la matière de l'influence de la quantité variable des métaux sur les variations des prix. Inquiry into the pinciples of national Wealth. B. I. cap. 5. et 11. Mais il n'a traité nullepart la seconde cause principale de la hausse des prix, quoique le germe de tout ce qu'on peut dire de vrai et d'utile sur cet objet se trouve dans son immortel ouvrage.

mentation même de la richesse nationale des peuples où il se montre.

A mésure que les différens élémens de la richesse d'une nation, son revenu annuel, et l'exédent de ce revenu sur la consommation annuelle c. à. d. son capital augmente, s'accroit aussi, quoique dans des proportions inégales, la part qui revient à chaque classe de la société de l'ensemble de la richesse nationale. La hausse générale du prix de la main d'oeuvre ou du travail, est par conséquent un effet aussi nécessaire que juste de tout accroissement considérable de cette richesse, et comme le travail est le premier élément du prix réel de toutes les marchandises, déja par cette raison le prix de chaque objet doit suivre la progression de la richesse.

Ce n'est pas tout: le travail est à la vérité le premier des élémens constitutifs du prix réel d'une marchandise quelconque; mais ce qui détermine définitivement son prix de marché, c'est la demande plus ou moins forte qu'on en fait, ou en d'autres termes la concurrence des acheteurs. Cette concurrence augmente par rapport à tous les objets, en raison des progrès de

la richesse nationale, et même de deux manières. D'un côté le nombre de ceux qui veulent employer certaines marchandises et en jouir, devient tous les jours plus grand, et de l'autre les moyens de les acquérir et de les posséder augmentent chez ceux qui en ont déjà joui. Il y a même plus: le désir de les avoir s'accroit, et s'élève avec beaucoup plus de rapidité que les moyens de se les procurer. Les productions se multiplient; mais la multiplication des demandes dépasse celle des productions, et sur le grand marché que la société civile forme dans toutes les parties cultivées du globe, le nombre des vendeurs ne se remet plus en équilibre avec celui des acheteurs; la concurrence doit donc toujours être au désavantage des derniers.

Quand les nations sont parvenues à ce dégré de culture, l'existence économique de chaque individu ou de chaque famille s'en ressent de deux manières; les objets de sa consommation sont plus chers et sa consommation est plus considérable. La consommation fût-elle la même, il faudroit toujours avoir une plus grande part au capital ou au revenu de la société,

ou ce qui revient au même, une plus grande somme de signes des valeurs, pour se procurer les mêmes objets que l'on acquéroit il y a vingt ou trente ans, avec une moindre portion de la richesse nationale. Mais les progrès de la société ne permettent pas non plus que l'étenduë de la consommation d'une famille soit encore la même aujourd'hui qu'elle étoit il y a 20 ou 30 ans. La classe dans laquelle cette famille range, s'élève, comme toutes les autres de quelques dégrés, à mésure que la culture et la richesse générale font des progrès; déjà elle met au nombre de ses besoins ce qui avant cette époque étoient pour elle des jouissances rares et extraordinaires; elle désire des objets et des plaisirs, dont autrefois elle n'avoit pas même l'idée, ou qui se trouvoient entièrement hors de sa sphère; et le genre de vie d'une famille ou d'un individu fait la loi à toutes les familles et à tous les individus de la même classe. De là dans notre siècle les plaintes amères et justes qui s'élèvent de toutes parts, sur la difficulté de vivre et de pourvoir à sa subsistance. Quand on voudroit vivre aussi simplement qu'on vivoit il y a 30 ans, il faudroit des revenus

plus

plus considérables pour faire les mêmes dépenses; mais ces revenus mêmes ne suffiroient pas, parceque chaque individu est nécessairement entrainé dans le mouvement de son siècle et doit participer plus ou moins aux changemens qu'amènent les progrès de la culture.

Le gouvernement, considéré comme personne morale, se trouve dans la même position que les individus qui composent la société. D'abord il se voit dans la nécessité de payer plus cher d'année en année tous les objets de son immense consommation; et en outre il faut qu'il étende, à l'exemple de tout ce qui l'environne, la sphère de cette consommation, et qu'il échange son ancienne manière de vivre contre une autre plus brillante et plus dispendieuse.

L'enchérissement de tous les objets de consommation suffiroit déjà pour expliquer et justifier l'augmentation des dépenses publiques. Quand même le gouvernement d'un état n'auroit pas aujourd'hui plus de besoins qu'il en avoit il y a cinquante ans, l'on ne pourroit pas exiger de lui qu'il les satisfît avec la même somme qui lui suffisoit autrefois. En admettant que la valeur relative de l'argent n'ait pas éprouvée de

changement essentiel, si avec la même quantité de numéraire, on ne paye que les deux tiers ou même le tiers de la quantité de travail que l'on payoit il y a un demi-siècle, il est clair qu'il faudra accorder plus de moyens au gouvernement. Aujourd'hui en Angleterre, d'après les calculs d'un écrivain bien instruit *), les munitions navales sont de 33 pour cent plus chères qu'elles ne l'étoient pendant la guerre d'Amérique; les vivres de toute espèce ont haussé de prix dans une proportion beaucoup plus forte encore. Si donc l'entretien d'une armée coute dans ce pays 40 pour cent de plus qu'en 1781, si le même objet qui n'exigeoit que 7 millions en 1781, en absorbe dix en ce moment, comment pourroit-on faire un reproche au gouvernement d'employer aujourd'hui des sommes plus considérables?

Mais quand la richesse d'un pays s'accroît, c'est non seulement le prix, c'est encore le nombre des objets de dépense publique qui doit nécessairement augmenter. A la vérité, je ne crois

*) An Inquiry into the finances of Great Britain in Answer to Mr. Morgan's Facts. By Nicholas Vansittart. London 1796. p. 6. Note.

pas qu'en tems de paix, et sous une administration vigilante et sage, le nombre des objets de dépense, augmente précisément dans la même proportion que les progrès de la richesse nationale; mais au moins est-il certain, que même dans les circonstances les plus favorables, et sous l'administration la plus éclairée et la plus active, il doit augmenter dans une proportion quelconque. Considéré en grand, le gouvernement n'est autre chose, qu'un des besoins de toute société civilisée. Il doit coûter d'avantage d'une année à l'autre, de même que d'une année à l'autre il en coûte plus à l'homme civilisé pour se loger, se vêtir et se nourrir. Sans parler ici de l'accroissement de la population, il est tout simple qu'il faut une plus grande masse de forces et de dépenses, pour administrer les affaires d'une nation riche et cultivée, que pour administrer celles d'une nation simple et pauvre: la justice, la police, la sûreté publique, les établissemens d'éducation, les moyens d'augmenter et d'assurer la fortune des particuliers et celle de l'état, les travaux pour l'amélioration et l'embellissement du pays; toutes ces branches de l'administration, s'étendent si non dans une proportion égale,

du moins dans une certaine proportion avec la richesse d'un peuple.

La guerre elle-même, (et c'est une vérité qui mérite d'être méditée) cette source féconde de dépenses et d'impôts, non seulement entraine, mais doit nécessairement entrainer de plus grands sacrifices, quand les peuples qui se la font l'un à l'autre sont parvenus à un plus haut dégré de puissance et de prospérité. Je ne parle pas ici d'un ordre de choses idéal dans lequel on peut aussi facilement resserrer la guerre dans de certaines bornes, que la supprimer tout à fait. Je parle du monde réel et du cours ordinaire des choses, où les hommes, malgré leurs progrès, ne dépouilleront jamais leurs erreurs et leurs passions, où quelque artificiellement que la société civile puisse être organisée, il existera toujours des sujets de division entre les états indépendans, et où la paix perpétuelle, objet de tous les voeux ne sera peut-être jamais qu'un rève brillant, une consolante chimère. Tant que cet ordre de choses subsistera, on verra de tems en tems du sein de la plus grande prospérité des nations, naître la guerre avec toutes ses horreurs, et les énormes dépenses qu'elle entraine; et tandis que

celles l'a diminueront peut-être jusqu'à un certain point, celles-ci croîtront toujours à raison des progrès de la richesse générale.

C'est que la guerre n'est pas un combat de théâtre, un jeu, où l'on seroit convenu de ne mettre en scène qu'une certaine masse de forces et de moyens et où l'on auroit déterminé d'une manière arbitraire les bornes de l'attaque et de la défense. La guerre est le déploiement de toutes les forces d'une nation, dans un de ces momens critiques, où il s'agit de son existence ou du moins de ses plus chers intérêts, et où il est question d'exécuter ou de déjouer les plans les plus vastes. Par conséquent tout ce qu'il y aura dans un pays d'hommes et de trésors disponibles sera mis en mouvement, on opposera sacrifice à sacrifice, effort à effort,

—— potuit quae plurima virtus
Esse, fuit; toto certatur corpore regni.

Plus la base sur laquelle portent ces puissantes entreprises est vaste, plus les moyens de les soutenir et de les prolonger sont abondans, et plus elles embrasseront d'objets et nécessiteront de dépenses. Les guerres des nations riches et puissantes doivent être aussi différentes

des guerres des nations pauvres et barbares, que le sont leurs villes, leurs palais, leurs fabriques, leurs arts et toutes les modifications de leur existence civile.

C'est donc s'égarer en vaines déclamations que de prétendre censurer les gouvernemens en rassemblant avec art, tout ce qui peut servir à prouver que les dépenses d'un état se sont considérablement multipliées depuis telle ou telle époque. Sans doute que dans un gouvernement sage, tout se fait avec plus d'économie, que sous une administration inepte ou corrompue, et qu'on y exécutera les mêmes entreprises avec une dépense beaucoup moins grande de forces et de moyens: mais de l'accroissement des dépenses, quelque prodigieux qu'il puisse être, considéré dans des époques différentes, conclure à une administration plus vicieuse, c'est à coup sûr faire preuve de mauvaise foi ou d'une ignorance entière dans les principes de l'économie politique.*)

*) Pour arguer contre un gouvernement de l'étendue et du nombre de ses dépenses, il faudroit pouvoir citer les fautes ou les erreurs, qui l'auroient engagé dans des dépenses, qu'un meilleur système d'administration auroit pu lui éviter. Pour peu qu'il existe de ces fautes, il ne doit pas être difficile de les découvrir; car de quelque na-

C'est assez nous arrêter sur les causes d'un phénomène en apparence très singulier, et dans le fond très simple et très naturel: passons à la considération non moins importante des effets, qu'on lui attribue, objet, sur lequel les idées sont encore plus confuses, les préjugés plus enracinés, et plus généralement répandus.

La grandeur des dépenses d'un état, l'étendue des contributions publiques, ne sont que des idées relatives comme celles de richesse et de pauvréte. L'on n'est pas riche ou pauvre, par ce qu'on possède telle ou telle somme d'écus, mais parcequ'il regne telle ou telle proportion entre cette somme, et la masse générale des propriétés de la société dont on est membre.

Pour savoir si un état dépense peu ou

ture qu'elles soient, dilapidations ou fausses mesures, comment sur un aussi grand théatre pourroient elles rester longtems invisibles? Des tableaux comparatifs, des parallélles, de longs et effrayans calculs, ne prouvent rien par eux mêmes. Tout juge compétent et impartial, qui partira de ces principes pour examiner l'administration actuelle de l'Angleterre, se convaincra surement, (quelque difficile qu'il soit d'embrasser et de saisir, surtout à une certaine distance, les ressorts d'une machine aussi compliquée), que les orateurs et les écrivains de l'opposition n'ont allégué que des faits insignifians, toutes les fois qu'ils ont voulu critiquer en détail les opérations de finances du ministère.

beaucoup, si une nation est surchargée d'impots ou non, ce n'est pas à la grandeur de la somme que présente son état de recette et de dépense qu'il faut s'arrêter, mais au rapport qui existe entre cette somme et la richesse du peuple dans un moment donné. Sous la même masse d'impots, de deux pays également peuplés, l'un sera écrasé, et l'autre prospérera. Tout dépend de la proportion de cette masse à celle de leurs forces respectives. La somme qui suffisoit, il y a 5 ou 6 siecles aux besoins d'un gouvernement pendant toute une année, pourroit aujourd'hui ne fournir qu'à la dépense d'une semaine, sans qu'on fût autorisé à présager par là la chûte de l'état, ou la décadence de la prospérité nationale.

Ici donc encore des chiffres seuls ne décident absolument rien: que les dépenses augmentent dans une progression arithmétique ou géométrique, ou dans quelque progression compliquée que ce soit, il ne s'agit que de connoître le rapport de cette progression dans une période donnée, avec l'accroissement de la richesse nationale dans la même période. C'est ce que nous allons examiner relativement à l'Angleterre.

II. Richesse nationale de la Grande Brétagne.

Dans un tems où les différens états de l'Europe étoient à peu près également riches, c'est à dire également pauvres, on pouvoit sans inconvénient calculer la force relative d'un état par l'étendue de sa surface et par sa population. Les grandes difficultés que d'autres principes rencontrent dans l'application, ont beaucoup contribué à maintenir en usage une méthode si imparfaite, et aujourd'hui encore beaucoup d'écrivains politiques n'en connoissent et n'en employent pas d'autre. Veulent-ils estimer la puissance respective des nations belligérantes, la valeur d'une province perdue ou conquise, ils ne font qu'additionner et soustraire les milles carrées et les têtes, et le produit leur tient lieu de résultat.

Mais peu à peu, et sur tout dans ces derniers tems, ceux qui ont mieux approfondi l'économie politique, se sont convaincus que l'étendue de la surface et la population n'étoient pas les seuls élémens, ni même les élémens les plus importans de l'estimation de la puissance relative; c'est la richesse d'une nation qui sous tous les rapports mérite le plus d'attention et doit occuper ici la pre-

mière place. L'accroissement de la population est une suite nécessaire de l'accroissement de la richesse nationale; et quand des circonstances locales augmentent la population sans augmenter la richesse, elle n'est en elle même qu'un avantage d'un prix très douteux; car qui pourroit se réjouir de l'existence d'un grand nombre d'hommes, là où la plûpart ne naissent que pour végéter misérablement? Mais à plus forte raison, lorsque la puissance de deux pays doit être considérée relativement au dégré de leur activité politique, la population cesse d'être un moyen sûr d'estimation, (à moins que la différence ne soit si prodigieuse, que toute comparaison devienne impossible): la grandeur respective du revenu national, ou plutôt la force réspective de l'excédent du revenu sur la consommation immédiate, qui constitue proprement la richesse, est alors la regle fondamentale et infaillible de l'arithmétique politique.

Cependant, comme la richesse d'une nation ne peut jamais être considerée comme stationnaire, et qu'elle est censée rétrograder du moment où elle ne va pas en avant, on ne peut se faire une idée juste des forces intérieures d'un état,

qu'en observant quel est le degré de rapidité avec lequel elles s'élèvent et s'accroissent, et en examinant si à l'époque où on fait l'estimation de ses ressources, la marche progressive à été accélerée ou retardée.

C'est sous ce point de vue que nous allons essayer d'estimer la richesse nationale de la Grande Brétagne, tant dans ses principaux élémens pris separément, que dans son ensemble. Nous commencerons par sa richesse territoriale, nous passerons ensuite à son commerce, et par conséquent à ses manufactures, et nous finirons par une comparaison du total des revenus de la nation, avec le total des dépenses de l'état.

I. Richesse territoriale.

Ce que les Anglois appellent rentes des terres, (c'est à dire, les revenus des propriétaires), montoit sous Guillaume III. d'après les calculs de Grégory King. *) à - 10,000,000 L. St.

*) Estimate of the comparative strength of Britain during the present and four preceding reigns, by George Chalmers. London 1782.

En 1774 elles montoient, Liv. St.
suivant Arthur Young*) à 19,200,000 — —

En 1799 elles s'élèvent, selon le calcul de Mr. Pitt**) à 25,000,000 — —

Dans ce dernier calcul, on part de la supposition que la surface de l'Angleterre, (le pays de Galles y compris) contient en général 47,000,000 d'arpens Anglois, dont il y en a environ 40,000,000 de plus ou moins cultivés, et qu'un arpent de terre cultivée rapporte au propriétaire l'un portant l'autre 15 Shillings Sterling.

D'autres écrivains qui se sont occupés des mêmes objets font monter le produit beaucoup plus haut. Middleton***) qui admet le même nombre d'arpens (de 47 et 40 millions) évalue les rentes territoriales à 48,000,000 de Livres Sterling, et par conséquent le produit moyen d'un arpent, pour le propriétaire, à plus de 20 Shillings par an; mais un auteur qui a écrit récemment sur cette matière avec autant de précision, que de connoissance des faits et d'amour pour la

*) Political arithmetic. Part II. p. 32.

**) Speech of the R. H. the Chancellor of the Exchequer in the house of Commons on the 3. December 1798.

***) A view of the Agriculture of Middlesex p. 491.

vérité, *) a tâché de prouver, que les calculs de Middleton étoient exagérés. Il a démontré que d'après les notions géographiques les plus certaines, l'Angleterre avec le pays de Galles, ne contient pas, comme on l'a cru généralement jusqu'ici, 47,000,000 d'arpens, mais seulement 38,500,000; et 33,000,000 d'arpens cultivés au lieu de 40,000,000. A 15 Shillings l'arpent, ces 33 millions donneroient une rente territoriale de 24,750,000, ce qui revient aux 25,000,000 de Mr. Pitt. Quoique Mr. Beeke déclare que 15 Shilling par arpent, lui paroit être une estimation très rapprochée de la vérité, cependant pour plus de sûreté, il ne l'estime qu'à 14 Shilling, et il évalue en général la rente territoriale à 23,100,000 Liv. Sterling. Ce résultat est évidemment un minimum, auquel les réductions les plus rigoureuses ont pu seules conduire, et il prouve complette-

*) Observations on the produce of the Income tax and on its proportion to the whole Income of Great Britain etc. By the Rev. Henry Beeke. London 1799. Je serai d'autant plus autorisé à adopter les calculs de cet écrivain, qu'il est toujours parti du principe, que les revenus nationaux avoient été, non en eux-mêmes, mais par rapport à la taxe sur les revenus, portés à une trop haute évaluation.

ment que les 25 millions de Mr. Pitt, lesquels se rapprochent beaucoup plus de ce minimum que des 42 millions de Middleton, sont une estimation très modérée, et peuvent être adoptés sans aucune crainte d'erreur.

Les revenus des fermiers des terres, montoient au commencement du siècle, suivant Gregory King à . . . . 8,375,000 Liv. St.

Ces revenus s'élevoient en 1774 selon Arthur Young à 12,495,000 — —

En 1799. Mr. Pitt les évalue à . . . . 19,000,000 — —

Il est vrai que Mr. Beeke, par des raisons qui ne sont pas de notre sujet, par ce qu'elles ne portent que sur le rapport des revenus à la taxe du revenu, a rabattu encore de ce calcul; mais il dit positivement que le profit net des fermiers doit être évalué pour le moins aux deux tiers de la rente territoriale, ou du revenu du propriétaire: le calcul de Mr. Pitt ne sauroit donc paroître exagéré.

Les revenus du propriétaire et du fermier ne constituent pas encore tout le produit de la terre; mais avant de passer aux autres parties de ce produit, dont quelques unes portent sur des bases

moins certaines, arrêtons nous un moment à considérer les progrès qu'ont faits jusqu'ici ces deux branches principales.

Le produit des rentes territoriales est aujourd'hui de . . . 25,000,000 Liv. St.

Au commencement du siècle, il étoit de . . .	10,000.000	— —
Excédent . . .	15,000,000	— —
Le montant des revenus du fermier, étoit de . .	19,000,000	Liv. St.
Au commencement du siècle, il étoit de . .	8,000,000	— —
Excédent . .	11,000,000	— —

Les rentes territoriales et les revenus du fermier se sont donc accrus en proportions égales; et depuis le commencement du siècle, non seulement ils ont doublé, mais ils ont même augmenté de 150 pour cent.

Quelque brillant que soit ce résultat, je suis convaincu qu'il le seroit encore bien d'avantage, si les anciennes données étoient plus exactes et plus complettes, et que particulièrement la différence entre le produit de 1774 et celui de 1799, qui est aujourd'hui comme suit :

Rentes territoriales en 1799,	25,000,000	L. St.
Rentes territoriales en 1774,	19,000,000	— —
Augmentation de . .	6,000,000	— —
Revenus des fermiers en 1799	19,000,000	L. St.
Revenus des fermiers en 1774	12,495,000	— —
Augmentation de . . .	6,505,000	— —

seroit bien plus grande, si Arthur Young avoit adopté des bases plus précises dans son calcul de 1774. On sait que le but de cet estimable écrivain a toujours été de rehausser l'importance de l'agriculture et des possessions territoriales, afin d'assurer par là à une branche d'industrie qu'il croyoit négligée, la préférence sur toutes les autres. Partant de ce point de vue, il a du toujours porter le produit du sol à la plus haute valeur possible; de plus il a supposé que la surface de l'Angleterre contenoit 46,000,000 d'arpens, tandisque suivant Beeke, elle n'en à pas au de-là de 38,000,000; et comme à cette époque la proportion des terres cultivées aux terres incultes, étoit bien loin d'être aussi favorable à l'agriculture qu'elle l'est aujourd'hui, au lieu d'admettre 32,000,000 d'arpens cultivés, Young n'auroit peut-être du en admettre que 28,000,000.

Cette

Cette circonstance seule suffiroit pour nous obliger à rabattre quelque chose des resultats que cet écrivain a présentés dans ses premiers ouvrages. On doit en dire autant des écrivains d'une époque plus reculée. Il est à présumer que dans toutes leurs évaluations ils ont plutôt pêché en allant trop loin, qu'en restant trop en arrière, et l'on peut poser en fait que les rentes territoriales et les revenus des fermiers en Angleterre se trouveroient portés au triple de ce qu'ils étoient au commencement du siècle, et au double de ce qu'ils étoient il y a 25 ans, si sous le régne de Guillaume III. et à l'époque de la guerre d'Amérique, on avoit eu des données aussi exactes, des bases de calcul aussi modérées que celles qu'on a suivies dans les dernières évaluations de la richesse territoriale.

Il est incontestable que la culture du sol a fait en Angleterre, surtout pendant les vingt cinq dernières années, des progrès étonnans, et il suffit pour s'en convaincre, de jetter un coup d'oeil sur certaines améliorations d'une importance majeure comme d'un intérêt général. Le rapprochement que nous allons présenter en offre un

exemple frappant, et prouve en même tems que la guerre actuelle, quelque dispendieuse qu'elle puisse être, n'a porté aucune atteinte sensible à cette branche de la prospérité nationale.

Les actes du Parlement qui en abolissant les pâturages communs, autorisent à enclore un terrein encore inculte, sont toujours en Angleterre le premier pas à de grands défrichemens. Dans l'éspace de six années de paix, depuis 1787 jusqu'en 1792, on avoit donné 210 de ces Bills de cloture; depuis 1793, jusqu'en 1795, dans l'éspace de trois années de guerre, on en accorda 217; leur nombre s'étoit par conséquent doublé pendant la guerre. Durant le même éspace de tems, le nombre des actes de navigation, par lesquels on autorise la construction de nouveaux canaux dans l'intérieur du pays, s'accrut dans la même proportion. De 1787 à 1792, on en accorda 29, et les sommes souscrites pour l'exécution de ces travaux, montèrent à 2,563,900 Liv. St.; de 1793 à 1795, 47 actes de navigation intérieure furent publiés, et les sommes souscrites s'élévèrent à 6,109,100 Liv. St. *); ces grandes et

*) An Inquiry into the state of the Finances etc. By Vansittart. p. 62.

importantes améliorations s'étoient donc quadruplées au milieu de la guerre. Des faits de ce genre aussi incontestables que frappans suffisent pour pulvériser des volumes de déclamations.

Jusqu'ici nous n'avons considéré que les revenus du propriétaire et du fermier; nous allons essayer maintenant d'évaluer le produit total du sol en Angleterre. Il est clair qu'un essai de ce genre ne peut donner que des résultats imparfaits; mais du moment que nous prenons pour principe de n'admettre que les évaluations les plus modérées, ce travail ne sera pas inutile, pour le but que nous nous proposons ici.

Outre la rente territoriale et le revenu du fermier, les terres doivent encore en Angleterre fournir les produits suivans:

1) La taxe sur les terres. On a fixé cet impot à 4 Shillings par Livre c. a. d. à 20 pour cent du revenu, en prenant pour base, des rôles faits à la fin du siècle dernier, d'après des estimations jugées dés-lors extrêmement modérées.

D'après des calculs plus exacts, on peut affirmer qu'aujourd'hui il ne passe nulle part 7 pour cent de la rente territoriale. Le montant de cet impôt, à peu près 1,700,000 Liv. Sterl.

ne sauroit cependant former un article séparé dans l'éstimation des revenus du pays, parcequ'il est compris dans les 25 millions, aux quels Mr. Pitt évalue la rente territoriale; du moins devroit il y être compris, car Mr. Beeke dont les calculs méritent beaucoup de confiance, quoiqu'il ne fasse monter la rente territoriale qu'à 24,700,000 Liv. Sterl. en comptant 15 Shilling par arpent, ou à 25,100,000 en comptant 14 Shilling par arpent, y fait cependant entrer la taxe sur les terres, et suppose qu'elle sera déduite dans l'évaluation du produit net qui revient au propriétaire. (Nous parlerons ailleurs de l'opération importante, que le ministre a faite en dernier lieu, relativement à cette taxe sur les terres.)

2) Les dixmes; tant celles dont le clergé est resté en possession, que celles qui successivement ont passé aux propriétaires du fonds. On les évaluoit communément avec Arthur Young à 5,000,000 de Liv. Sterl. et Mr. Pitt les porte à la même somme dans l'estimation qu'il a faite à l'occasion de la taxe sur les revenus; mais Mr. Beeke croit pouvoir prouver que cette évaluation est fausse, et que les dixmes ne montent qu' à 2,850,000 Liv. Sterl. Pour nous éloigner le moins

possible de ce résultat, nous les porterons à 3,000,000 de Livres Sterling.

3) Les taxes pour les pauvres. On sait qu'elles sont réglées d'après des principes inégaux, souvent assez arbitraires, et toujours assûjetis aux localités. Dans certaines contrées elles montent à $1\frac{1}{2}$ Shillings, dans d'autres à 2. 3. 4. 5. et même à 10 Shillings, par Liv. Sterl. Comme malgré les progrès de l'industrie, par l'effet d'un mal peut-être inséparable de l'existence d'un état très-riche, et d'une population très-nombreuse, ces taxes ont considérablement augmenté dans ces derniers tems, on ne peut guères l'un portant l'autre, les évaluer au dessous de 4. Shillings par Livre ou de 20 pour cent. En tant que ces taxes tombent sur les terres, c'est le fermier qui les paye, à raison de la somme portée dans le bail. Il faut par conséquent calculer ces 20 pCt. sur cette somme, ou ce qui revient au même sur la rente territoriale, et il est impossible de l'estimer au dessous de 5,000,000 de Liv. Sterl.

4) Le prix de la main d'oeuvre. Rien de plus difficile que de déterminer d'une manière précise, cette partie importante des re-

venus de la nation; on ne peut parvenir à l'évaluer que sur des conjectures plus ou moins vraisemblables. Mais pour le but que nous nous proposons, il suffit, comme nous l'avons déjà observé, d'éviter toute exagération en formant ces conjectures. Nous nous flattons que celles sur lesquelles nous nous fondons ici, ne mériteront pas ce reproche. L'auteur que nous avons déjà eu souvent occasion de citer *), porte à un revenu de 90,000,000, le total du prix de la main d'oeuvre en Angleterre. On peut raisonnablement admettre qu'un tiers de cette somme revient à ceux qui travaillent à la culture de la terre, supposition qui s'accorde parfaitement avec des calculs antérieurs. Arthur Young évalua en 1774, à 18,000,000 Liv. Sterl. le salaire de tous les individus employés à l'agriculture. Après tout ce que nous avons dit plus haut de l'augmentation des revenus en général on ne risque surement pas de se tromper en portant le total de ce salaire à 30,000,000.

En adoptant ces bases le produit total de la culture du sol en Angleterre, seroit, comme suit:

---

*) Observations on the Income - Tax. p. 42. sq.

Rentes territoriales .	25,000,000	Liv. St.
Revenus du fermier .	19,000,000	— —
Dixmes . . .	3,000,000	— —
Taxe pour l'entretien des pauvres	5,000,000	— —
Prix de la main d'oeuvre	30,000,000	— —
Total . .	82,000,000	— —

Tout lecteur qui aura suivi avec attention les calculs et les raisonnemens que nous avons présentés jusqu'ici, conviendra sans peine qu'on peut regarder cette somme comme le minimum des revenus territoriaux de l'Angleterre: elle l'est en effet, et on trouvera même en la comparant avec les résultats qu'ont présentés les écrivains les plus célèbres qui se sont occupés de cet objet, qu'elle reste bien loin au dessous de la vérité.

Mr. D'Ivernois, dans l'intéressant ouvrage qu'il vient de publier sur les Finances de la France *), nous apprend qu'en Angleterre on a coutume d'adopter pour principe dans le calcul des revenus territoriaux,

*) Tableau historique des pertes du peuple françois, cap. 1.

que le produit total d'une terre se divise en quatre portions à peu près égales, dont l'une représente la rente du propriétaire, la seconde le revenu du fermier, la troisième et la quatrième les dixmes, la taxe pour les pauvres, le prix de la main d'oeuvre et tous les autres frais de culture. D'après ce principe, le revenu du propriétaire étant de 25 millions, le produit total des terres donneroit un revenu de 100,000,000.

Mr. Young *) affirme dans un de ses derniers ouvrages, que d'après une estimation faite avec beaucoup d'exactitude, le produit total d'un arpent de terre affermé 15 Shilling, montoit à 3 Liv. 14 Sh. 7 p. D'après cette base le produit total des terres en Angleterre ne seroit plus le quadruple, mais le quintuple de la rente du propriétaire, et se monteroit par conséquent à la somme de 122,000,000 Liv. Sterl. Si nous déduisons de cette somme, environs 20 millions pour les frais de culture proprement dits, la main d'oeuvre non comprise, on arrive au même résultat, que fournit le principe de Mr. d'Ivernois.

Mr. Middleton, tout en s'écartant des

---

*) Arthur Young Travels through France, Vol. II. cap. 16.

bases de répartition adoptées par les autres écrivains, surtout par rapport à la portion du propriétaire qu'il paroit avoir beaucoup exagéré, nous offre cependant un résultat à peu près semblable. Il affirme en général, qu'il ne suffit pas à beaucoup près de tripler, ni même de quadrupler le revenu du propriétaire, mais que pour avoir le produit total d'une terre, (pour peu que le terrain ait un certain degré de bonté) il faut quintupler ou même septupler ce révenu. Pour être conséquent à ce principe, Mr. Middleton auroit du porter beaucoup plus haut qu'il ne l'a fait le produit total des terres de l'Angleterre. Cependant ses calculs s'arrêtent à la somme de 126,000,000 Liv. Sterl. et viennent par conséquent à l'appui de l'opinion qui nous fait regarder comme trop foible le résultat des évaluations que nous avons adopté.

Ce ne sera donc pas une estimation exagérée que de porter à 100,000,000 L. St. le produit total des terres de l'Angleterre, même déduction faite des frais de culture proprement dits, tels que sémence, engrais etc. mais toujours sans y comprendre le prix de la main-d'oeuvre, puis qu'il fait lui-même partie des revenus du peuple.

Avant d'aller plus loin, jettons un coup d'oeil sur l'état comparatif de la France et de l'Angleterre relativement à cette branche importante de la richesse nationale. Les opinions des écrivains françois qui ont traité de l'économie politique de leur pays, sont si opposées aux unes les autres, qu'il est très difficile de se faire une idée juste et précise de l'étendue des revenus territoriaux de la France. Ces auteurs diffèrent tellement entre eux, que quelques-uns font monter la rente territoriale plus haut que d'autres ne portent le produit total des terres. Cependant aucun de ceux qui ne sont pas partis de suppositions tout-a-fait gratuites ou d'idées trop extravagantes, n'a osé porter le produit total au dessus de 2500 millions de Livres, *) et de toutes les évaluations de la rente territoriale, la plus vraisemblable est celle qui la fait monter à 1100 millions. **)

*) Telle est par exemple l'évaluation adoptée par Casaux, qui en sa qualité de physiocrate ne peut gueres être soupçonné d'avoir voulu rabaisser la richesse territoriale. V. Questions à examiner avant les états generaux. p. 36.

**) C'est celle, qu'a adoptée récemment encore Arnould dans un rapport fait au conseil des 500. dans la séance du 12.

Comme par plusieurs raisons la proportion du produit total des terres avec les revenus des propriétaires (dans lesquels la plûpart des auteurs françois comprennent ceux du fermier) a toujours été beaucoup plus grande en France qu'en Angleterre, les deux sommes s'accordent assez bien.

Si donc le revenu territorial de la France étoit encore ce qu'il étoit avant la revolution, le produit total du sol de l'Angleterre, (car il ne s'agit pas ici de l'Irlande ni même de l'Ecosse) seroit égal au produit total du sol de la France; et si l'on considère que malgré le peu de précision qu'ont mis dans leurs calculs les auteurs françois qui ont écrit sur ces matières, il est très vraisemblable, qu'ils entendent par produit net ce qu'on comprend en Angleterre sous les deux articles de rente territoriale, et revenu du fermier, on trouvera qu'en évaluant seulement à 44 millions de Liv. St. les revenus du propriétaire et du fermier en Angleterre, il y a par rapport à ces revenus

---

Septembre 1798. — Forbonnais s'arrêta à 800, le célèbre Lavoisier à 1200 millions.

comme par rapport au produit total, égalité entière entre les deux pays.

La population de la France a toujours été estimée à 25 millions d'hommes, et celle de l'Angleterre à 8. Cette derniere estimation est certainement trop foible. Young l'avoit déjà crue telle, et tout recemment un écrivain très instruit, a fait monter la population de l'Angleterre y compris le pays de Galles à 11 millions, en annonçant, qu'il fournira des preuves convaincantes à l'appui de son opinion. *) S'il ne s'agissoit dans ce tableau comparatif, que d'obtenir des résultats avantageux à l'Angleterre, il seroit de notre intérêt d'adopter les calculs qui donnent à ce pays la moindre population; mais n'ayant en vue que la vérité, je pars du principe que la population de

*) Observations on the Income tax by H. Beeke. p. 41. C'est dans la seconde partie de son ouvrage que l'auteur présentera ces preuves. En attendant voici comment il s'exprime: „J'ai recueilli un grand nombre de faits qui me paroissent prouver incontestablement, que la population de l'Angleterre y compris le pays de Galles ne peut pas se monter à moins de 11 millions, qu'une bien plus grande partie de cette population que je ne l'aurois moi-même soupçonné, se trouve employée à la culture de la terre, et que cette population s'est accrue et continue encore à s'accroitre avec une rapidité bien au dessus de celle qu'on lui attribue ordinairement.“

l'Angleterre proprement dite ne peut pas s'évaluer aujourd'hui au dessous de dix millions. Dans cette supposition, le produit total des terres étant égal dans les deux pays, et la différence de la population étant de 10 millions à 25, la richesse territoriale de l'un est à celle de l'autre dans la proportion de 100 à 250, où l'Angleterre est sous le rapport de la richesse territoriale plus riche de 150 p. Ct. que ne l'étoit la France avant la révolution.

Que si l'on veut comparer l'étendue de la surface des deux pays avec leurs produits, on trouvera un résultat beaucoup plus frappant encore. D'après les meilleurs calculs l'Angleterre proprement dite n'a pas plus de 2500 milles quarrées géographiques, tandis que la France en a 10,000. Si donc la France fournissoit un produit quadruple de celui que fournit l'Angleterre, les produits seroient alors en raison simple des surfaces. Mais comme le produit territorial de l'Angleterre est à peu près le même que celui de la France avant la révolution, celle ci, considérée sous ce point de vue, se trouve quatre fois moins riche que l'Angleterre.

Et quel ne sera pas maintenant le résultat de cette comparaison, si l'on fait entrer en ligne de compte la prodigieuse di-

minution de la richesse territoriale de la France pendant la révolution. Quelque envie qu'eussent plusieurs écrivains de douter de cette diminution, elle est pourtant indubitable sous tous les rapports: Arnould, (auteur des deux ouvrages connus: De la balance du commerce, et Du système maritime de l'Europe) déclara positivement dans un rapport fait au conseil des cinqcens le 1er. Sept. 1798, que le produit net des terres ne montoit plus qu'à 650 millions de Livres, et il en développa les causes: Mr. d'Ivernois a prouvé par des raisonnemens qu'il ne seroit pas facile de détruire, que l'ancien revenu territorial de la France, étoit réduit à la moitié. Quel ne doit donc pas être aujourd'hui l'avantage comparatif de la nation Angloise par rapport aux trois points si essentiels dans un parallèle de cette nature: — à la masse des productions annuellement consommables, au pouvoir d'augmenter le capital national par l'excédent annuel de cette masse de productions sur la consommation réelle, enfin à la facilité d'employer une partie de cet excédent à faire face aux besoins publics! Quelle supériorité le gouvernement de cette nation ne doit il pas avoir à tous ces différens égards, sur celui de la France,

et quelle leçon pour ceux qui s'imaginent qu'il suffit d'une carte géographique et de quelques états de population, pour pouvoir déterminer au juste la puissance relative d'un pays!

Revenus des forêts, des pêcheries, des mines.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la culture du sol proprement dite. Différentes productions naturelles, tant sur la surface que dans le sein de la terre, et qui exigent une économie particulière, forment une branche séparée des revenus nationaux.

Dans les calculs d'après lesquels on a déterminé la taxe sur les revenus, le produit de cette branche est évalué à 3,000,000 de Livres Sterling; mais à en juger par différentes données, cette évaluation est beaucoup trop foible. L'auteur de l'écrit que nous avons cité plusieurs fois, assure que le revenu provenant des bois de construction (car le bois de chauffage est un objet peu considérable en Angleterre) pouvoit se monter à 1,600,000 Liv. Sterl. Dans cette supposition il ne resteroit guères, en déduisant de la somme de 3,000,000, le montant du produit des pêcheries, qu'un million

pour le produit des mines, résultat évidemment trop foible, vu l'importance de plusieurs des objets de cette branche, tels que les mines d'étain, de charbon de terre, etc. Mr. Beeke croit avec raison que le total des revenus de cette classe doit monter pour le moins à 4,500,000 Liv. Sterl. Nous ne risquerons pas de nous tromper en les portant à 5,000,000.

II. Etendue et progrès du commerce.

Commerce extérieur.

La valeur des importations et des exportations n'avoit pu jusqu'à présent être estimée que par les régistres des douanes. Quelque imparfaite que soit cette méthode, c'étoit la seule que l'on connut. Depuis l'année 1696 il y a toujours eu en Angleterre un inspecteur général uniquement chargé de compulser ces régistres pour en extraire des renseignemens sur l'état général du commerce. Les deux tables suivantes en présentent les progrès depuis le commencement du siècle jusqu'à l'année 1799.

De-

Depuis 1688 — 1783. *)

Epoques	Valeur des exportations
En 1688	4,086,087 Liv. St.
à l'avénement de la Reine Anne (1702)	6,045,432 — —
— de George I. (1714)	7,696,573 — —
— de George II. (1727)	7,951,772 — —
En 1750	12,599,112 — —
En 1763	14,925,950 — —
En 1773	16,375,428 — —
En 1783	14,742,622 — —

Depuis 1783 — 1799. **)

	Valeur des marchandises importées	Valeur des marchandises angloises exportées
1783.	13,122,235 L. St.	10,409,713 L. St.
1792.	19,659,358 — —	18,336,851 — —
1798.	25,654,000 — —	19,771,510 — —

	Valeur des marchandises étrangères exportées	Valeur de l'exportation totale
1783.	4,332,909 L. St.	14,742,622 L. St.
1792.	6,568,000 — —	24,904,851 — —
1798.	14,028,000 — —	33,805,510 — —

*) Chalmers Estimate etc. Vansittart Inquiry etc. Tab. VIII.

**) Lord Aukland's Speech on the Income-Tax. 8 Jan. 1799 Speech of Mr. Pitt on the resolutions of Mr. Tierney. 3. Jul. 1799.

Quelques frappans que soient les résultats de ces tables, il est démontré aujourd'hui qu'ils sont fort au dessous de la vérité. On croyoit communément que la valeur réelle des marchandises ne dépassoit que de 30 pour cent celle qu'on leur attribuoit dans les régistres des douanes; mais depuis qu'en 1798, on a établi, à l'avantage commun de la navigation, et de la recette de l'état, une taxe pour couvrir les frais de convoi, ce qui a donné lieu à une évaluation plus exacte des marchandises exportées et importées, on a découvert que cette différence s'élevoit pour le moins à 70 pour Cent.*) Graces à cette rectification essentielle, non seulement nous connoissons à présent de la manière la plus précise la somme des importations et des exportations de l'année 1798,

---

*) A brief examination into the Increase of the revenue, commerce, and manufactures of Great Britain from 1792 to 1799. By George Rose 1799. L'auteur de cet important écrit, le premier dans lequel le commerce britannique ait été présenté sous ce nouveau jour, occupant luimême un des postes les plus distingués dans l'administration des finances, et pouvant puiser dans les véritables sources, l'authenticité de ses résultats, qu'on peut même regarder comme officiels, ne sauroit être revoquée en doute, quelques différens qu'ils soient de ceux qu'on avoit adoptés jusqu'ici.

mais encore on a pu par un calcul de proportion rapprocher de la vérité les anciennes listes depuis 1789, et c'est ce qui nous a valu les tables suivantes:

Taux commun de la valeur réelle des importations annuelles

	de 1789 à 1792	37,784,000
Item	de 1795 à 1798	42,261,000
Valeur réelle en 1798		46,963,000

Taux commun de la valeur réelle des exportations annuelles en objet de manufacture Britannique

	de 1789 à 1792	27,155,000
Item	de 1795 à 1798	30,648,000
Valeur réelle en 1798		33,612,000

Taux commun de la valeur réelle des exportations annuelles en marchandises étrangères

	de 1789 à 1792	7,770,000
Item	de 1795 à 1798	12,393,000
Valeur réelle en 1798		14,387,000

Taux commun de l'exportation totale

	de 1789 à 1792	34,905,000
Item	de 1795 à 1798	43,042,000
Valeur réelle en 1798		48,000,000

D'après ces tables, la différence entre l'importation et l'exportation, ou ce qu'on appelle communément la balance du commerce, n'auroit été en 1798, l'année la plus brillante dans les annales du Commerce de l'Angleterre, que de 1,037,000 L. St. Mais comme dans les importations sont compris tous les articles importés des Indes orientales, toutes les productions des colonies des Indes occidentales, et le produit des pêcheries, et que ces objets qui dans leur totalité font la somme de 17,572,000 L. St. sont tous des fruits de l'industrie Britannique, ils ne doivent pas être comptés parmi les marchandises, que l'Angleterre achète des autres nations. Par contre, il faut déduire de la masse d'exportation, ce qui s'expédie pour les possessions Britanniques, et qu'on évalue à 3,792,000 de Livres Sterlings. Alors le résultat sera comme suit:

Somme des exportations en 1798	48,000,000 L. St.
Somme des importations	46,963,000 — —
Excédant des exportations	1,037,000 L. St.
Ajouté le montant de l'importation des possessions Britanniques, qu'il faut déduire de la somme totale des importations	17,572,000 — —
	18,609,000 L. St.
Déduit le montant des exportations dans les possessions Britanniques	3,792,000 — —
Excédant définitif des exportations	14,817,000 — —

Balance de commerce, telle que n'en eut jamais aucun peuple du monde et qui cependant n'est encore qu'un des symptômes secondaires de la prospérité nationale de l'Angleterre. *)

*) Tous les écrivains d'économie politique, tous les hommes d'état, et tous les financiers croyoient autrefois, et malgré la supériorité décidée avec laquelle Adam Smith a combattu le système qui sert de base à cette opinion, plusieurs croyent encore aujourd'hui, que la balance du commerce est le seul thermomètre véritable de la richesse d'une na-

Mais un commerce extérieur d'une étendue aussi prodigieuse peut il bien être durable; ou ne sera t-il qu'un phénomène passager? — voilà sans

---

tion. Je me contenterai d'alléguer ici contre ce principe deux raisons qui me paroissent absolument convaincantes. 1. La balance du commerce est une mesure aussi incompléte qu'incertaine de l'ensemble de l'industrie nationale; car la prospérité interieure d'un pays peut s'accroitre, sans que cet accroissement soit sensible dans la balance du commerce; elle peut même faire des progrès avec une balance défavorable: et d'un autre côté, quoique d'une balance favorable on puisse conclure à un certain dégré de prospérité, il ne faut pas croire que toutes deux doivent marcher en proportion égale. 2. La balance du commerce ne peut même pas donner la mesure certaine de la valeur relative du commerce dans un pays: car elle indique seulement le rapport qui existe entre l'importation et l'exportation, mais sans déterminer leur étendue, qui est pourtant dans l'estimation dont il s'agit, la plus importante de toutes les données. Un pays qui exporteroit pour 2 millions de marchandises, et qui en importeroit pour 1 million, présenteroit une balance plus avantageuse, que celui qui auroit une exportation de 50 millions et une importation de 40; et cependant personne ne s'aviseroit de regarder le commerce du premier comme supérieur au commerce du second. Le seul point de vue, sous lequel une balance favorable du commerce sera toujours intéressante pour un état, c'est la facilité qu'elle lui donne de maintenir dans tous les tems entre la quantité du numéraire, et les autres parties de la richesse nationale, le rapport le plus convenable aux besoins de la circulation intérieure; c'est encore l'avantage qu'elle lui assure de pouvoir, sans détruire ce rapport, exécuter au delà de ses frontières des

doute une des prémières et des plus importantes questions que ces grands résultats feront naître. Les écrivains de l'opposition et les déclamateurs ont bientôt résolu cette question. Les conjonctures seules, disent-ils, ont amené ce commerce immense; il disparoitra avec elles. Mais quiconque ne craindra pas de donner quelques momens d'attention à un objet d'un aussi grand intérêt et ne voudra pas prononcer légérement sur un des plus beaux monumens de l'industrie hnmaine, ne regardera peut être pas les considérations suivantes comme dénuées de tout fondement.

---

entreprises considérables. A tout autre égard la balance du commerce n'est que d'un intérèt sécondaire.

Le symptôme par excellence des progrès de la richesse, celui qui embrasse tout, qui ne peut jamais tromper, et auquel par conséquent doivent se rapporter en définitif, toutes les mesures d'économie politique, c'est l'excédant du total du revenu d'un pays sur le total de sa consommation. C'est là bien plus que dans la balance du commerce qu'il faut chercher la véritable mesure de la prospérité nationale de l'Angleterre. Sans doute que c'est un problème beaucoup plus difficile et plus compliqué de calculer avec précision cet excédant du revenu sur la dépense, que de déterminer une balance de commerce; mais aussi la solution de ce problème est-elle d'une toute autre importance; et heureusement, quelles que soient les difficultés que son application préfente, ce grand principe ne sauroit être méconnu dans ses effets.

1. Les progrès du commerce de l'Angleterre ont été constans depuis le commencement de ce siècle. C'est surtout depuis la perte de l'Amérique, qu'en dépit de tant de prophéties, qui ne servent plus qu'à attester les bornes de nos lumières, sa marche progressive a été accélérée dans une proportion vraiment étonnante. Il est certain qu'indépendamment des conjonctures auxquelles la revolution Françoise a donné lieu, et qu'aucune sagacité humaine n'auroit pu prévoir, le commerce de l'Angleterre auroit atteint un très haut dégré de prospérité; et comme l'industrie et la richesse d'une nation, lorsqu'elles doivent leur mouvement progressif à des ressorts durables, et non à des causes accidentelles et passagères, semblent suivre la même loi de vitesse accélerée avec laquelle les corps se portent vers leur centre de gravité, il ne seroit peut-être pas trop hazardé de soutenir, que même sans les événemens extraordinaires qui l'ont si puissamment favorisé, le commerce de l'Angleterre auroit encore pu parvenir dans 6 ou 8 ans à la hauteur à laquelle nous le voyons en ce moment, et où les circonstances l'ont seulement conduit avec une plus grande rapidité.

2. La guerre aura un terme et jusqu'à un

certain point l'Europe reprendra son assiette. Mais les grandes causes d'où dérivent la décadence profonde de la France, de l'Espagne, de la Hollande, et la préponderance maritime de l'Angleterre, cesseront-elles d'agir au même instant, que finira la guerre ? Une partie des avantages que les conjonctures ont procurés aux Anglois ne leur restera-t-elle pas toujours? et pendant le tems qui s'écoulera avant que le commerce des autres nations, ait repris ses forces, celui de l'Angleterre n'aura t-il pas, en suivant sa marche naturelle, fait des progrès assez considérables pour qu'il puisse se passer des circonstances qui la favorisent en ce moment?

3. Enfin (et cette considération est peut-être la plus importante de toutes) les avantages que l'état actuel des choses a procurés à l'Angleterre lui sont, dans un certain sens, et même dans un sens très réel, assurés pour toujours. L'accroissement immense du capital de la nation, est un gain réel et permanent, dont les effets doivent s'étendre dans un avenir illimité. Que ce capital immense perde tel ou tel débouché, qu'on lui ferme tel ou tel marché, bientôt il s'en ouvrira d'autres, et peut-être en trouvera-t-il de plus avantageux. Sans doute

il n'est rien qui ne cédât à un de ces bouleversemens extraordinaires dont la France vient de nous présenter le spectacle effrayant; mais il seroit chimérique d'espérer ou de craindre, que dans le cours ordinaire des événemens, la prospérité d'une nation qui se trouve en possession de forces si réelles, et si bien établies, pût jamais retrograder; et si même elle paroissoit s'arrêter, son mouvement pour être plus lent et moins sensible, ne cesseroit cependant d'être progressif.

On peut considérer le capital qui sert de base à ce grand commerce extérieur, comme composé de quatre parties distinctes. La première est celle qui en occupant les manufactures Britanniques, fournit les objets de l'immense exportation du pays, la seconde celle qu'on employe à faire fleurer les colonies et qui leur donne les moyens de produire leurs précieuses denrées, la troisième est consacrée aux dépenses directes du commerce; la quatrième appartient aux nations étrangéres, et doit être omise, quand il est question de déterminer l'étendue du capital de l'Angleterre.*) Ce-

*) Cette part des nations étrangerès n'est cependant pas, comme on se l'imagine quelque fois faussement, égale à

pendant, lors qu'on se rappelle que la somme totale de l'exportation et de l'importation monte annuellement, d'après les derniers calculs à 95 millions, et lorsqu'on réfléchit, que, puisqu'il n'est question dans ces calculs que de la navigation directe de l'Angleterre et non de celle que ses marchands font d'un pays étranger à l'autre, on peut admettre avec confiance le calcul qui sert de base à la taxe sur le revenu, et qui porte le capital du commerce extérieur à 80 millions de Liv.St. Il ne paroit pas non plus exagéré d'évaluer à 15 pour cent ou à 12 millions le taux moyen du profit annuel.

Commerce intérieur.

Sous ce titre on comprend toute rélation commerciale quelconque dans l'intérieur du pays,

---

la valeur de toutes les marchandises importées; car tout le profit du frêt appartient exclusivement aux Anglóis, qui transportent ces marchandises sur leurs propres batimens. Il ne faut pas oublier non plus, que même dans les manufactures étrangères il se trouve employée une partie assez considérables des fonds anglois, et que „depuis les mines de la Carinthie jusqu'au métiers du Bengale il existe peu de lieux habités par des hommes industrieux où des travaux étrangers ne soient vivifiés par des capitaux Brittanniques."

le débit des objets de manufacturè, des brasseries, des distilleries etc. enfin le commerce de détail des marchandises étrangeres. Il doit être extrêmement difficile, d'estimer le capital employé à entretenir cette immense circulation, et j'ignore sur quelles données l'administration des finances s'est fondée pour l'évaluer à 186 millions. Cette évaluation ne paroit pas cependant être trop forte, puis qu'elle s'accorde avec le résultat d'un calcul très ingénieux, fait sur cet objet par Mr Beeke. En portant comme on l'a fait pour la fixation de la taxe sur les revenus, le profit de ce commerce à 15 pour cent, cet objet donneroit un revenu de 28 millions.

III. Revenus des capitaux improductifs.

J'appelle capital improductif, (non avec les physiocrates tout capital qui n'est pas employé à la culture du sol: ce qui seroit une donner à ce mot acception trop circonscrite et purement arbitraire mais), tout capital qui est appliqué à un autre usage qu'à celui de la reproduction, et qui par conséquent ne produit pas par lui même les interets, qu'il rend à celui qui le possède. Le capital qui est consacré

à des travaux productifs, tels que l'agriculture, les fabriques, le commerce*), non seulement se reproduit lui-même au bout d'un certain tems mais donne encore un excédant, appellé intérêt, dans le sens le plus propre de ce mot. Il n'en est pas ainsi du capital qu'on employe par exemple à bâtir une maison; non seulement il ne produit rien, mais même il exige continuellement de nouvelles dépenses, pour être maintenu au moins dans sa forme improductive; et ses intérêts ne sont représentés que par une partie du produit d'un capital tout-à-fait différent, et même par la partie de ce capital déstinée à la consommation

Les deux classes suivantes de capitaux improductifs doivent entrer dans l'énumération des sources du revenu national de la Grande Brétagne.

---

*) Le capital consacré au commerce doit nécessairement être compris parmi les capitaux productifs, quoique de toutes les extensions qu'on puisse donner à ce mot, il n'y en ait aucune contre laquelle les physiocrates s'élèvent avec plus de chaleur. En effet le travail par lequel les produits quelconques de l'industrie se transportent d'un lieu à l'autre — ce qui constitue proprenent l'idée du commerce — leur donne une valeur additionelle, et produit évidemment l'equivalent de la consommation de ceux qui y s'ont employés.

1. Rentes des maisons. Dans les calculs qui ont servi de base à la taxe sur les revenus, elles ne sont évaluées qu'à 6,000,000 de Liv. St.; mais il est plus que vraisemblable, que le calculateur n'a eu égard qu'à la partie de ces rentes, à laquelle la taxe étoit applicable: sans quoi l'évaluation auroit été beaucoup plus forte. Mr. Beeke d'après des raisons qui ne peuvent pas être développées ici, les fait monter à 12 millions.

2) Rentes des capitaux placés dans les fonds de l'état. Les intérêts d'une dette publique, du moins d'une dette publique ordinaire, sont un moyen artificiel, par lequel un capital employé à des dépenses improductives, et qui déjà n'existe plus, est représenté comme existant encore. *) Nous sommes donc fondés à compendre cette partie des revenus nationaux parmi les revenus des capitaux improductifs: ils sont portés à 15 millions dans le calcul adopté pour la taxe sur les revenus.

---

*) Ce ci se trouvera développé, et je crois suffisament justifié dans la seconde partie de cet ouvrage.

II. Revenus de l'industrie personnelle.

Le genre de revenus qui fournit la subsistance de la classe la plus nombreuse du peuple, forme dans tous les pays une partie plus considérable de la richesse nationale qu'on ne le croit ordinairement. Dans les pays où l'activité personnelle n'est soumise à aucune entrave, et où la concurrence générale en détermine seule le prix le salaire de la maind'oeuvre de toute espèce, depuis l'industrie la plus raffinée, jusqu'aux travaux les plus simples forme à coup sûr la moitié du revenu national. Mais pour envisager cet objet important sous son vrai point de vue, il faut ne pas oublier, que lorsqu'on veut considérer le salaire de la main d'oeuvre comme une branche particulière du produit réel de l'industrie nationale, il ne faut admettre que la partie de ce salaire qui paye le travail productif. Elle seule nait de sa propre reproduction et de l'augmentation du capital qui la soutient. La masse de travail qu'elle répré- sente est réellement partie constitutive de la richesse nationale, au lieu que tout travail improductif depuis le plus distingué jusqu'au plus com mun, appartient aux besoins et non aux ressources, et doit plutôt trouver sa place sur l'état

des consommations d'un pays, que sur celui de ses revenus. Que ce travail improductif soit de la plus haute importance pour la conservation de l'état, et encore pour l'accroissement de la richesse nationale; qu'on lui assigne le premier rang dans la considération publique, il n'en est pas moins vrai, que dans un apperçu exact du revenu réel d'un état, il doit occuper une place tout à fait différente. Ainsi par exemple le salaire de tous les fonctionnaires publics, loin de faire partie du revenu national, doit plutôt être compté en déduction de ce revenu; et quoiqu'il soit certain, que le travail d'un souverain ou d'un ministre, qu'on le considère sous le rapport des talens qu'il suppose, ou sous celui de son importance, est infiniment au dessus du travail du plus habile manufacturier, cependant ce travail, sans lequel bientôt toute production cesseroit, n'est pas par lui même un travail productif.

Dans la classe des travaux improductifs doivent être compris tous les métiers que Mr. Pitt pour les distinguer des métiers méchaniques a désignés dans son tableau sous le nom de professions, et qu'on comprend ordinairement sous la dénomination d'arts libéraux. D'après la manière

nière dont nous avons envisagé le travail productif, les médécins, les avocats, les écrivains etc. ne vivent pas de ce que leur travail produit, mais d'une partie de ce que produit le travail des autres; circonstance qui ne peut pas les faire décheoir du rang qu'ils occupent dans l'ordre social, mais qui dans l'apperçu dont il s'agit ici, doit leur faire assigner une autre place que celle des ouvriers productifs. Au reste il me paroit très peu vraisemblable, que toutes les professions dont il est question dans cet article, ne rapportassent que 2 millions de Liv. Sterl. Cette évaluation n'a été probablement adoptée qu'à cause de l'extrême difficulté qu'il y a à imposer avec précision, une branche de revenu aussi casuelle.

D'après des calculs très modérés, la somme annuelle du prix de la main d'oeuvre provenant de l'agriculture a été portée plus haut à 30 millions. Sans craindre de donner dans l'exagération, on peut évaluer pour le moins à la même somme le prix du travail qui est consacré aux autres branches de l'industrie productive. Mr. Beeke par un calcul, qui repose sur le nombre des familles, et qui ne paroit nullement exagéré, a fait monter à 90 millions la somme totale

du revenu provenant des salaires de travaux de tout genre, tant productifs qu'improductifs. On ne peut guères accorder plus d'un tiers de cette somme au travail improductif. Peut-être même est-ce en accorder trop.

V. Revenus de l'Ecosse.

Comme sous les rapports les plus essentiels de l'économie publique, l'Angleterre et l'Ecosse se trouvent étroitement réunies, et soumises à la même administration, il faut nécessairement pour embrasser tous les revenus de la Grande Bretagne, y comprendre ceux de l'Ecosse. *)

1. Les revenus territoriaux de l'Ecosse ont été estimés dans le calcul qui sert de base à la taxe sur le revenu, comme équivalens à $\frac{1}{8}$ des revenus territoriaux de l'Angleterre; l'Ecosse quoiqu'ayant plus de la moitié de l'étendue de l'Angleterre, ne contient en proportion de sa grandeur que le tiers du terrain cultivé que contient celle-ci. Mais d'un autre côté, comme plusieurs

*) L'Irlande a été jusqu'ici considéré sous tous les rapports d'économie politique comme un pays entièrement séparé de l'Angleterre. C'est pourquoi dans tous ces calculs il n'est jamais question de l'Irlande.

circonstances essentielles favorisent particulièrement l'agriculture en Ecosse,*) on peut certainement en porter le produit à $\frac{1}{6}$ de celui de l'Angleterre; ce qui, le produit territorial de l'Angleterre étant à 100 million et celui de ses mines, forets etc. à 5 millions, nous donneroit pour l'Ecosse environ 18 millions. Nous pouvons donc avec sureté adopter ici 15 millions,

2) L'Ecosse étoit déjà comprise dans l'estimation que nous avons faite des revenus du commerce intérieur et extérieur.

3) Il en est de même à l'egard des rentes des capitaux placés dans les fonds publics. Le tableau de Mr. Pitt porte les revenus des maisons en Ecosse à $\frac{1}{8}$ de ceux du même article en Angleterre.

VI. Revenus des possessions dans les Indes orientales et occidentales.

Cette classe de revenus a été évaluée à 5 millions dans le calcul adopté pour la taxe sur les re-

---

*) V. Sinclair's Speech on the redemtion of the Land Tax. 9. May 1798. — Observations on the Income Tax by Mr. Beeke.

venus. Il est sans doute difficile d'acquérir des notions exactes sur cet objet; cependant il est très-vraisemblable, que les 5 millions sont plutôt en deçà qu'en delà de la vérité.

Estimation de tous les revenus nationaux de la Grande Brétagne.

I. D'après les tableaux fait pour servir de base a la taxe sur les revenus.

1.	Rentes territoriales . . .	25,000,000 L. St.
2.	Revenus des fermiers . .	19,000,000 — —
3.	Dixmes	5,000,000 — —
4.	Mines, forêts	3,000,000 — —
5.	Rentes des maisons . . .	6,000,000 — —
6.	Professions libres . . .	2,000,000 — —
7.	Revenus de l'Ecosse pour les six articles précédens *) .	7,500,000 — —
8	Revenus des possessions hors de l'Europe	5,000,000 — —
9.	Rentes des obligations d'état	15,000,000 — —
10.	Profit du commerce extérieur	12,000,000 — —
11.	Profit du commerce intérieur	28,000,000 — —
	Somme . .	127,500,000 Liv.

*) Dans le tableau, tel que Mr. Rose et Lord Auckland l'ont présenté, cet article, vraisemblablement par une faute

II. D'après l'estimation de Mr. Beeke.

Rentes territoriales	20,000,000 L. St.
Revenus des fermiers	13,000,000 — —
Dixmes	2,500,000 — —
Mines, forêts etc.	4,500,000 — —
Rentes des maisons	10,000,000 — —
Pour l'Ecosse	8,500,000 — —
Possessions dans les Indes . .	4,000,000 — —
Rentes d'obligation d'état etc.	15,000,600 — —
Commerce extérieur . . .	9,500,000 — —
Profit sur la navigation . .	2,250,000 — —
Commerce intérieur . . .	18,000,000 — —
Main d'oeuvre	100,000,000 — —
Somme . .	209,250,000 — —

Dans le premier de ces deux tableaux on n'a mis en compte que les revenus provenant de capitaux, ou, pour s'exprimer avec plus de précision, les revenus de ceux qui possèdent et de ceux qui font valoir les capitaux. Il n'y est pas fait mention des revenus provenant du salaire du travail, article qu'on pouvoit bien omettre dans le calcul pour la taxe sur les revenus, mais

de calcul, ne se trouve porté qu'à 5,000,000; mais comme les revenus de l'Ecosse doivent former ⅛ des six articles précédens, on doit le porter à 7,500,000. De là vient aussi qu'il y a une différence de 2,500,000 dans la somme total.

qui doit nécessairement entrer dans un apperçu général de la richesse d'un pays ; en ajoutant cet article au premier tableau, on aura la somme de 227,500,000 L. St. . . . .

Il y a une différence de 18,250,000 entre cette somme et la somme totale que donne le second tableau, quoique dans celui-ci les articles 4, 5, 6 soient portés beaucoup plus haut que dans le premier, et qu'il présente même (article 10) une branche de revenus qui ne se trouve pas dans l'autre, et que peut-être on est fondé à considérer séparément. La différence entre les deux sommes totales dérive principalement des réductions que Mr. Beeke a fait dans les articles 1, 2, 3 et 11. En traitant chacun de ces articles, nous nous sommes déjà expliqués sur le plus ou le moins de justesse de ces reductions. Comme le but de Mr. Beeke étoit de prouver, que la somme totale des revenus sujets à la taxe étoit moins considérable, qu'on ne l'avoit d'abord supposé, on peut présumer que les évaluations qu'il a adoptées ont du plûtôt être trop foibles que trop fortes, et que sous le point de vue général la somme de 227,500,000 L. St. approche plus de la réalité

que celle de 209,000,000 L. St. Cependant des raisons, que nous allons développer, nous obligent à porter la somme totale des revenus réels de la nation Brittanique au dessous de celle que nous présentent les deux tableaux précédens.

C'est à cet effet que nous placerons ici un troisième tableau qui sera le résultat de ce que nous avons présenté en traitant séparement des divers articles qui le composent, mais qui, si je ne me trompe, a sur les deux autres, l'avantage d'être disposé dans un ordre plus conforme aux vrais principes de l'économie politique.

Voici comment je le conçois. On peut partager tous les revenus d'une nation en deux classes, dont l'une comprendra tous ceux qui proviennent de l'industrie productive, et l'autre tous ceux qui proviennent de l'industrie improductive, dans le sens que j'ai attaché précédemment à ces expressions. A la prémière appartiennent les revenus, que l'agriculture, les fabriques et le commerce, les trois parties principales de toute l'industrie productive, rapportent, soit aux capitalistes, soit aux ouvriers employés à ces différentes branches. A la seconde appartiennent tous les revenus provenant du travail

inproductif depuis le plus distingué jusqu'au plus commun, ou représentant les intérêts des capitaux, qui ont été employés auparavant, à un travail de cette nature (tels que rentes de maisons, intérêts des dettes publiques etc.) Les revenus de la seconde classe ne peuvent provenir que d'une partie du produit de la première, bien qu'il soit difficile de déterminer, dans quelle proportion chacune des trois branches principales de cette classe contribue à les fournir. Si donc il s'agit de dresser un état des revenus réels d'un pays, et non de se procurer seulement une base pour asseoir un impôt, (ce qui n'exige qu'un apperçu général de tous les revenus, peu importe de quelles sources ils dérivent) il faut nécessairement ranger les revenus de la classe improductive dans les dépenses et non dans la recette, et la somme des revenus réels doit être exclusivement composée des articles qui désignent les revenus des branches productives. C'est d'après cette méthode, que le tableau suivant a été dressé :

Tableau
des revenus de la Grande Bretagne.

1. Produit des terres	
Revenus territoriaux proprement dits (y compris les rentes des propriétaires, les revenus des fermiers, la main d'oeuvre etc.) .	100,000,000 L. St.
Revenus des mines, forêts, pêches etc. . . .	5,000,000 — —
Produit territorial de l'Ecosse	15,000,000 — —
2. Produit de l'industrie manufacturière et commerciale	
Commerce intérieur . .	28,000,000 — —
Commerce extérieur . .	12,000,000 — —
Salaire des ouvriers . .	30,000,000 — —
3. Revenus des possessions dans les deux Indes . .	5,000,000 — —
	195,000,000 — —

En examinant les divers articles, dont ce tableau est composé, on voit, qu'en résultat définitif les revenus réels de la Grande Bretagne peuvent sans difficulté être estimés à 200 millions, ce qui s'accorde parfaitement avec l'opinion de Lord Aukland et avec plusieurs autres autorités respectables.

Ces revenus annuels se divisent dans leur emploi en trois parties principales. La première, et, comme de raison la plus grande, est absorbée par la consommation des particuliers; et c'est sur cette partie que sont assis les revenus des propriétaires des maisons, des ouvriers inproductifs de tout genre, de ceux qui exercent les arts libéraux etc. revenus, qui considérés sous un point de vue général et national, doivent être classées dans les dépenses d'un peuple. La seconde partie acquitte les dépenses publiques. La troisième est employée à grossir le capital, et c'est celle là seule qui opére d'année en année une augmentation réelle de la richesse nationale.

Comme il ne s'agit ici que du rapport entre les dépenses publiques et la richesse, nous n'au-

rons à nous occuper que de la seconde de ces trois parties principales.

III. Rapport entre les dépenses publiques et la richesse nationale.

Il ne sauroit y avoir de maxime plus pernicieuse que celle qui établiroit, que l'accroissement de la richesse d'une nation dispense son gouvernement du devoir d'une économie rigoureuse, et que lorsqu'il s'agit des charges d'un peuple, la grandeur des ressources plûtôt que la nécessité des dépenses doit servir de règle aux administrateurs. S'il est une certaine mesure d'impôts, s'il est des bornes, qu'il n'est pas permis de franchir sous peine de dessécher les sources de la prospérité publique, il ne s'ensuit pas que tout ce qui est en deçà de ces bornes soit juste ou avantageux. Toutes les dépenses d'un gouvernement, à l'exception de celles, et il en est trop peu, qui sont consacrées aux améliorations du pays, détournent, pour acquitter une certaine masse de travail inproductif, et pour être livrées à la consommation, une partie du revenu national, qui au-

roit pu être employée *) aux travaux productifs et à l'augmentation du capital. Ces dépenses ne peuvent donc être trop restreintes; et cest toujours le besoin, jamais la mesure seule de la richesse, qui doit en déterminer l'étendue.

A la vérité, il est aussi difficile de déterminer avec précision les besoins d'un état qu'il le seroit de déterminer ceux d'un particulier, parceque tous deux sont également dépendans de l'opinion, qui varie si prodigieusement sur ce qui doit être jugé nécessaire ou superflu; mais il y a cependant quelques points fixes, et l'essentiel est, que le gouvernement prenne pour maxime de ne s'en écarter que le moins possible.

---

*) Je dis „auroit pu être employée;" car je ne prétends, pas, que cette partie du revenu national si l'état ne la prélevoit pas, dut nécessairement atteindre cette déstination. Sans doute qu'il arriveroit dans ce cas que le plus grand nombre des contribuables augmenteroit ses dépenses particulières, ce qui après-tout, considéré sous un point de vue plus étendu, seroit peut être moins avantageux, qu'une augmentation dans les dépenses publiques: mais enfin le capital de la nation, et son industrie productive y gagneroient toujours dans une proportion quelconque, tandisque ce qui est prélevé par l'etat, est une fois pour toutes déstiné à la consommation et irrévocablement perdu pour la reproduction.

J'ai cru ces réflexions nécessaires pour prévenir les fausses interprétations aux quelles les développemens que je vais présenter, pourroient donner lieu. De ce que j'avance que les dépenses du gouvèrnement Anglois ne sont pas excessives, c'est à dire, qu'elles n'ont pas atteint le point, ou elles commencent à attaquer les sources de la prospérité nationale, on pourroit en inférer que je ne regarderois pas leur diminution comme un très grand avantage, ou que je crois le gouvernement dans le cas de pouvoir sans aucun risque augmenter les charges publiques jusqu'à ce qu'il soit arrivé à ce point fatal. Je suis bien loin d'avoir cette opinion, qui seroit même en contradiction manifeste avec les principes que je viens d'exposer. Je crois avoir prouvé plus haut, que les dépenses de tout gouvernement augmentent toujours dans une certaine proportion avec les progrès de la richesse nationale. Quel est proprement ce rapport, et comment il doit être modifié suivant les localités et les circonstances, c'est une queſtion tout-à fait étrangère à mon but, et qui pour être traitée supposeroit que je possède des données qui me manquent. Pour décider, par exemple, jusqu'à quel point l'augmentation de

dépenses, dans laquelle l'Angleterre s'est trouvée entrainée pur la guerre actuelle, a été indispensable, il me faudroit entrer dans un examen approfondi des causes et des vicissitudes de cette longue et sanglante lutte, et prononcer ensuite si elle a été entreprise par nécessité, fondée sur la justice, et conduite avec sagesse; examen, qui n'appartient pas à mon sujet.

Je n'ai ici en but que de prouver qu'il n'existe pas entre les charges actuelles de la nation Britannique et l'étendue de sa richesse un rapport essentiellement pernicieux à la prospérité publique, et que par conséquent l'opinion de ceux qui se persuadent ou qui veulent persuader aux autres que la nation marche à grands pas vers sa ruine, est dénuée de tout fondement.

Avant de passer aux calculs, qui justifieront pleinement cette assertion, commençons par établir deux principes généraux qui me paroissent aussi incontestables que féconds en conséquences.

1. Tant que toutes les branches de l'industrie d'un peuple — je dis toutes sans exception — se trouvent dans un état florissant, à plus forte raison si toutes se trouvent dans un état d'accroissement, on peut affirmer que les charges de ce

peuple n'ont pas encore atteint les bornes au delà des quelles elles deviennent essentiellement accablantes. D'après tout ce que nous avons dit jusqu'ici, il est facile d'appliquer à la Grande Bretagne les conséquences de ce principe qui n'a pas besoin de démonstration.

2. Une nation riche peut, non seulement en proportion de sa richesse, mais encore dans une proportion plus considérable supporter, sans que sa prospérité en souffre, une plus grande masse d'impositions, qu'une nation pauvre ou appauvrie. Voici sur quoi se fonde ce principe. Tout impôt, pour ne pas être accablant, doit être pris dans l'excédant des revenus d'une nation sur les besoins indispensables de sa consommation; autrement, ou il sera pris sur le fonds de cette consommation même, ce qui compromettra les moyens de subsistance du peuple, ou bien, ce qui dans certaines circonstances seroit inévitable, il sera pris sur le capital de la nation, et attaquera la prospérité nationale jusques dans sa racine. Or, comme chez une nation riche l'excédant du revenu sur les besoins de la consommation, est beaucoup plus considérable que chez une nation pauvre, l'une peut, sans tomber dans aucun des incon-

vériens, que nous venons d'indiquer, augmenter la masse de ses impôts, dans une proportion beaucoup plus forte, que l'autre.

Maintenant, pour connoître le rapport qui se trouve en Angleterre entre la somme totale des dépenses de l'état et la somme totale des revenus de la nation, jettons un coup d'oeil sur les calculs suivans: *)

Etat

*) Les deux états suivans sont tirés du discours, prononcé par Mr. Pitt à la chambre des communes le 12 Juillet 1799. Mr. Tierney, un des orateurs de l'opposition, avoit présenté le 20 Juin un apperçu de la situation des finances, lequel, quoique tendant à un but tout à fait différent, offroit cependant, quant à ce qui regarde l'état actuel, la conformité la plus étonnante avec les calculs de Mr. Pitt et ne différoit que dans la maniére d'envisager l'avenir.

Etat général des dépenses publiques de la Grande Bretagne en 1799.

Intérêts de la dette publique	18,762,024	L. St.
Intérêts de la dette des 15,000,000 à emprunter en 1799 . . .	510,000	— —
Intérêts des billets de l'échiquier	356,847	— —
Liste civile *)	898,000	— —
Dépenses prises sur les fonds consolidés (pour l'administration de la justice, monnoyage, pensions etc.) . . . . . , .	239,075	— —
Administration civile de l'Ecosse	111,973	— —
Anciennes pensions	55,400	— —
Milice	77,635	— —
Primes pour les pêcheries, les manufactures de toile . . .	344,076	— —
Frais d'administration **) .	1,589,473	— —
Somme des dépenses permanentes	22,944,467	L. St.
Montant des frais de guerre extraordinaires 29,947,000		
Avances pour l'Irlande 3,000,000		
Credit ouvert pour des dépenses imprevues . . . 3,000,000		
Intérêts de l'emprunt pour l'empereur 497,735		
Somme des dépenses extraordinaires	36,444,735	— —
Somme totale	59,389,202	L. St.

*) On sait, que par liste civile on entend le revenu particulier du roi d'Angleterre, sur lequel cependant, outre

les dépenses de sa maison, ce monarque doit encore payer, les salaires des grands officiers de la couronne, des ministres dans les cours étrangères, des juges (à l'exception de l'augmentation qui leur a été accordée en 1758) et d'un grand nombre d'autres employés, sans compter les pensions et les aumones. Après la revolution de 1688, cette liste civile fut fixée à 700,000 L. St.; elle fut portée sous George II. à 800,000 L. St.; mais alors, comme elle étoit composée en partie d'une quantité de branches de revenu séparées, elle montoit effectivement beaucoup plus haut. (Blackstone, commentaries of the laws of England. L. I: chap. 8.) Lors de son avénement, le roi actuellement regnant, en renonçant à toutes les branches séparées, consentit à ce qu'elle fut fixée à 800,000 L. St.; et en 1777 le parlement la porta à 898,000 L. St. Il est très remarquable, combien l'augmentation de cette liste civile est restée en deçà de la proportion, qu'ont suivie et la hausse de tous les prix, et l'augmentation générale de la recette et de la dépense de l'état.

**) D'après cet article les frais d'administration monteroient à 7 p. c. Mr. Rose les évalue plus haut relativement à plusieurs objets essentiels. Il assure, que d'après la derniere reduction faite en 1789, ils ne s'élevoient pour les droits de péage qu'a 5⅜ p. c., pour les accises à 5⅘, pour le timbre à 3¼ p. c.

Etat de la recette en 1799.

Produit brut des revenus permanens en prenant pour base l'année 1798	26,773,000 L. St.
Taxe sur les revenus	7,500,000 — —
Taxe pour les convois	1,500,000 — —
Excédans des fonds consolidés, de la loterie etc.	2,371,000 — —
Emprunt pour la Grande Bretagne	15,500,000 — —
Emprunt pour l'Irlande	3,000,000 — —
Billets de l'échiquier conformément au crédit ouvert	3,000,000 — —
Somme totale	59,644,000 L. St.

Maintenant pour connoitre le montant réel des impôts de l'année courante, il faut déduire de cette somme vraiment immense (pas moins de 1440 Liv. tournois) tout ce qui n'est pas payé par des impôts; savoir;

1) La somme provenant de l'emprunt de 1799, dont les intérêts seuls sont dans ce moment à la charge de la nation . . .	15,500,000 — —
2) L'emprunt pour l'Irlande, qui en général, comme le fait voir l'état des dépenses, ne doit être considéré que comme une avance du côté de l'Angleterre . . .	3,000,000 — —
3) Les sommes qui proviennent de l'excédant des fonds consolidés, de la loterie etc.	2,371,000 — —
4) Le produit des billets de l'échiquier, qui doivent être considérés comme des anticipations, ou, dans la supposition la moins favorable, comme un accroissement du capital de la dette	3,000,000 — —
Restent	35,773,000 L. St.
A quoi il faut ajouter le montant des taxes permanentes crées en 1799	316,000 — —
Somme	36,089,000 L. St.

laquelle somme doit être effectivement produite par les impôts permanens et temporaires.

Tant que la guerre durera, ces 36,089,000 L. St. doivent sans doute être regardés comme le minimum des contributions annuelles: mais il n'y a pas lieu de craindre une augmentation tant soit peu considérable de cette somme. Car, la taxe sur les revenus étant déstinée à payer la plus grande partie des dettes contractées depuis deux ans, ou qui pourront être contractées dans la suite, *) la masse des impôts ne s'accroitra que de la somme comparativement peu importante, qu'exigeront les intérêts de la partie des dettes à contracter, que n'éteindra pas la taxe sur les revenus; et, comme cette somme ne monte pour cette année qu'à 316,000 L. St., l'augmentation des impôts permanens ne pourroit être, dans la supposition même que la guerre durât encore trois ans, que de 1,000,000 L. St.

Après la guerre les . . . . qui forment la somme totale des impôts actuels éprouveront les diminutions suivantes:		36,089,000 L. St.
Taxe sur les revenus	7,500,000	
Taxe sur les convois	1,500,000	
		9,000,000 — —
Restent		27,089,000 L. St.

*) Ce ci s'expliquera plus clairement dans l'article sur les dettes de l'état.

	27,089,000 L. St.
Desquels il faut encore déduire les excédans sus-mentionnés des fonds consolidés, lotteries etc. qui alors pourront être employés à couvrir des dépenses permanentes	2,371,000 — —
Restent	24,718,000 L. St.

somme, qu'on peut regarder comme le montant des contributions permanentes, qui subsisteront après la paix. *)

Cependant, même après la paix les charges de la nation seront pendant un tems, plus considérables. La taxe sur les revenus, qui dans les premiers calculs a été évaluée à 10 millions, mais qui en 1789 n'a rapporté que 7,500,000, et que peut-être on ne pourra calculer plus haut pour les années suivantes, doit subsister après la paix jusqu'à ce que les dettes contractées depuis 1797 soient éteintes. L'époque de cette extinction dé-

*) Mr. Pitt les porte à 24,500,000 Liv. ce qui s'accorde parfaitement avec les résultats ci-dessus. Mr. Tierney les évalue à 25,614,600 sans y comprendre les intérêts des emprunts impériaux. Lord Lauderdale les a estimé egalement à 25,000,000; cette dernière estimation date, il est vrai, de 1797; mais aussi depuis ce tems moyennant le principe, d'après lequel la plus grande partie des nouvelles dettes s'éteint par la taxe sur les revenus, il ne s'est faite aucune augmentation considérable dans les dépenses permanentes.

pend et de la durée plus ou moins longue de la guerre, et du cours qu'auront les fonds publics lorsqu'elle sera terminée. Si la guerre se termine cette année ci, si à la paix les inscriptions dans les 3 pour cent consolidés ne sont pas à plus de 80 p. c., et que la taxe sur les revenus rapporte les 10 millions auxquels elle a été évaluée dans son principe, alors toutes les nouvelles dettes seront éteintes en 1803, et la taxe sur les revenus cessera d'être perçue. Si la guerre se termine en 1800, toutes les autres conditions restant les mêmes, cette époque n'arrivera qu'en 1805 etc. Jusques là, les contributions annuelles, au lieu de monter à 24,718,000, monteront a 10 millions de plus, c. à d. à 34,718,000.*)

Maintenant si la somme des revenus annuels de la Grande Brétagne, ne peut pas être évaluée au-dessous de 200 millions L. St. (et il nous semble que les calculs précédans l'ont suffisamment prouvé) la somme des contributions publiques, tant que la

---

*) S'il arrive que la taxe sur les revenus ne pût produire que 7,500,000 L. St. il faudra, sans doute, qu'elle subsiste quelques années de plus. Mais aussi la charge annuelle sera-t-elle alors de 2,500,000 L. St. de moins.

taxe extraordinaire sur les revenus subsistera, ne feroit qu'environ le sixième du revenu national et pas plus du huitième, lorsque cette taxe cessera. Et les physiocrates eux mêmes ont posé en principe, que les contributions peuvent monter jusqu'à un cinquième, sans que la prospérité nationale en souffre.

Au reste, en développant le système des dettes publiques de l'Angleterre, nous aurons occasion de montrer, que les dépenses que nous avons nommé ici permanentes ne le sont à proprement parler que dans un sens relatif. Les intérêts de la dette publique, qui constituent sans comparaison la partie la plus considérable de ces dépenses, sont, d'après le système adopté aujourd'hui en Angleterre, dans un état de décroissement perpétuel; et dans un certain nombre d'années, (abstraction faite des nouvelles guerres et des nouvelles dettes qui pourroient avoir lieu) la somme de ce qu'on appelle aujourd'hui dépenses permanentes, se trouvera diminuée des deux tiers.

Tel est le rapport qui existe en Angleterre entre les dépenses publiques, et la richesse nationale! Tel est l'état des finances brittanniques, état,

dont les adversaires les plus ardens du ministère qui préside avec tant de gloire aux affaires de cette nation véritablement grande, ne sauroient eux-mêmes contester la réalité.

Vers la fin du dernier siècle le revenu national de la Grande Bretagne étoit estimé (d'après Gregory King) à 44 millions L. St. A supposer, ce qui n'est pas vraisemblable, que sous Guillaume III il n'ait éprouvé aucun accroissement, la somme des contributions publiques, qui montoient alors en tems de paix à 3,500,000, et en tems de guerre à 4,500,000 en auroit fait à peine le treizième dans le premier cas, et le dixième dans le second; elle n'étoit donc relativement aux revenus que la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui. Et cependant on ne la levoit qu'avec beaucoup de difficulté! Aujourd'hui que la guerre la plus dispendieuse, dans laquelle l'Angleterre se soit jamais vue entrainée, fait peser sur la nation un fardeau infiniment plus considérable, aujourd'hui que les contributions publiques sont incomparablement plus fortes, elle les supporte sans qu'aucune branche de l'industrie et de la prospérité nationale en souffre la plus légére atteinte, elle les supporte même, eu égard à leur étendue, avec

beaucoup de facilité *). Au reste il est évident qu'outre une proportion bien établie entre les impôts et le revenu, et indépendamment de l'avantage que pour la facilité à payer les contributions, une nation riche aura toujours par sa richesse même sur une nation pauvre, ce fait supposer encore une repartition très habile, et un système d'imposition très-heureusement organisé.

Quoiqu'il en soit, nous devons de la reconnoissance, nous en devons même beaucoup à ceux qui depuis trois ou quatre ans se plaisent à nous représenter l'Angleterre comme marchant à grands pas vers sa décadence totale, et son gouvernement sur le bord de l'abime, déjà presque dans le gouffre de la banqueroute. Ce sont leurs déclamations, qui ont animé d'un nouveau zêle ceux qui s'occupoient à approfondir la véritable situation de ce pays: les grands objets, qui tiennent à cette importante recherche, les questions

*) C'est un fait digne de remarque que malgré la masse des nouvelles contributions qui ont été établies depuis le commencement de la guerre actuelle le produit des anciennes taxes (dont on tient régistre à part) s'est accrue considérablement dans les dernières années.

décisives, qui devoient enfin l'éclairer, ont été discutés avec plus de soin, développés avec plus de succès; et ont amené des resultats plus brillans que les amis les plus zélés de l'Angleterre n'auroient pu l'espérer ni l'attendre.

II.

SUR LA DETTE PUBLIQUE DE L'ANGLETERRE.

I.

Sur les dettes publiques en général.

Lorsque pour exécuter des entreprises extraordinaires un état se trouve obligé à des dépenses, auxquelles son revenu ordinaire ne sauroit plus subvenir, il existe pour lui trois moyens différens de se procurer les ressources nécessaires pour couvrir ces dépenses. Ou bien par une augmentation d'impôts il lève immédiatement sur ses sujets la somme dont il à besoin; ou bien par des économies qu'il sait faire dans les années où ces dépenses extraordinaires n'ont pas lieu il amasse un fond suffisant pour les couvrir lors-qu'elles se présentent, ou enfin il se procu...

ressources extraordinaires par des emprunts, en augmentant les impôts autant que l'exigent les intérêts de la somme empruntée, peut-être même le remboursement du capital.

Si les dépenses extraordinaires étoient telles qu'elles ne s'élevassent pas de beaucoup au dessus du revenu ordinaire, et qu'il suffît pour les couvrir d'une somme peu considérable, le premier de ces trois moyens pourroit bien être le plus simple et le meilleur. Mais il en est autrement, lorsque les dépenses extraordinaires exigent, comme il arrive presque toujours dans le cas d'une guerre, une somme égale ou même supérieure à la totalité des revenus et des dépenses annuelles. Pour lever immédiatement cette somme à laquelle il seroit impossible que les revenus de la nation pussent atteindre, il faudroit la prendre en grande partie sur le capital, ce qui attaqueroit toutes les branches de son industrie, toutes les sources de sa prospérité, et compromettroit absolument tout le système de son économie publique. D'ailleurs des contributions extraordinaires d'une aussi grande étendue exigeroient pour être levées des moyens différens de ceux dont on se sert pour recouvrer les impositions permanentes; celles exi-

geroient un nouveau mode de répartition, qui donneroit lieu à des abus et qui entraineroit des injustices qu'aucune sagesse humaine ne sauroit peut-être prévenir. Enfin, l'état ne pourroit jamais par ce moyen se procurer au moment du besoin, et avec la promtitude souvent indispensable à l'exécution de ses plans, les secours extraordinaires que les circonstances nécessiteroient. Aussi de grands états ont ils rarement employé cette méthode, lorsqu'il s'agissoit d'entreprises importantes et dispendieuses, ou du moins n'a-t-elle jamais été pour eux qu'une ressource secondaire.

La seconde méthode consiste à se créer ce qu'on appelle un trésor. Il est évident que sous tous les rapports, elle mérite la préférence sur la première. A la vérité elle enlève tous les ans à la richesse de la nation une somme considérable, dont une partie au moins auroit été employée à l'augmentation du capital et par conséquent de l'industrie nationale. Mais, comme cet effet ne s'opère que peu-à-peu, et ce qui est le point principal, comme dans un état bien-administré la somme épargnée annuellement doit provenir de la recette ordinaire, et par conséquent

n'affecte pas le *capital* mais seulement les *revenus* de la nation, il est certain, que les inconvéniens de cette méthode sont et moins grands et moins positifs, que ceux de la première. Elle peut tout-au-plus empêcher la formation de nouveaux capitaux productifs, tandis que l'autre, beaucoup plus pernicieuse à la prospérité publique anéantit ceux qui sont déjà formés. Elle prévient les mesures délicates et souvent dangereuses, inséparables de toute levée d'impôts extraordinaires. Enfin elle assure au gouvernement les moyens, de faire face aux besoins, à l'instant où ils se font sentir.

Dans les tems qui précédèrent la destruction de l'empire romain, cette méthode étoit la seule à laquelle de grands états avoient recours, lorsqu'ils avoient des besoins extraordinaires à satisfaire, et surtout des guerres à soutenir. Alors les nations n'étoient pas assez riches, pour fournir dans les momens de nécessité, les secours que les gouvernements demandoient, et le système du crédit public étoit à peine connu de nom. Il ne restoit donc à ces états que d'amasser des trésors. Athènes eut le sien; les autres républiques de la Grèce (sans en excepter la frugale Lacédémone)

les rois de Perse, ceux de la Macédoine, les Ptolomées en Egypte, jusqu'aux petits rois de la Judée eurent les leurs: Rome tant qu'elle fut république posséda un trésor immense, et parmi ses prémiers empéreurs plusieurs amassèrent des sommes considérables pour subvenir en cas de besoin, aux dépenses extraordinaires.

Lorsqu'après la déstruction de l'empire romain l'Europe fut devenue la proie de peuples barbares, cette maxime s'évanouit bientôt avec les circonstances, qui l'avoient fait naitre. Chez ces peuples la guerre ne fut plus regardée comme un état passager et extraordinaire: elle devint leur existence habituelle et pour ainsi dire journalière. Ils n'entretenoient point d'armées régulières; ils ne s'inquiétoient ni des approvisionnemens ni des munitions; ils ne faisoient point de ces guerres que leur éloignement du centre de l'empire rend difficiles et dispendieuses. La nation étoit elle-même son armée; les armes simples et grossières faisoient partie des ustensiles de ménage; les vivres se trouvoient partout où il y avoit des villes à piller, des provinces à dévaster; et le théatre de leur batailles étoit ordinairement le siège de leur gouvernement nomade. Lors même

que du sein des conquêtes de ces peuples barbares il se fut formé des états distincts et séparés, et que le système politique, si connu sous le nom de régime féodal, eut pris naissance, la plus grande partie du fardeau de la guerre continua d'être portée par les vassaux, qui recevoient pour payement le leurs services personnels des terres, dont on leur accordoit l'investiture. Ce ne fut qu'à l'époque, où les progrès de la puissance royale entraînèrent la chute de ce système, et lorsque les bourgeois des villes commencèrent à former une nouvelle classe de citoyens aisés, que l'usage s'introduisit de lever des subsides en argent pour subvenir aux frais des entreprises militaires.

L'entière dissolution du régime féodal, l'établissement des grandes armées permanentes, les liaisons étroites et les rapports multipliés qui se formèrent entre les nations, enfin les progrès de l'art militaire, rendirent plus pressante la nécessité de tenir en réserve des sommes considérables; mais en même tems aussi il devint plus difficile de former un trésor. Les besoins publics de tout genre se multiplièrent tellement, que les gouvernemens et les peuples avoient lieu de se féliciter, quand la recette toujours croissante suffisoit pour

faire face aux dépenses ordinaires. Ce n'étoit que par une économie sévère, et qui devenoit de jour en jour plus rare, qu'on parvenoit à se procurer des excédans de quelque importance; et d'ailleurs l'accroissement de la richesse nationale qui au premier coup-d'oeil sembloit devoir favoriser et faciliter l'accumulation, contribua lui-même à l'entraver, et devint un obstacle d'une nature toute particulière. Les progrès immenses de l'industrie donnèrent à l'argent, considéré comme moyen de circulation, une valeur beaucoup plus grande qu'il n'avoit eu jusques-là. *) La difficulté et les inconvéniens de former un trésor du-

*) Cette observation demande peut-être quelques éclaircissemens, pour qu'elle ne paroisse pas en contradiction avec un autre résultat, non moins réel et non moins constant des progrès de la société. Depuis la découverte des mines de l'Amérique la masse du numéraire s'est considérablement accrue en Europe, ce qui a amené une baisse dans la valeur de l'or et de l'argent, comparée à chaque production de la nature ou de l'industrie, ou, ce qui revient au même, une hausse dans le prix de toutes ces productions. Mais l'argent considéré dans son rapport général avec les besoins toujours croissans qu'amènent les rélations commerciales tant intérieures qu'extérieures des états, ou suivant l'expression dont je viens de me servir, considéré comme moyen de circulation, a nécessairement aujourd'hui plus de valeur que jamais; et quand il y auroit dans ce mo-

rent donc augmenter, à mesure que les besoins de la circulation devinrent plus étendus, et cette difficulté dut se faire sentir au plus haut dégré dans les états où le commerce étoit le plus florissant. *) Aussi de notre tems, à l'exception des

ment en Europe dix fois plus d'or et d'argent, qu'il n'y en avoit au quinzième siècle, quand la même somme par exemple, qui représentoit, il y a trois cens ans, un septier de bled, n'en représenteroit aujourd'hui que la dixième partie, et que par conséquent dans son rapport avec les productions sa valeur fut dix fois moindre qu'elle ne l'étoit à cette époque, il n'en est pas moins vrai que dans un tems où l'industrie et le commerce se sont si prodigieusement accrus, la masse totale du numéraire, se trouve, malgré les secours considérables et précieux des banques et autres établissemens de cette nature, beaucoup moins proportionnée qu'autrefois à la masse totale de la richesse, et aux besoins de la circulation. Je crois, que cette disproportion, si l'on considére surtout que l'appui que le crédit public et particulier prêtent à la circulation, a beaucoup diminué depuis dix ans, nous présente une des causes les plus générales, les plus essentielles et peut-être les moins observées de cette pénurie d'argent, aujourd'hui l'objet de tant de plaintes.

*) Si, par exemple, en Angleterre, on avoit voulu mettre en réserve seulement la somme que les besoins extraordinaires de l'année 1799 ont absorbée, le tresor public auroit enlevé à la circulation une masse presqu'égale à la totalité du numéraire de ce pays. D'après un calcul plutôt trop fort que trop foible, Mr. Rose estime la somme totale du numéraire de la Grande Brétagne à 44 millions (A brief Examination. App. IV.) et les dépenses extraordinaires de cette année se montèrent a 37 millions. Cf. p. 81.

rois de Prusse, du gouvernement de Berne, et de quelques princes allemands du second ou troisième rang, aucune puissance de l'Europe n'a pu parvenir à former un trésor public.'

Quelque soient cependant ces difficultés et ces inconvéniens, il est certain que le principe de mettre en réserve pour les besoins extraordinaires, une certaine portion des revenus publics, sera toujours le plus sage et le plus avantageux pour un état, à qui ses relations politiques et économiques interdisent, ou ne permettent que dans de certaines bornes le système des emprunts.

Mais là, où la constitution de l'état, et surtout la richesse individuelle des particuliers favorisent le système des emprunts, ce système — à supposer toutefois qu'il atteigne la perfection dont nous développerons les bases dans la suite de cet ouvrage — mérite la préférence sur les deux autres.

La première raison de cette préférence est, que le système des emprunts n'enlève à l'industrie et au commerce d'un peuple aucun de ses moyens de circulation: tout l'argent que les emprunts versent dans les caisses de l'état, rentre immédiatement dans la circulation, et souvent même l'é-

tat acquitte les payemens les plus considérables par le seul emploi habilement dirigé du crédit particulier des prêteurs. Cet avantage toujours précieux est surtout de la plus haute importance dans un état commerçant. Mais quelle que soit cette importance on ne doit lui assigner qu'un rang subordonné, de même qu'en général, en partant des vrais principes de l'économie politique, les moyens de multiplier le numéraire et même d'en faciliter la circulation quelques grands et quelqu'importants que puissent être ces objets, ne mèritent jamais que la seconde place dans l'ordre des pensées et des occupations d'un homme d'état. La première considération, celle qui doit toujours l'emporter sur toutes les autres, c'est l'influence qu'une opération peut avoir sur l'augmentation ou la diminution de la richesse nationale, richesse que dans les tems assez peu éloignés de nous, où l'économie politique étoit encore dans son berceau, on confondoit trop souvent avec la richesse en argent, mais qui depuis les progrès décisifs que cette science a faits dans les trente dernières années de ce siècle, est devenue un objet d'une toute autre étendue comme d'une toute autre importance.

Pour juger, si le système des emprunts mérite essentiellement la préférence sur les autres méthodes de subvenir aux dépenses extraordinaires d'un état, il faut donc nécessairement examiner, quelle est l'action de ce système sur la richesse nationale prise dans le sens le plus étendu; examen, dans lequel on ne peut guères entrer, sans avoir auparavant fixé les idées sur le rapport, qui existe généralement, et sans égard à telle ou telle méthode, entre les dépenses extraordinaires et l'état économique d'une nation, et combattu sur ce sujet quelques erreurs très repandus, peut-être même très profondément enracinés.

Les dépenses extraordinaires d'un état, si l'on entend par là la guerre et tout ce qu'elle entraine à sa suite, amènent essentiellement et inévitablement la diminution de la richesse nationale. Toutes ces dépenses livrent à un usage inproductif une masse de capitaux, qui sans cela auroient été employés à la production, et condamnent à une consommation stérile ce qui auroit servi à une consommation vivifiante. Il est vrai que non seulement toutes les dépenses d'un gouvernement, comme en général toutes celles qui ont pour objet des travaux inproductifs, sont plus ou moins

sujettes à ce désavantage. Mais d'un côté les dépenses ordinaires d'un état sont d'une nécessité si évidente, que sans elles la société ne sauroit subsister, de l'autre elles sont d'une utilité si marquée que la perte qu'elles occasionnent devient en dernier résultat un profit réel et indubitable; tandisque les dépenses de la guerre sont liées à tant de malheurs, affectent d'une manière si grave tous les rapports sociaux, et sont en même tems d'une étendue si ruineuse, qu'on ne peut jamais les considérer que comme un mal pur et sans mélange. Sans doute que des motifs légitimes et même sacrés, la loi de sa conservation, des devoirs devant lesquels toute autre considération doit fléchir, des circonstances qui justifient toute espèce de sacrifices, peuvent souvent commander aux gouvernemens de faire peser sur les peuples la guerre et tous les fléaux qui l'accompagnent. Mais il n'en est pas moins certain, que dans les principes de l'économie politique les dépenses inséparables de la guerre sont purement et essentiellement nuisibles, et que s'il est vrai que toutes les dépenses d'un gouvernement doivent être d'après les mêmes principes, qualifiés de pertes ré-

elles; celles-ci méritent cette qualification au suprême degré.

Supposons qu'une campagne, ou les préparatifs d'une campagne coutent à un état vingt millions; quels sont proprement les objets que l'on paye avec ces vingt millions? Des vivres pour un grand nombre d'hommes et d'animaux qu'on éloigne de leur séjour ordinaire; des habillemens, qui s'usant plus vite demandent à être renouvellés plus souvent; des munitions de guerre qui sont irrévocablement perdues; enfin le transport de tous ces objets, les frais énormes qu'exige le déplacement d'une armée nombreuse, les magasins, les hôpitaux, les salaires extraordinaires d'une foule d'employés subalternes. Cette immense consommation a lieu, sans que, dans le sens rigoureux de l'économie politique, un seul de tous ces hommes, et des animaux utiles qui les accompagnent, ait produit par son travail la valeur d'un écu. A la fin de l'année ces vingt millions se trouvent donc disparus dans toute la force du terme. Car, tout ce qui se consomme sans que le consommateur reproduise en même tems, disparoit véritablement. Si ces vingt millions avoient été employés à un travail productif quelconque, non

seulement ils reparoitroient au bout d'un certain espace de tems, mais encore ils auroient crée un excédant considérable, et fourni par conséquent les bases d'une consommation et d'une reproduction toute nouvelle.

Maintenant que l'on rapproche de ce véritable état des choses les jugemens qu'on entend porter tous les jours, par des hommes même qui s'attribuent des connoissances en administration publique: „La guerre, disent ils, fait circuler l'argent; pourvu qu'elle ne s'éloigne pas trop des frontières, la perte de numéraire, qu'elle occasionne, est purement apparente; ce qui se dépense dans le pays, ne peut être perdu pour le pays etc." Il est évident que tous ces lieux communs ont leur source dans des illusions nées du faux principe, que la richesse ne consiste que dans l'argent. Si l'argent seul constituoit la richesse des nations, on pourroit affirmer hardiment que la guerre ne coute rien, absolument rien; car il ne disparoit aucune des pièces de métal qu'elle met en circulation. Alors on pourroit même aller jusqu'à dire qu'elle enrichit les pays; car si les sommes qu'on y employe, et qui peut-être étoient plus ou moins retirées de la circulation, sont tout

à coup mises en mouvement, si surtout la plus grande partie des achats qu'elle exige se fait dans l'intérieur du pays, il circulera sans doute plus d'argent qu'auparavant. Mais si les millions qui achètent sont un capital, les provisions qu'ils achètent n'étoient pas moins un capital; et c'est ce capital qui est perdu et irrévocablement perdu, peu importe qu'il ait été consommé dans le pays même, ou aux extrémités du monde. Le foible avantage d'une circulation un peu plus rapide, qui d'ailleurs n'en seroit un que pour les états qui auroient adopté le système de thésaurisation, ne sauroit entrer en compensation avec une perte aussi réelle.

Les réflexions que nous venons de présenter, s'appliquent également à tous les systèmes. Pour examiner, si celui des emprunts mérite la préférence sur les deux autres, la question doit donc être posée de la manière suivante: Ce système est-il moins funeste que les autres à la richesse nationale?

Il se répandit vers le milieu de ce siècle sur la théorie des dettes nationales une opinion singulière et tout-à-fait sophistique, qui a égarée plus d'un écrivain de mérite, et qui aujourd'hui

encore semble conserver quelqu'ascendant sur plusieurs de ceux, qui d'ailleurs ont su s'élever au dessus des erreurs grossières de l'ancien système d'économie politique. On soutenoit, qu'une dette publique bien organisée augmentoit la richesse d'une nation, en doublant au moyen des obligations créées par l'état, le capital que ces obligations représentent; car ce capital, disoit-on, a passé des mains de ceux qui le possédoient dans celles du gouvernement, et cependant il se retrouve encore dans les mains des premiers possesseurs, propre à être employé à toutes les entreprises utiles; et de cette manière il se fait, que les emprunts ont créés effectivement à côté de l'ancien capital un capital nouveau, et qui n'existoit pas auparavant. Un Portugais, nommé Pinto, homme d'ailleurs d'un esprit pénétrant, et un des premiers écrivains, *) qui ont répandu quelque jour sur cette matière, paroit avoir été l'inventeur de ce singulier paradoxe, qui lui a valu de la port des adversaires de ses principes la

*) Il publia en 1761 un Essai sur la circulation et le crédit, qui renfermoit le germe d'une partie de ce qui a été dit de plus juste dans la suite sur la théoric des dettes publiques.

plaisanterie assez bien fondée, que d'après cette doctrine un état n'auroit rien de mieux à faire que d'augmenter ses dettes de propos délibéré, puisque ce seroit le moyen le plus simple de doubler son capital.

Ce rêve s'évanouit bientôt, si l'on fait seulement quelque réflexion à ce que nous avons déjà développé relativement à l'effet que produisent sur la richesse nationale les dépenses de la guerre. La capital qui a passé des mains des créanciers de l'état dans celles du gouvernement, d'où il sort pour payer les frais d'une guerre, est irrévocablement perdu, quoique les écus qui l'ont successivement représenté restent dans la circulation. Il ne peut donc plus être question de ce capital tout-à-fait disparu. Employé même à des travaux productifs, à la culture ou à l'amélioration du sol, à établir des fabriques, à étendre le commerce, un capital provenu d'emprunts ne pourroit jamais être considéré comme doublé, ou du moins ne le seroit que sous un point de vue commun à tous les capitaux productifs qui se reproduisent peu à peu par les intérêts qu'ils rendent.

En rejettant donc la prétention chimérique

de ce doublement des capitaux, la seule question qu'on puisse raisonnablement élever sera celle-ci: La théorie des emprunts donneroit-elle du moins le secret, de fixer dans l'état un capital, même après qu'il a été anéanti? En effet, avoir résolu ce problême, qui sans doute au premier coup d'œil semble tenir un peu des opérations de l'Alchymie, seroit déjà un triomphe assez brillant pour le système qui auroit conduit à un résultat aussi extraordinaire. Pour savoir jusqu'à quel point on pourroit y parvenir, il est nécessaire d'entrer dans un examen plus approfondi de l'organisation d'une dette publique régulière.

D'abord il est clair, que le capital que représentent les créances d'une dette publique, n'est qu'un capital fictif, artificiellement formé d'un papier, auquel la puissance et le crédit du gouvernement ont pu seules donner sa valeur. Ce capital n'existe et n'agit que par ses intérêts. D'autres capitaux, par l'emploi qu'on en fait, produisent leurs intérêts. Ici, au contraire, ce sont les intérêts qui produisent le capital. Si donc la fondation d'une dette publique avoit la puissance, de conserver les capitaux qu'elle représente, tout dépensés et tout consommés qu'ils sont, ou

plutôt — puisqu'il y auroit là contradiction évidente — si par le moyen artificiel des créances, elle pouvoit à la place de ces capitaux anéantis, en mettre de nouveaux, non pas seulement de nom, mais dans la réalité, ce ne seroit que dans les intérêts qu'il faudroit chercher cette puissance. Ce seroient les intérêts, qui apporteroient une nouvelle valeur, qui mettroient un nouveau produit dans la circulation. C'est alors qu'ils représenteroient véritablement un nouveau capital, et que le système des emprunts auroit en quelque sorte créé ce nouveau capital.

Pour s'assurer si la chose est possible et jusqu'à quel point elle l'est, il suffit d'examiner avec attention, de quelle manière se forment les intérêts d'une dette publique. Ils proviennent des impôts, qui sont une partie du revenu national, ou, pour nous exprimer avec plus de précision, une partie de l'excédant de ce revenu sur les besoins immédiats de la consommation générale. Or cet excédant ne peut avoir que deux sources. Ou bien le peuple sans augmenter réellement ses revenus, restreint sa consommation autant qu'il est nécessaire pour fournir l'accroissement d'impôts, qu'exigent les intérêts de la dette publique. Ou

bien en donnant à son industrie une nouvelle activité, il parvient à créer un nouveau produit, de nouveaux revenus, et à acquitter par ce moyen les nouvelles charges qui lui sont imposées. Dans le premier cas, tout ce qui arrive, c'est qu'une partie de ce qui étoit destiné à la consommation des particuliers, est employé à la consommation du gouvernement, sans qu'aucun nouveau produit ait été formé; et comme dans le cours ordinaire des choses une portion de cette partie iroit même grossir le capital, et deviendroit productive, au lieu qu'ici elle ne sert qu'à payer les intérêts d'un capital déjà consommé, dans ce cas l'existence d'une dette publique opère plutôt la diminution que l'augmentation de la richesse nationale. Dans le second cas, au contraire, les intérêts sont véritablement un nouveau produit; et entant que la nécessité de payer ces intérêts, ou ce qui revient au même, la fondation d'une dette publique a donné naissance à ce nouveau produit, on a droit de dire, que cette dette a mis un nouveau capital à la place de celui, qui a été consommé au moment où elle s'est formée.

Dans la réalité, chez une nation riche et industrieuse, les deux cas se trouvent réunis; et

c'est par le concours des deux moyens, que nous venons d'exposer, qu'on obtient les intérêts des dettes publiques. Une partie de ces intérêts, c'est à-dire des impôts qui les fournissent, est produite par un retranchement dans la consommation, l'autre par un redoublement de l'industrie. Dans quelle proportion ces deux causes contribuent à l'effet qui leur est commun, c'est-ce qu'il est impossible de déterminér; mais il suffit de pouvoir constater la réalité de la dernière sans qu'il soit nécessaire d'en connoitre le dégré.

C'est précisément en cela que consiste tout le prix de l'ingénieux mécanisme d'une dette publique, et c'est ce qui lui donne un avantage incontestable sur toutes les autres méthodes de subvenir aux dépenses extraordinaires. Le système des emprunts non plus que les autres méthodes ne sauroit empêcher que les sommes employés à de pareilles dépenses, ne soient consommées et anéanties pour toujours. La difference ne se trouve que dans les moyens de remplacement. Ici toute autre méthode que celle des emprunts abandonne l'industrie à celle même: toutes lui enlèvent une partie de ses capitaux, sans lui fournir aucun moyen de les recouvrer. Mais le sy-

stème des emprunts fixe le capital perdu, en ce qu'il attache à un papier par lui-même stérile un droit de jouissance sur une portion du revenu national; et quoique dans le principe ce ne soit qu'une fiction, il n'en est pas moins vrai, que cette fiction oblige tous ceux qui doivent par des impôts fournir les intérêts, à des efforts qui sans cela n'auroient pas eu lieu; elle les excite sans cesse à former un nouveau produit, auquel l'industrie abandonnée à elle même ne seroit pas parvenue; et par ce nouvel essor qu'elle a donné à l'industrie, elle opère le remplacement réel d'une partie du capital perdu. Ainsi quoique loin de doubler le capital que le papier représente, le système des emprunts n'ait pas même la faculté de le conserver, quoiqu'il ait tout aussi peu celle de substituer immédiatement un capital nouveau, à ce capital irrévocablement perdu, il est certain néanmoins qu'il contribue efficacement à accélérer sa reproduction; il porte donc moins d'atteinte à la richesse nationale, que toutes les autres méthodes, et sous ce rapport décisif, il mérite de leur être préféré, partout ou il est applicable.

Il est vrai que depuis sa naissance le système des emprunts a encouru la défaveur de plusieurs

écrivains célèbres qui n'ont pas craint de le représenter comme la source des plus grands maux, comme tendant directement à la ruine des états. Mais ils écrivoient dans un tems, où ce système étoit encore loin de sa perfection; et nous montrerons bientôt, que la plupart de leurs objections portent précisément sur les imperfections et les défauts, qui l'entachoient à cette époque.

En suivant l'histoire du crédit public depuis la fin du siècle passé jusqu'à la fin de celui-ci, on remarque trois périodes distinctes, dont la première peut être regardée comme l'enfance du système des emprunts, la seconde comme sa jeunesse, et la troisième comme l'époque de sa maturité.

Dans la première de ces trois périodes la théorie des dettes publiques étoit encore si informe, et si peu assise, que presqu'à chaque nouvel emprunt on suivoit un nouveau principe. Tantôt anticipant sur la recette ordinaire de l'état on l'engageoit pour plusieurs années; tantôt on empruntoit des sommes considérables, sans assigner un fonds quelconque pour le payement des intérêts; tantôt enfin on faisoit des contrats, par lesquels on garantissoit le remboursement du capital même à des époques déterminées et prochaines. On regar-

doit en général des emprunts à rentes perpétuelles comme extrêmement dangereux. En France surtout ce genre d'emprunts n'obtint jamais la confiance de la nation; et les banqueroutes fréquentes que le gouvernement françois fut contraint de se permettre, justifioient une méfiance, par suite de laquelle les créanciers de l'état ne se prêtoient qu'à des contrats qui leur garantissoient dans un court espace de tems la rentrée des fonds qu'ils avançoient. Il en étoit à peu près de même en Angleterre au commencement de ce siècle. Le gouvernement aussi bien que les créanciers sembloient toujours avoir pour objet principal le remboursement des capitaux. Davenant, qui écrivoit sous Guillaume III. posoit encore en principe, que la méthode des remboursemens à époques étoit préférable à celle des rentes perpétuelles. En traitant des dettes publiques depuis la révolution jusqu'à la paix de Ryswik, il fait à peine mention des intérêts très considérables, dont elles chargoient l'état. C'est toujours le remboursement des capitaux qui l'occupe de préférence et même exclusivement.

Frappés des difficultés inséparables de tout plan de remboursement à époques fixes, les adi

ministrateurs s'occupoient sans cesse des moyens de faciliter ce remboursement. Ils n'en imaginèrent pas de plus efficace que l'établissement des rentes viagères et des tontines, qui au moyen d'annuités supérieures à l'intérêt ordinaire de l'argent, assuroient l'extinction du capital de la dette, soit par la mort d'un individu, soit par la mort du dernier des membres d'une société de créanciers. En Angleterre on abandonna de plus en plus ce genre de contrats à mesure qu'on se rapprochoit d'avantage des vrais principes du système des emprunts. En France au contraire, où, à bien dire, le système ne sortit jamais du berceau, ils acquirent toujours plus de faveur.

Cependant il est certain, que tout état dont les emprunts sont la ressource ordinaire, — car il ne s'agit pas ici d'emprunts passagers, et peu considérables en proportion de la recette — doit tôt ou tard arriver à la banqueroute, s'il adopte la maxime des remboursemens à époques. Que ces remboursemens soient promis purement et simplement à des époques déterminées, ou qu'on les rende plus compliqués par le moyen des loteries ou autres inventions pareilles, ou qu'on les déguise par des rentes viagères de quelque nature

qu'elles soient, l'effet, pour être plus ou moins sensible, plus ou moins rapproché, n'en sera pas moins certain. On peut même dire que ce genre d'opérations implique contradiction. Si l'état aujourd'hui ne peut faire face à une dépense extraordinaire que par le secours d'un emprunt, on ne voit pas trop, comment dix ans plus tard il y parviendroit sans le secours d'un autre emprunt. Et à supposer qu'en fixant les remboursemens à des époques reculées, la chose ne fut pas impossible dans un cas particulier, elle le sera du moins, lorsqu'on aura accumulé emprunt sur emprunt, et qu'à la fin chacun des remboursemens exigera lui-même un capital, que la recette ordinaire ne pourra plus fournir. Le résultat immanquable de cette méthode sera toujours, qu'à l'époque du remboursement on se trouvera contraint ou de recourir directement à des emprunts, ou de prendre la somme à rembourser sur la recette ordinaire, et d'occasionner par-là un déficit, qui ne pourra lui-même être comblé que par de nouveaux emprunts. L'embarras ira donc toujours croissant, et de manière ou d'autre la banqueroute sera inévitable.

De plus, comme dans ce système funeste on se flatte toujours, que la recette ordinaire sera

suffisante pour éteindre la dette au bout d'un certain nombre d'années, on néglige en faisant de nouveaux emprunts de pourvoir à un nouveau fonds et d'établir de nouveaux impôts pour l'acquittement des intérêts; il ne reste donc d'autre sureté au créancier de l'état que l'hypothèque générale de la recette ordinaire, hypothèque vague, insuffisante, et déjà engagée à d'autres dépenses. De là le discrédit et toutes les suites déplorables qu'il entraine!

Ce fut-là la route désastreuse qui conduisit la France à sa ruine! C'est sur cette base fatale que se sont faits presque tous les emprunts, qui ont eu lieu dans les dernières années de Louis XV, et sous tout le regne de Louis XVI. Les administrateurs entassèrent dettes sur dettes, promirent outre une masse immense de rentes viagères le remboursement d'une grande partie des capitaux empruntés, se fièrent, dans leur inconcevable aveuglement, à ce qu'ils appelloient des améliorations de la recette, ou à des économies inexécutables, n'osèrent jamais établir des impôts qui eussent couvert leurs emprunts, et toujours exaltant leur profonde sagesse, annonçant toujours la libération prochaine de l'état, ils

creusèrent l'abime, qui engloutit à la fin l'hypothèque et les créanciers, les propriétés publiques et celle des particuliers, le monarque et la monarchie.

L'Angleterre fut plus heureuse. Elle abandonna à tems et avant que la maladie fut parvenue au point où tous les secours de l'art auroient échoués devant elle, le principe aussi déraisonnable que dangereux d'un remboursement formel des capitaux. Sous le regne de George I. on ne connoissoit guères plus en Angleterre d'autres emprunts que ceux à rentes perpétuelles; et dès la première moitié de ce siècle la théorie du crédit public avoit fait des progrès si considérables, que dans tous les emprunts, l'obligation de la part de l'état de rembourser les capitaux, avoit cessée d'être regardée comme une condition formelle et nécessaire. Le payement bien assuré des intérêts, et la faculté de transférer les inscriptions d'un possesseur à un autre, faculté qui loin d'être assujettie à aucune taxe, étoit au contraire favorisée de toutes les manières possibles par les arrangemens pris avec la banque; voilà les deux grands pivots sur les quels tournoit toute la machine du crédit public. Sa base la plus solide

étoit la maxime invariablement observée, d'assigner immédiatement à chaque nouvel emprunt soit par de nouveaux impôts soit par d'autres ressources suffisantes et immanquables, le fonds nécessaire pour le payement des intérêts. Dans cette opération consiste proprement ce que les Anglois appellent fonder la dette de l'état.

C'est seulement, lorsque le système des emprunts a acquis ce degré de consistance et d'harmonie, qu'il est permis de raisonner sur ses effets, et d'etablir une comparaison motivée entre ce système et les autres méthodes de subvenir aux dépenses extraordinaires. C'est alors seulement qu'il est dégagé de ces inconséquences, qu'une sorte d'instinct économique semble avoir désignées aux Anglois, longtems avant qu'une analyse plus approfondie en eut développé les sources. Pour peu qu'on se donne la peine d'appliquer à cet objet les principes d'économie politique exposés jusqu'ici, on se convaincra facilement, que l'idée seule d'un remboursement formel des capitaux attaque le système des emprunts dans ses bases, fait disparoître tous les avantages qu'on pouvoit en retirer, et le met au rang des plus fatales illusions qui aient jamais égaré un administrateur.

Mais lorsque par le mécanisme d'une dette publique regulièrement fondée, on a su se garantir du premier écueil que présente le système des emprunts, il reste encore à se préserver d'un second qui peut-être n'offre pas moins de dangers. Comme après ce premier pas vers la perfection, les charges de la nation n'augmentent à chaque nouvelle dette que l'état contracte que de la somme nécessaire à l'acquittement des intérêts, la facilité séduisante d'une pareille opération peut porter à en user avec excès, et à l'étendre au delà des bornes préscrites par la sagesse. Car une dette fondée doit avoir aussi ses bornes, qu'elle ne peut franchir sans amener tôt ou tard l'époque où les intérêts qu'elle exige, et les impôts qui doivent couvrir ces intérêts, excèdent les forces de la nation. Sous ce rapport il seroit possible que le système des emprunts trouvât dans son perfectionnement même le principe de sa ruine et de la décadence de l'état.

De là vient, que le gouvernement Anglois le seul qui ait jamais porté ce système à sa véritable perfection, a senti de bonheur le besoin de donner des limites à l'accroissement de la dette publique. Le but fut déjà atteint en partie par une diminu-

tion d'intérêts, opérée à diverses reprises avec succès et sans contrainte, diminution qui peu à peu avoit reduit plus des trois quarts de la dette à l'intérêt de trois pour cent, et qui toutes les fois que le créancier de l'état la jugeoit plus avantageuse que la rentrée de ses fonds, équivaloit à un remboursement réel. Mais le moyen le plus efficace consistoit dans l'application habile et constamment suivie d'un fond d'amortissement, mesure, dont à la vérité on avoit d'assez bonne heure reconnus les précieux avantages, mais dont le perfectionnement étoit réservé à une époque plus récente du crédit public. Longtems après qu'on se fut avisé de ce moyen, on avoit encore des notions si vagues sur la nature et sur la véritable destination d'un fonds d'amortissement, que des écrivains célebres, tels que Sir James Steuart, ne l'envisageoient comme un soutien du credit que sur ce „qu'on l'avoit toujours sous la main, pour faire face à des dépenses imprévues."*) Aussi ne manquoit-on pas dans

*) An inquiry into the principles of political Oeconomy by Sir James Steuart. Vol. II. L. IV, cap. 7. Cet ouvrage parut en 1767.

les cas de nécessité pressante de le détourner de sa destination primitive, et souvent même on alloit jusqu'à le dénaturer entièrement. Une théorie aussi imparfaite, l'incertitude qu'elle amenoit nécessairement dans la pratique, ne permettoit pas que l'amortissement fit des progrès considérables; ses effets furent toujours lents et peu sensibles, et ne diminuèrent la dette que dans une progression fort insignifiante, jusqu'à ce qu'enfin le nouveau plan de Mr. Pitt fut adopté en 1786, completté et étendu en 1792, et depuis ce tems affermi et perfectionné sans relâche.

Nous développerons plus en détail le caractère distinctif de ce plan, lorsque nous examinerons l'état actuel de la dette publique de l'Angleterre. Il s'agit seulement à présent de faire voir, que l'établissement et l'exécution d'un pareil plan annonce la dernière époque du système des emprunts, l'époque de sa maturité et de son entier perfectionnement. Du moment qu'on a reconnu le principe que la dette de l'état doit être toujours resserrée dans de certaines bornes, et qu'on doit constamment travailler à son extinction progressive, du moment que sous une administration sage et intègre, ce principe a été admis

dans la pratique, consacré comme une maxime invariable, et habilement combiné avec les bases fondamentales du système des emprunts, *) dès-lors le crédit public est arrivé à ce point de stabilité et de consistance, sans lequel il ne sera jamais qu'un instrument fragile, souvent même un instrument dangereux. Dès-lors toute la dette perpétuelle se change en une suite d'annuités, dont l'extinction aura lieu plutôt ou plus tard selon que les circonstances lui seront plus ou moins favorables, mais peut du moins se prévoir avec certitude, et se calculer même avec précision. Chaque nouvel emprunt porte en lui-même le principe de son amortissement, et annonce dès sa naissance l'époque, où, sans charges accablantes pour la nation, sans infraction au droit des créanciers, sans embarras pour l'administration, sans secousse violente pour l'état, il disparoitra par l'effet ingénieux et sûr d'un contre-poids bien balancé. L'idée d'une progression à l'infini des

*) En France aussi on avoit souvent projetté des plans d'amortissement très étendus, et en apparence très brillans; mais fondés sur le principe absurde des remboursemens à époques ils ne pouvoient avoir que des résultats illusoires, et devoient nécessairement rester sans exécution.

charges publiques cesse d'effrayer les esprits; le cours des effets publics ne peut plus baisser jusqu'à un taux trop désavantageux à la formation de nouveaux emprunts; *) les conditions des nouveaux engagemens deviennent de plus en plus favorables. Le principe une fois établi qu'on ne doit jamais se permettre d'augmenter la dette publique, sans s'occuper en même tems de sa réduction, si alors des guerres dispendieuses lui donnent un accroissement si subite, que les moyens ordinaires d'amortissement ne se trouvent plus suffisans pour le contrebalancer, l'administration aura

*) Il est naturel que relativement à l'augmentation des intérêts chaque nouvel emprunt devienne plus onéreux en proportion de la baisse des fonds publics. Lorsqu'en Angleterre le prix de ces fonds étoit tombé à 48, l'état devoit donner pour 100 L. St. en espèce une inscription de 208 L. St. Comme à l'époque du dernier emprunt les fonds étoient montés au delà de 57, ces 100 L. St. ne coutoient plus que 175 L. St. valeur nominale. Lorsque dernièrement, par un phénomène très rare au milieu d'une guerre, ils étoient montés, dans un court espace de tems jusqu'à 67, les 100 L. St. ne coutoient alors que 149 en inscriptions. Or comme les intérêts d'une dette fondée se payent toujours d'après la valeur nominale des inscriptions, il est facile de voir quelle différence frappante doit mettre dans les charges permanentes, le taux où se trouvent les fonds publics à l'époque de la formation d'un nouvel emprunt.

recours à des moyens extraordinaires, tels que ceux dont en dernier lieu le ministère britannique a fait si heureusement usage.

Si de ce point de l'entier perfectionnement du système des emprunts on jette un regard en arrière sur l'époque où il n'étoit encore qu'à son premier développement, on cesse de s'étonner qu'à cette époque des écrivains d'un grand mérite aient pu le condamner si sévèrement et le rejetter même avec dédain. Le système sur lequel ils exerçoient leur critique n'étoit pas le système actuel; il n'y a qu'un observateur superficiel qui puisse méconnoitre les changemens essentiels et charactéristiques, qu'a subi son organisation dans les quinze dernières années. Si les adversaires qu'il eut alors, pouvoient ressusciter aujourd'hui, du moins les adversaires éclairés — car d'ignorans déclamateurs ne se rendent pas plus à l'expérience qu'ils ne cèdent au raisonnement — peut-être n'y en auroit-il aucun, qui ne retirât un jugement qu'il avoit porté sur des apperçus imparfaits.

Je passe sous silence les vaines diatribes de l'Abbé Raynal, les calculs chimériques du Docteur Price (qui en 1777 prétendit dé-

montrer mathématiquement, que la banqueroute seroit inévitable, dès que le capital de la dette publique de l'Angleterre monteroit à la somme de 200 millions, dont alors il différoit encore de 66 millions) et les menaces prophétiques de tant d'autres auteurs, François et Anglois, plus ou moins célèbres. Mais un phénomène qui mérite une attention beaucoup plus sérieuse, c'est que quatre des écrivains les plus illustres de ce siècle, Montesquieu, Hume, Adam Smith et Sir William Blackstone, *) qui certai-

*) V. Esprit des loix L. 22. cap. 15. 16 — Essays moral political and litterary Part II. Essay 9, and History of England Vol. V. App. III. — Inquiry into the principles of national wealth. B. V. cap. 8. — Commentaries on the laws of England. B. I. cap. 8. — Les dix chapitres que James Steuart (Political Oeconomy B. IV. part 4.) a consacrés à cet objet ne donnent point de résultats positifs, et n'offrent pas un très-grand intérêt. En général, l'opinion qui place cet écrivain sur la même ligne que Smith, quoique assez universellement adoptée (sur-tout en Allemagne), me paroit peu fondée. Tout en rendant justice à son mérite, il me semble cependant, que la différence entre lui et Smith est à peu près celle qui se trouve entre un calculateur exercé et un profond mathématicien. Nous devons à Steuart des réflexions ingénieuses sur plusieurs branches de l'économie publique, et principalement sur les monnoyes; Smith au contraire est devenu le créa-

nement réunissoient entre eux en fait de politique, de législation, et d'économie publique, les connoissances les plus profondes, dont ce siècle ait à se glorifier, doivent être comptés parmi les adversaires les plus prononcés des emprunts à rente perpétuelle. Leur éloignement pour ce système semble dériver principalement des motifs que nous allons développer:

Ils ne pouvoient jamais se départir entièrement de l'idée, que le capital d'une dette publique devoit tôt ou tard être remboursé formellement. „Il n'y a pas d'exemple" — dit Smith — „que la

teur d'une nouvelle théorie, qui tenant le milieu entre les deux extrêmes du système physiocrate et du système mercantile, a décomposé dans ses derniers élémens le mécanisme si compliqué de l'existence civile et économique de l'homme, un des sujets les plus difficiles dont l'esprit humain puisse s'occuper. Lui seul a fait faire à la partie scientifique de l'économie politique, plus de progrès, que tous ceux qui l'ont précédé ou suivi pris ensemble. Lorsqu'il arrive à ce grand écrivain de tomber dans une erreur sur un sujet quelconque, ce qui certainement a eu lieu dans son chapitre sur les dettes publiques, il la rachète amplement, comme le même chapitre le prouve aussi, par des préceptes, qui semblent devoir à jamais servir de texte à tout ce qui pourra être dit de vraiment utile sur les matières qu'il a traitées. Le tems dissipera le peu d'erreurs qui lui sont échappées; les vérités dont il a enrichi le monde, seront éternelles.

dette publique d'un état, une fois accumulée jusqu'à un certain point, ait jamais été rigoureusement et complettement payée. Si l'état se libéroit, ce n'étoit jamais que par une banqueroute, quelquefois par une banqueroute reconnue, toujours du moins par une banqueroute effective, quoique très souvent par de prétendus payemens" — Il est évident, que cette critique qui atteint à bon droit le système des emprunts tel qu'il étoit avec ses défauts primitifs, et toutes les imperfections dont en France on n'avoit jamais su le dégager, ne peut en aucune manière s'appliquer à une organisation regulière d'annuités perpétuelles.... En Angleterre le créancier public, moyennant un contrat, auquel il a souscrit de son plein gré, n'a acquis de droit que sur les intérêts du capital qu'il a prêté; et si cependant l'état (qui dans chacun de ces contrats s'est reservé la faculté de rembourser à volonté le capital de la dette) trouve son avantage à éteindre ce capital par un amortissement successif, on ne sauroit refuser à ce genre de payement d'être rigoureux et complet.

2. Ils ne pouvoient s'imaginer, qu'il fut possible, qu'on ne s'écartât jamais de l'application re-

regulière et soutenue d'un fonds d'amortissement, et d'après cela ils n'entrevoyoient pas de barrière contre un accroissement illimité de la dette publique. L'expérience de leur tems justifioit leur méfiance. Les plans d'amortissement étoient alors presqu'illusoires. Il en est tout autrement depuis 1786. Depuis cette époque le ministère n'a plus un seul instant perdu de vue la nécessité de mettre des bornes à la dette publique; loin de dévier en rien de la route qui seule pouvoit conduire à ce but, il ne s'est occupé que du soin de l'applanir; et si ce fut d'abord, comme on ne sauroit le nier, le danger toujours croissant, qui le détermina à prendre des mesures efficaces, on ne peut cependant lui refuser le tribut d'éloges, que méritent la fermeté et la sagesse avec laquelle au milieu des circonstances les plus difficiles et malgré les besoins et l'embarras du moment, il suivit invariablement le plan qui devoit prévenir les embarras de l'avenir.

3. Ils ne pouvoient prévoir pour leur patrie un accroissement de puissance, une augmentation de l'industrie territoriale et manufacturière, du commerce, de la richesse générale enfin, telle que l'expérience des vingt dernières années l'a pré-

sentée en effet. Ils croyoient donc que l'établissement de nouveaux impôts, suite nécessaire de l'accumulation de la dette, ou cesseroit bientôt d'être possible, ou, si à toute force on vouloit le réaliser, déviendroit tellement oppressif, qu'il dessécheroit toutes les sources de la richesse nationale, opéreroit une stagnation effrayante dans toutes les branches de l'industrie, et feroit crouler en même tems les bases du crédit et de la prospérité publiques. **Hume** voyoit déjà l'impôt territorial (qui aujourd'hui n'est pas d'un shilling plus haut qu'en l'année 1751 où il écrivoit ceci) porté à 19 shilling par livre, c. a. d. à 95 pour cent; il voyoit tous les moyens d'imposition totalement épuisés, toutes les propriétés dans les mains des créanciers de l'état etc. *) De toutes les erreurs dans lesquels on pouvoit tomber sur cette matière, celle-ci etoit certainement la plus excusable. Pour croire aux progrès immenses de la nation angloise, il faut en avoir été temoin.

---

*) Il est très remarquable, que de tous les argumens, avec lesquels cet écrivain, d'ailleurs si judicieux, a combattu le système des emprunts, il n'en est pas un seul qui n'ait été démenti par l'expérience, et que de toutes ses sinistres prédictions pas une seule n'a eu son accomplissement.

Il faut l'avoir vue après une guerre de cinq ans contre toutes les puissances maritimes et après la perte de ses colonies d'Amérique, s'élever à un degré de prospérité dont il n'y eut jamais d'exemple, il faut l'avoir vue, au plus fort d'une guerre beaucoup plus terrible encore et où le salut de l'Europe sembloit dépendre de ses inépuisables moyens, étendre toutes les branches de son industrie, augmenter toutes les sources de son revenu, faire marcher sa facilité à supporter des impôts d'un pas égal avec ces impôts mêmes, et paroître après chaque effort plus capable encore d'en soutenir un nouveau: — il faut avoir vu tous ces phénomènes, il faut avoir été contemporain de tant de prodiges, pour se faire une idée de ce que peut l'activité humaine. Les philosophes et les hommes d'état qui écrivoient il y a trente ans sur le système des emprunts, pouvoient ils prévoir des résultats aussi extraordinaires? En 1776 époque ou Smith publia son excellent ouvrage, les impôts permanents de l'Angleterre s'élevoient à environ 10 millions, la dette publique à 156; et quoiqu'avec une franchise d'autant plus honorable pour lui, qu'elle sembloit atténuer ses propres assertions, il convint que jusques-là

l'industrie et la richesse nationale n'avoient pas souffert la plus légère atteinte, il avertissoit néanmoins, que déjà on approchoit de la dernière limite des efforts. Il auroit peut-être traité de visionnaire celui qui lui auroit dit, qu'en 1799 les impôts temporaires seroient montés au triple, les impôts permanent au double, la dette publique à 400 millions, et que cependant alors il se manifesteroit aussi peu de symptome de décadence qu'il n'en appercevoit de son tems. S'il avoit pu prévoir que pendant ces vingt années le revenu national se trouveroit également beaucoup plus que doublé, il n'auroit plus rejeté cette perspective parmi les chimères.

Outre les trois motifs que nous venons d'assigner à l'éloignement de ces écrivains célèbres pour le système des dettes perpétuelles, ils allégoient encore quelques argumens généraux et indépendans des circonstances; pour examiner cet objet sous tous ses rapports, nous allons développer ici ces argumens.

1. Comme une partie des créanciers de l'état se trouve dans les pays étrangers, ce système enlève nécessairement des sommes considérables au

pays qui l'a adopté, et la nation se rend tributaire d'autres nations. Que Raynal dans ses déclamations foudroyantes contre les ministres qui ont recours aux emprunts, se serve de cet argument spécieux, et qu'il lui paroisse „moins déraisonnable de livrer le sol aux étrangers que de le cultiver uniquement pour eux"*); qu'en Angleterre même des écrivains instruits comme Postlethwaite **) aient pu proposer „d'aller à la recherche de quelque moyen pour empêcher les étrangers de prendre part aux emprunts futurs," et que d'autres aient été jusqu'à demander qu'on employât le fonds d'amortissement à rembourser cette classe de créanciers — tout cela se conçoit; mais ce qui se conçoit moins, c'est que Smith ait jamais pu se

*) Un autre écrivain françois qui en 1762 publia un ouvrage intitulé: Le bilan de l'Angleterre, poussa l'extravagance jusqu'à soutenir „que l'Angleterre étoit comme le serf de la glébe, obligé de prèlever le tribut qu'il doit à son maitre." Montesquieu lui-même ne craignit pas d'affirmer, „que dans toute nation ainsi perpetuellement débitrice des étrangers le change davoit être très-bas."

**) Steuart, quoiqu'il n'ait pas examiné cet objet sous les points de vue lès plus élevés énoncoit cependant l'opinion plus conforme aux véritables principes que dans de certains cas, il étoit plus avantageux d'emprunter dans l'étranger à 3 pour cent, que dans le pays à 4 pour cent.

servir d'une objection qui dérive immédiatement de ce même système mercantile qu'il a combattu avec tant de supériorité. S'il est une fois reconnu que de toutes les méthodes de subvenir aux dépenses extraordinaires d'un état, il n'y en a pas de plus avantageuse, que celle des emprunts à rentes perpétuelles, alors, à moins de considérer l'argent comme l'unique mesure de la richesse, la circonstance, qu'une partie de ces rentes doit nécessairement tomber dans les mains des étrangers ne peut pas être regardée comme un argument valable contre cette méthode. Les principes qui lui assurent la supériorité sur toutes les autres restent toujours les mêmes, et tant que, comme Smith lui-même l'a enseigné, il sera plus avantageux d'acheter une marchandise à bon marché hors du pays, que de la payer chèrement dans le pays, il sera plus sage aussi, de faire marcher un bon système avec l'argent des étrangers, que d'en exécuter un mauvais avec le sien. D'ailleurs pour bien connoitre toute la foiblesse de cet argument, et pour réduire à sa juste mesure la crainte, que l'Angleterre ne devînt tributaire d'autres nations, il suffit de penser à la prodigieuse balance de commerce de cet état, et de considérer, que la

somme proportionnellement peu importante des intérêts qui passent chez l'étranger se perd dans cette balance, comme une goutte d'eau, dans l'océan.

5. Le système des emprunts fait passer une partie considérable du revenu national, des mains de la classe industrieuse du peuple dans celles de la classe oisive des rentiers; il nourrit le paresseux aux dépens de l'homme laborieux etc. — J'observerai d'abord, que Smith n'a pas été assez infidèle à sa propre théorie pour prendre part à cette objection. Mais Hume, Blackstone, et un grand nombre d'autres écrivains françois et Anglois en ont fait d'autant plus d'usage; et jusqu'à ce jour elle a fourni matière à des déclamations sans fin. Elle est sans contredit la plus futile de toutes; et malgré le grand crédit dont elle jouit, elle mérite à peine d'être sérieusement refutée, attendu qu'il suffit de la plus légère attention, pour découvrir l'erreur grossière, sur laquelle elle se fonde. Les emprunts publics supposent les rentiers et ne les créent pas. Pour qu'un emprunt public se remplisse, il faut nécessairement, qu'il y ait des per-

sonnes qui possédant des capitaux considérables n'ont pas de meilleur usage à en faire, que de les placer à intérêts. Si les invectives trop ordinaires de nos jours contre cette classe d'hommes avoient le moindre fondement il faudroit chercher la source du prétendu mal, dans les progrès même de la société civile, et non dans le système des emprunts. Mais rien de plus absurde que de regarder les rentiers comme une classe nuisible de citoyens. Ils le sont tout aussi peu, que les propriétaires de terres, les possesseurs de maisons, les marchands, les fabriquants; et bien loin d'être à charge à l'état, qui au contraire, s'ils lui manquoient, s'en ressentiroit bientôt dans tous ses besoins comme dans toutes ses entreprises, ils forment un des anneaux essentiels de la grande chaine qui unit et embrasse toutes les parties de son admirable organisation. *)

---

*) Une autre objection à peu près de la même force est celle qui reproche au système des emprunts de favoriser l'agiotage. Là où existe une fois le gout de ce commerce, et le genre d'habileté qu'il exige, il ne manquera jamais d'aliment. S'il n'y avoit pas de fonds publics en Angleterre, les actions de la banque, celles de la compagnie des Indes, peut-être même les papiers des autres gouvernemens lui serviroient d'objet. D'ailleurs il n'est pas encore décidé

9. Les emprunts publics sont un véritable séquestre mis sur les revenus des générations futures. Ils chargent une postérité innocente des fautes et des extravagances de leurs pères. — Cette objection a été présentée tantôt sous une forme, tantôt sous une autre par tous les adversaires du système des emprunts: aucune n'est au premier coup-d'oeil plus spécieuse et plus séduisante: mais le prestige disparoit, du moment, qu'on s'élève à une idée juste de la véritable nature d'un état. La société civile ne sauroit être considérée comme une suite de générations distinctes, isolées, sans liaison entre elles; elle est un grand tout, un tout impérissable, qui rapprochant les siècles les plus éloignés les unit et les enchaine les uns aux autres: elle est le résultat d'un contrat calculé sur l'éternité, conclu pour l'éternité. Les différentes générations, qui com-

---

jusqu'à quel point le jeu de l'agiotage est nuisible à un état; depuis que Mirabeau et d'autres déclamateurs de son espèce se sont plus par des vues particulières à en exagérer gratuitement les dangers, les idées generalement repandues sur cet objet sont loin d'être exactes.

posent cette société sont, dans toute la force du terme, solidaires entre elles; leurs avantages et leurs revers, leur sagesse et leurs fautes; jouissances, souffrances, responsabilité tout doit leur être commun. Si la génération à venir veut avoir sa part du grand trésor d'ordre et de sureté publique, d'éducation et de culture, d'arts et de sciences, de richesse, de civilisation, d'établissemens utiles et agréables, de ce trésor qu'ont amassé les siècles écoulés avant elle, si elle veut jouir du fruit de leurs pénibles travaux, si elle veut participer à leur gloire, ne doit-elle pas aussi contribuer aux frais qu'ont exigés l'accumulation et la conservation de ces biens inappréciables? Les guerres justes et nécessaires qui ont produit les charges dont elle hérite, ne furent-elles donc entreprises que pour l'intérêt d'une partie passagère de l'immortelle famille, de cette partie qui en supporta directement le fardeau? Et à supposer même des guerres causées par l'erreur ou la passion, le gouvernement, qui les entreprit en a-t-il moins versé ses bienfaits sur la postérité comme sur les contemporains? et si ses bienfaits compensent ses fautes, n'est-il pas juste, que ceux qui partagent

les fruit des uns, partagent aussi le poids des autres?

D'ailleurs une mesure véritablement sage ne peut pas l'être exclusivement pour la génération qui la voit naître. Si elle s'est trouvée la meilleure qu'un état put adopter dans les circonstances, elle ne mérite pas moins de reconnoissance, souvent même elle en mérite infiniment plus de la part de la génération à venir, que de la part de celle qui en a recueilli immédiatement les avantages. Si le système des emprunts est supérieur aujourd'hui à tous ceux qui auroient pu concourir avec lui, il ne sauroit perdre son mérite auprès de la postérité. Si malgré tous ses inconvéniens il préserve la génération actuelle de plus grands maux encore, il ne cessera malgré ces inconvéniens, d'être un bienfait pour les générations qui doivent suivre. S'il prévient une plus grande destruction des capitaux, s'il en opère une reproduction plus promte, s'il donne un nouvel essor à l'industrie, il produit un gain réel, dont les intéressés actuels ne retirent que leur dividende, et qu'ils transmettent à leurs successeurs qui en continueront le partage.

Considérée même sous un rapport plus élevé,

ce surcroit de solidarité entre les générations seroit plutôt un avantage qu'un inconvénient du système des emprunts. A l'époque funeste où nous vivons, tout établissement qui tend à resserrer le lien social, et à maintenir dans toute sa sainteté l'idée d'une existence indissoluble de l'état, devient déjà par là même infiniment précieux. On ne sauroit nier, qu'au milieu des orages qui menaçoient tous les gouvernemens d'une prochaine dissolution, le système du crédit public a évidemment coopéré au salut du gouvernement britannique. Que celui qui peut embrasser dans toute leur étendue les suites que la chute de la constitution d'Angleterre auroit pour ce pays, pour tout ce qui est attaché à sa destinée, pour l'humanité entière, que celui-là décide, si la dette publique de la Grande Bretagne, n'eut-elle été qu'une cause secondaire du maintien de cette constitution, ne doit pas sous ce point de vue seul être considéré comme un bienfait. *)

*) Necker dit dans son premier ouvrage sur les finances de la France à l'occasion des dettes publiques: „Dans les pays libres tels que l'Angleterre, l'immensité de la dette publique affoiblit peut-être les vertus républicaines en habituant une grande partie de la nation à redouter par dessus tout, le plus petit ébranlement dans les ressorts du gouver-

Le système des emprunts donne à un gouvernement plus de facilité à s'engager dans des guerres dispendieuses; il met donc une arme de plus à la disposition des passions guerrières et des haines nationales: il est l'ennemi mortel de la paix.

Cet argument est en quelque sorte le plus imposant de tous, et fut-il dénué de tout fondement, cependant, eu égard au principe d'humanité qui le dicte, il mériteroit d'être traité avec un ménagement particulier.

Je crois m'être déjà expliqué assez clairement, lorsque j'ai dit, que les dépenses occasionnées par la guerre, doivent toujours être considérées comme une perte réelle pour les nations, qu'aucune méthode de subvenir à ces dépenses ne sau-

---

nement ou le plus léger changement dans ses habitudes." De l'administration des Finances Vol. II. cap. ii. — Je doute fort que le républicanisme lui-même, s'il est bien entendu, puisse applaudir à cette idée; car dans tout état bien constitué, la crainte, dont l'auteur parle, seroit sans aucun doute, une des premières vertus publiques: mais j'ai cité le passage, parceque la réflexion sur laquelle il porte, s'accorde parfaitement avec celles que je viens de présenter.

roit parer à cette perte, que le système des emprunts aussi bien que tous les autres mène à la destruction des capitaux employés à la guerre, et que toute sa supériorité consiste à opérer une reproduction plus facile, plus prompte, et plus sûre de ces capitaux. Lors donc que j'expose les avantages du système des emprunts, on ne sauroit me faire le reproche de parler en faveur de la guerre. Je conviendrois même facilement qu'en dépit de tous ces avantages, s'il étoit prouvé qu'il eut en effet la fatale influence qu'on lui attribue, on devroit désirer de le voir banni pour toujours. Mais je doute fort, que cette accusation puisse tenir contre une critique approfondie.

Personne ne supposera, sans doute, un ministre assez extravagant, pour trouver sa jouissance dans l'augmentation même de la dette publique, ni assez dépourvu de sens, pour s'engager dans une guerre uniquement parce que le crédit de l'état lui fournit les moyens de la soutenir. Pour que l'objection ait quelque sens, elle doit donc être présentée de la manière suivante: Si le système des emprunts n'eut pas existé, il seroit souvent impossible aux gouvernans et à leurs conseils d'entreprendre des guerres ou de les prolonger. Il

ne s'agit donc que d'examiner s'il en est réellement ainsi.

D'abord une longue et funeste expérience ne nous a que trop appris, que longtems avant les dettes publiques, et surtout longtems avant qu'il existât une dette publique regulièrement fondée, on a soutenu des guerres nombreuses et sanglantes. Il est d'autres méthodes de subvenir par des voies plus ou moins régulières aux dépenses que la guerre entraine; et après tout, du moment que la passion ou la nécessité auront fait naitre la résolution d'en venir à cette terrible mesure, on saura toujours trouver des moyens quelconques de la mettre en exécution.

Mais supposons, pour accorder l'extrême, qu'il soit vrai, que sans le système des emprunts, telle ou telle guerre n'auroit pas lieu, telle autre seroit plutôt terminée,*) que pourroit-on en con-

*) Pour m'écarter aussi peu que possible du point de vue sous lequel les adversaires du système se sont plus à le présenter, j'omets entièrement le cas, où une guerre qui sans le système des emprunts ne pourroit avoir lieu, seroit une guerre absolument nécessaire à la conservation de l'état. Personne ne sauroit contester qu'il y a des guerres de cette nature, et qu'à leur égard il seroit même positivement désavantageux que le crédit public n'existât pas.

chère? Qu'il seroit à désirer, que ce système n'eût jamais existé? Mais ne seroit-ce pas en d'autres termes désirer que le développement des forces ne fût pas parvenu chez les nations au point où il se trouve aujourd'hui dans plusieurs états de l'Europe? Le système des emprunts n'est pas une invention gratuite, le rêve de quelque spéculateur oisif; il est un des résultats naturels du progrès de la richesse des peuples. Celui qui voudroit le condamner, comme ayant facilité les guerres, doit nécessairement aussi, pour ne pas tomber dans la plus grande inconséquence, envelopper dans la même proscription tous les progrès de la civilisation, dont il résulte immédiatement. Il doit préférer à la culture et à la force, qui donneroient de l'aliment à certains maux, la barbarie et la foiblesse, qui fourniroient moins de matière à ses maux. Je crois que c'est suffisamment éclaircir la question, que de la présenter sous ce point de vue plus relevé.

Au reste ce seroit une grande erreur de croire qu'à l'aide des ressources que le système des emprunts met dans les mains du gouvernement, on pourroit multiplier les efforts à l'infini. Sans doute ces ressources s'étendent plus loin que celles

de

de toutes les autres méthodes : mais comme elles, cependant, elles ont leurs bornes; et, ce qui mérite une attention particulière, c'est qu'aucun autre système n'indique avec autant de précision le point où l'on commence à s'approcher de ces bornes. La baisse rapide des fonds publics est un avertissement salutaire et infaillible, de même qu'en général le cours de ces fonds, du moins dans ses grands mouvemens (car les mouvement moins considérables dépendent souvent de circonstances passagères, ou même de combinaisons préméditées) présente un excellent thermomètre aux administrateurs.

Que des esprits bienveillans s'élèvent donc contre les guerres inutiles, qu'ils déplorent même la fatale nécessité d'en entreprendre de justes : mais qu'ils cessent d'en rejetter l'odieux sur le système des emprunts. Sous le rapport même des ressources qu'il fournit pour la guerre il ne mérite pas d'être l'objet de leur haine. Car ce seroit une singulière philantropie, que de vouloir, tout en s'emportant contre les erreurs de l'humanité, lui envier encore les moyens les plus

propres à rendre moins sensibles les suites de ces erreurs. *)

II. Etat actuel de la dette publique de la Grande-Bretagne.

" L'Angleterre est le seul état, où le système des dettes publiques, après avoir passé par tous les périodes de son perfectionnement soit parvenu au dernier dégré de maturité dont il est susceptible. C'est la pratique du gouvernement Anglois qui a développé le plus complétement la théorie de ce système. J'ai donc cru qu'en m'étendant sur cette théorie, je ne m'écartois pas de ce qui fait proprement l'objet de cet essai. Tous les principes que j'ai exposés, toutes les réflexions que j'ai presentées jusqu'ici, sont applicables à l'administration des finances de l'Angleterre, et doivent par conséquent, si elles obtiennent le suffrage des hommes instruits dans cette matière, contribuer essentiellement à éclairer le jugement qu'on por-

*) Un des écrivains de l'opposition a poussé cette fausse philantropie jusqu'à énoncer le désir, que le fonds d'amortissement n'eut jamais été établi, puisqu'il augmentoit la facilité de former des dettes. V. Facts etc. by W. Morgan. Chap. 8.

tera sur le système de la dette publique de ce pays.

Je passe maintenant à l'état actuel de cette dette. Mais pour se former une idée précise de ce qu'elle est aujourd'hui, il est nécessaire de parler auparavant des différens moyens qui ont été successivement employés pour en opérer peu à peu la diminution.

Fonds d'amortissement.

Le premier fonds d'amortissement fut établi en 1717 sous le règne de George I. L'acte par lequel on l'établissoit portoit, que ce fonds seroit employé exclusivement à la diminution de la dette publique. Il ne s'en fit pas moins dès l'année 1722 plusieurs infractions à cette loi. Tantôt le fonds d'amortissement fut assigné pour hypothèque subsidiaire aux possesseurs de certains billets de l'échiquier, tantôt on s'en servit pour couvrir les pertes provenant d'une refonte des monnoies, tantôt on l'employa à payer les intérêts de nouveaux emprunts. Ce fut en 1733 que le gouvernement se permit pour la première fois une déviation formelle de la ligne d'opération que la loi avoit marquée à ce fonds; et il

est assez singulier, que Sir Robert Walpole, créateur en 1717 du plan d'amortissement, ait proposé et exécuté lui-même seize ans plus tard la mesure qui y porta atteinte. *) Un demi-million de la somme destinée à l'amortissement fut consacré aux besoins ordinaires de l'état. En 1734 la totalité

*) Memoirs of the Life and Administration of Sir Robert Walpole Earl of Orford, by W. Coxe. Vol. I. cap. 17. 40. 56. — Il faut cépendant, pour ne pas être injuste envers ce ministre qui certainement possèdoit de grands talens, convenir que les circonstances dans lesquelles il se trouva, pouvoient sous plusieurs rapports servir d'excuse à sa conduite. Toutes les classes du peuple se réunissoient pour désirer et solliciter cette mesure. On n'avoit pas à beaucoup près en 1733 la même facilité qu'aujourd'hui pour établir de nouveaux impôts: il ne restoit guères au ministre que le choix, ou de hausser la taxe sur les terres, ce qui auroit soulevé contre l'administration tous les propriétaires fonciers, ou de toucher au fonds d'amortissement. Ce fonds s'élevoit à 1,200,000 L. St. et selon l'expression de Walpole lui-même, étoit devenu la terreur des créanciers de l'état. Pour comprendre ceci, il faut savoir qu'à cette époque les effets publics étoient presque toujours au dessus du pair, et que, vu l'étendue alors proportionellement peu considérable de l'industrie particulière, ce n'étoit pas un médiocre embarras, que d'être obligé de reprendre un capital placé dans les fonds publics à 5, 6, ou 7 pour cent. D'ailleurs en 1739 la dette nationale ne montoit qu'à 47 millions.

de la recette de ce fonds montant à 1,200,000 L. St. reçut encore une semblable destination; dans les années 1735 et 1736 on alla même jusqu'à l'anticiper et l'engager. Lorsqu'en 1740 Pulteney, Sandys et autres, firent leur fameuse attaque contre Walpole, ce ministre déclara, dans le discours qu'il prononça pour sa justification, que pendant son administration il avoit été employé 8 millions du fonds d'amortissement à la diminution de la dette publique, et 7 au soulagement des contribuables. Mais avec quelque rigueur que le parti de l'opposition eût en toute occasion condamné cette mesure, cependant, parvenu lui-même au ministère après la retraite de Walpole, il ne trouva rien de mieux à faire, que de l'imiter. Le ministère, formé en 1742 par Pulteney, Comte de Bath, se fit immédiatement après son installation accorder un million du fonds d'amortissement pour subvenir aux dépenses de l'état. Sous l'administration de Mr. Pelham, dont cependant une attention presqu'exclusive aux affaires intérieures fit le caractère dominant, à peine racheta-t-on pour 6 millions de dettes, et le fonds d'amortissement fut presqu'entièrement

oublié. *) Les années de paix, qui s'écoulèrent entre la guerre si glorieuse pour l'Angleterre qui commença en 1756 et finit en 1763, et la malheureuse guerre d'Amérique, n'opérèrent également qu'une légère diminution de la dette pub-

*) Cette administration s'est rendue célèbre dans l'histoire de la dette publique par la mesure importante qui réduisit les intérêts de quatre pour cent à trois. Comme les effets étoient en 1749 à 30 pour cent au dessus du pair, on donna l'option aux possesseurs de ces effets, ou bien de reprendre leur capitaux, et par conséquent de perdre 30 pour cent, ou bien de consentir à ce que les intérêts fussent réduits à 3 pour cent, ce qui ne fesoit plus qu'une perte de 25 pour cent. Quoiqu'on sût très-bien, que la première partie de cette alternative n'auroit pu s'exécuter qu'avec de très-grandes difficultés, cependant aucun des créanciers de l'état ne hazarda de l'accepter dans la crainte qu'une mesure qui après-tout pouvoit atteindre quelques individus ne vint à le frapper effectivement. Après quelques tentatives de la part de la banque, de la compagnie des Indes, et de la compagnie de la mer du sud, mais dont la fermeté de Pelham sût triompher, ils finirent donc tous par consentir à la réduction proposée, et depuis ce moment l'intérêt de 3 pour cent est devenu le taux ordinaire des intérêts de la dette publique d'Angleterre. Si dans la suite on a quelquefois accordé des intérêts plus considérables, ce furent des motifs et des circonstances particulières qui y donnèrent lieu. Delà vient, que le capital qui porte encore 5 pour cent d'annuités ne monte en totalité qu'à 48 millions, et celui qui porte 4 pour cent à 45 millions; ce qui ne fait pas ensemble le quart de la dette publique.

lique, qui dès 1775 s'élevoit à 130 millions L. St; et cette diminution ne fut pas même tout-à-fait l'ouvrage du fonds d'amortissement. *) Il étoit donc impossible que la confiance en ce fonds fut très-grande, et il n'est pas fort étonnant, que des hommes d'ailleurs profonds, (tels qu'Adam Smith), aient à la fin relégué parmi les chimères l'espérance de voir s'opérer au moyen de ce fonds une réduction essentielle.

Mais bientôt elle devoit cesser de mériter ce nom, et la fin de la guerre d'Amérique qui avoit porté le capital de la dette à près de 240 millions, devoit signaler l'approche d'une nouvelle époque dans le système des finances de la Grande-Bretagne.

En 1786 Mr. Pitt proposa l'établissement d'un nouveau fonds d'amortissement, auquel on consacreroit tous les ans la somme de

---

*) Toute la somme qui depuis l'établissement du fonds d'amortissement en 1717 jusqu'à l'année 1786 fut amortie par ce fonds, ne se monte pas, selon Sinclair (History of the public revenue of the Brittish empire) à plus de 24,637,729 L. St. Nous verrons bientôt, que dans les douze ans, qui s'écoulèrent depuis 1786 jusqu'en 1799, il s'éteignit une somme beaucoup plus considérable que dans ces 70 années.

1,000,000 L. St. provenant des excédans annuels de certains revenus, dont la réunion forme ce qu'on appelle le fonds consolidé. L'acte du parlement qui convertit cette proposition en loi fut confirmé par le roi le 26. Mai 1786. D'après cet acte le million destiné à l'amortissement est délivré par quartier, et en quatre payemens égaux de 250,000 L. St. aux commissaires préposés à l'administration du fonds (l'orateur de la chambre des communes, le chancelier de l'échiquier, les deux premiers directeurs de la banque etc.) afin que ces commissaires l'emploient à acheter autant d'effets publics que le cours de la bourse le permettra. Les intérêts des effets retirés successivement de la circulation, aussi bien que les rentes viagères, et autres annuités à terme, à mesure qu'elles expirent, sont regulièrement ajoutés au fonds primitif, ce qui doit avoir lieu jusqu'à ce que ce fonds se soit élevé à 4,000,000 L. St. de revenus annuels, le parlement se reservant alors les dispositions ultérieures. *)

---

*) Les amis et les partisans du feu Docteur Price reclament exclusivement pour lui la gloire attachée à ce plan. Review of Dr. Price's Writings by Mr.

On avoit originairement calculé, que ce fonds d'amortissement, par lequel on a su s'éteindre, dès les six premières années de son établissement, une plus grande masse de dettes, que l'ancien fonds d'amortissement n'en avoit éteint en vingt cinq ans, *) parviendroit en 26 ans (c. à d. vers l'an 1824) à son maximum de 4 millions de recette annuelle, et qu'alors il auroit diminué la dette publique de 64 millions. Mais une administration habile et persévérante, sé-

---

Morgan. Cap. 2. Ils prétendent qu'il a proposé à Mr. Pitt trois différens plans, dont celui-ci a choisi le moins parfait. Facts addressed to the people of Great Britain by W. Morgan. Cap. 3. Il est incontestable, que Price par ses calculs et par ses avertissemens réiterés, a beaucoup contribué à diriger l'attention du gouvernement sur le système d'amortissement. Aussi fut-ce effectivement un projet de son invention qui servit de première base à l'opération de 1786. Mais un adversaire de Mr. Morgan a prouvé d'une manière très-satisfaisante, que le ministre, loin de choisir le plus imparfait des trois projets a au contraire choisi le seul, qui fut admissible dans les circonstances, et que même il l'a considérablement amélioré dans l'exécution. V. An Inquiry into the Finances by Vansittart. p. 27.]

**) Au 1 fevrier 1792 il en avoit déjà éteint 8,200,000; au 1. Aout 1792, 9,441,850; et au 1. fevrier 1793, 10,242,100 L. St.

emprunt porte désormais son fonds d'amortissement avec lui, le fonds général s'augmente dans la même proportion que la dette nationale s'accroit, et la perspective, de voir dans un laps de tems limité, et qui ne dépasse pas les bornes ordinaires de la vie humaine, s'éteindre totalement la dette actuellement existante, se trouve garantie par l'organisation même de cette dette.

Il ne falloit pas une médiocre sagesse pour proposer une mesure pareille à l'époque de la plus brillante prospérité *). Il falloit une plus haute sagesse encore, pour rester fidéle à cette mesure,

*) L'ouverture du budget le 17. fevrier 1792 fut sans contredit l'un des momens les plus glorieux dans l'histoire de l'administration publique de l'Angleterre, et dans la carrière ministérielle de Mr. Pitt. Je dirois, le plus glorieux, si la fermeté et le courage nécessaires pour lutter contre des circonstances critiques n'étoient pas dans un homme d'état des qualités bien supérieures encore au talent de mettre habilement à profit des circonstances favorables. A l'époque dont nous parlons on parvint pour la première fois à se former une juste idée des progrès extraordinaires que la nation avoit faits depuis la guerre d'Amérique; le roi avoit annoncé dans son discours d'ouverture, que tout permettoit de compter sur une paix durable; il se trouvoit dans la recette un excédant considérable, dont 200,000 L. St. pouvoient être employés à diminuer les impôts, une somme égale à augmenter le fonds d'amortissement; les trois-pour-

dans les tems d'adversité et de périls auxquels on touchoit déjà. Certainement, si le système de l'amortissement a pu subir l'épreuve difficile de la guerre actuelle, si au milieu des efforts extraordinaires de la nation, il a su se maintenir avec une constance plus extraordinaire encore, s'il s'est même fortifié dans cette crise, on ne doit pas craindre de garantir sa durée, et l'on peut prévoir avec certitude, qu'il atteindra complétement le grand objet de sa destination.

Nous venons de voir, que le fonds d'amortissement de 1786 doit arriver à son maximum en 1808. Mais au moyen des sages dispositions de 1792 le total du fonds d'amortissement s'éleve déjà aujourd'hui même beaucoup au dessus de ce maximum. Au 1. fevrier 1799 voici l'état où il se trouvoit;

---

cent consolidés étoient entre 96 et 97, et les 4 pour cent à 2 jusqu'à 3 au dessus du pair!

Le fonds d'amortissement de 1786 étoit alors parvenu à	1,985,000 L. St.
L'augmentation annuelle introduite par l'acte de 1792 est de	200,000 — —
Le fonds d'amortissement créé par la clause générale de cet acte, montoit alors à . . .	2,109,343 — —
Le total se montoit donc à . .	4,294,043 L. St.
A cette époque le premier fonds de 1786, avoit éteint	28,677,689 L. St.
Le fonds créé par l'acte de 1792	8,704,082 — —
Total de ce qui avoit été éteint dans l'espace de douze ans	37,381,771 L. St.

A quoi il faut ajouter 119,880 d'annuités à termes.

Lorsque le fonds d'amortissement fut établi, il faisoit, la dette publique se montant en général à 238 millions, $\frac{1}{238}$ de la dette. Au commencement de la guerre actuelle, il faisoit déjà $\frac{1}{160}$ de cette somme: aujourd'hui il en fait $\frac{1}{80}$. Cette circonstance, sur laquelle Mr. Pitt a lui-même di-

rigé l'attention, *) montre bien clairement, quels progrès rapides a fait dans les dernières années la diminution de la dette.

Taxe sur les revenus.

Malgré les heureux effets des fonds d'amortissement que nous venons de décrire, l'accroissement extraordinaire de la dette nationale dans cette guerre si dispendieuse pour le gouvernement brittanique, avoit opéré depuis quelque tems une baisse assez sensible dans le cours des papiers de l'état. **) Dés la fin de 1796 ils tombèrent plus bas, qu'ils n'avoient fait pendant la guerre d'Amérique. En 1797 ils tombèrent au dessous de 50 et quelque fois même au dessous de 47. Les nouveaux emprunts devinrent toujours plus désavantageux par rapport à l'augmentation de la dette; les sommes, qu'exigoient les intérêts et l'amortissement de ces emprunts accrurent les charges de la

*) Speech of Mr. Pitt on the 3th of Jule 1799.

**) Je ne crois pas, que l'accroissement de la dette nationale ait été la seule cause de cette baisse considérable des fonds publics. La circonstance, que peut-être en aucune époque on n'a recherché autant de capitaux pour les employer à des spéculations particulières, y a surement beaucoup contribué. Quoiqu'il en soit, le résultat est toujours le même.

nation dans des impôts toujours plus effrayans. Le ministre prit donc vers la fin de l'année 1797 la résolution, de couvrir immédiatement par des impôts extraordinaires une partie des dépenses de la guerre.

La nouveauté de cette mesure, et la contradiction apparente, où elle se trouvoit avec les maximes adoptées jusqu'ici par l'administration des finances, excitèrent, comme on avoit pu le prévoir, des clameurs violentes. On reprocha avec amertume au ministre, d'être devenu tout-à-coup infidèle au principe des dettes fondées, lui qui l'avoit poussé plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, et d'avoir eu recours par une inconséquence impardonnable à un système tout à fait opposé. On regarda, en outre, ce système, comme une innovation très-pernicieuse dans une époque, où les impôts ordinaires pesoient déjà si violemment sur la richesse nationale, et on crut, qu'il alloit inévitablement entraîner la ruine de l'industrie et de la prospérité publique.

Quoique parmi ces rigoureux censeurs de l'inconséquence du ministre on comptât quelques hommes très-marquans, il est certain cependant, qu'il falloit n'avoir fait qu'une étude peu appro-

fondie

fondé du système des emprunts, pour trouver dans la nouvelle mesure le fondement d'une pareille accusation. Il n'avoit jamais pu tomber dans l'esprit ni d'un véritable connoisseur de ce système, ni d'un ministre éclairé, de porter jusqu'à l'infini l'augmentation de la dette fondée. Depuis longtems on avoit reconnu le principe, qu'à mesure qu'une dette de cette nature s'accroit par le besoin des tems, on doit par des moyens efficaces travailler à lui mettre des bornes, et ce principe n'avoit jamais été si scrupuleusement suivi, que sous l'administration de Mr. Pitt. Dans le cours ordinaire des choses, même dans des guerres ordinaires, le fonds d'amortissement créé en 1786, et auquel le sage règlement de 1792 avoit donné une nouvelle force, auroit servi d'un contrepoids suffisant à l'accroissement de la dette. Mais les énormes dépenses des années 1794, 95, 96, et 97, et la perspective plus dure encore, que cette guerre terrible offroit au ministère, sembloient se jouer des efforts du système d'amortissement le plus ingénieusement combiné. Il falloit donc chercher des ressources extraordinaires; et bien loin de se trouver en contradiction avec les principes suivis jusqu'alors par l'administration,

les moyens auxquels elle eut recours, doivent plutôt être considérés comme une plus grande extension, et comme le véritable complément du plan adopté en 1786, et exécuté depuis, avec une fidélité et une persévérance plus qu'ordinaires.

Sans doute qu'une opération de ce genre exigeoit des forces, telles que peut-être la nation angloise pouvoit seule en déployer. Les impôts ordinaires s'élevoient déjà à cette époque beaucoup au dessus de 20 millions. Ajouter encore à ces impôts une somme considérable pour des besoins extraordinaires, sans attaquer les sources de la prospérité, et sans toucher aux capitaux, supposoit une masse de revenus infiniment supérieure à l'idée qu'on s'étoit faite jusques-là de la richesse de cette nation. Mais le gouvernement connoissoit parfaitement les progrès qu'elle avoit faits dans les vingt dernières années: il savoit au juste ce que sans témérité il lui étoit permis d'entreprendre; et le succès a justifié ses calculs.

Le plan d'un impôt extraordinaire fut mis en exécution au commencement de 1798. Mais au lieu d'en venir d'abord à imposer toutes les branches de revenus, on jugea à propos, soit à cause des difficultés qui sembloient attachées à

[illegible] de pareilles mesures, parce qu'on vouloit y accoutumer peu à peu la nation, de s'arrêter à une augmentation considérable de certains impôts (sur les maisons, les domestiques, les chevaux, les montres etc.) impôts connus sous le nom d'assessed Taxes; de telle sorte que l'augmentation alloit dans certains cas jusqu'à doubler, dans d'autres jusqu'à tripler la taxe primitive. Cette opération devoit fournir 7 millions pour les besoins extraordinaires de l'année 1798. L'attente ne fut pas tout à fait remplie; le produit des taxes augmentées ne se monta qu'à un peu plus de 4 millions; mais comme en même tems les individus, que cette augmentation d'impôts ne frappoit pas en proportion de leur bien, furent invités à fournir des contributions volontaires, et que cet article ne fit pas entrer moins de 2 millions dans les caisses publiques, il fut perçu en général dans le cours de 1798, un peu plus de 6 millions en contributions extraordinaires.

Au commencement de l'année 1799 on mit enfin à exécution le plan d'un impôt extraordinaire, assis sur une base plus générale, plus étendue, et embrassant toutes les classes aisées de la société. Cet impôt fut établi sous le nom de

taxe sur les revenus. Tout revenu annuel de 200 L. St. et au delà, paye 10 pour cent pour sa quote-part de cette taxe; tout ce qui est au dessous de 60 L. St. en est exemt; et tout revenu entre 60 et 200 L. St. contribue dans une proportion, dont le plus bas terme est de $\frac{4}{7}$ pour cent, et qui s'élève graduellement jusqu'à 10 pour cent.

Il seroit aussi impossible qu'étranger à mon sujet, d'entrer ici dans le detail des différentes clauses et modifications que présente l'acte qui a établi cette taxe extraordinaire. Plusieurs d'entr'elles ont eu leurs sources dans les difficultés particulieres à ce plan, et dans les inconvéniens à jamais inséparables de toute imposition directe; on en a dû un grand nombre d'autres à la sollicitude digne d'éloges, avec laquelle le ministère et le parlement se sont occupés à cette occasion du soulagement des contribuables. Il s'est bien élevé quelques voix, qui ont demandé „une repartition plus égale sur les classes aisées"; ou, pour parler nettement, un impôt progressif, (tel que l'emprunt forcé en France): mais le gouvernement étoit trop sage, pour adopter une mesure à laquelle la politique révolutionnaire peut seule

trouver de la justice, *). Au lieu d'augmenter la taxe pour les revenus considérables, on résolut au contraire, d'établir une progression décroissante pour les revenus au-dessous de 200 L. St.; au lieu de la rendre progressivement pesante sur les riches, on se contenta de l'avoir rendue progressivement légère pour les pauvres.

La taxe sur les revenus n'est pas seulement un moyen d'empêcher pour le moment l'accroissement de la dette; elle est en même tems un nouveau fonds d'amortissement, un fonds d'amortissement très-efficace; et c'est précisément sous ce point de vue qu'elle paroit dans tout son éclat. Dans le plan conçu par Mr. Pitt, elle doit après la guerre continuer encore d'être payée jusqu'à ce qu'elle ait éteinte le capital et les intérêts de la plus grande partie de la dette contractée depuis 1798 pour les dépenses extraordinaires; but, qui (si le système actuel des finances se maintient invariablement) sera toujours atteint en un nombre d'années de paix, égal, du moins à très-peu-près,

*) Dans le Discours de Lord Aukland du 8 Janvier 1799 tous les motifs qui peuvent combattre l'idée pernicieuse d'une taxe qui suivroit la progression des revenus, sont admirablement bien développés.

au nombre d'années de guerre qui pourront s'écouler encore.

La taxe sur les revenus devoit d'après l'estimation primitive de son produit, rapporter annuellement 10 millions; et pour peu qu'on jette un coup d'oeil sur les tableaux présentés ci-dessus des revenus de la nation Angloise, ce calcul sera loin de paroître exagéré. Cependant si d'un autre coté l'on considère, 1) qu'une partie considérable des revenus de la nation, tous ceux qui ne passent pas 60 L. St. sont tout-à-fait exempts de cette taxe; 2) qu'elle n'affecte que partiellement une autre partie considérable de ces revenus, ceux qui sont entre 60 et 200 L. St.; 3) que la levée de tout impôt direct est sujette à des difficultés infinies, et à des inconvéniens souvent insurmontables; 4) que ces difficultés et ces inconvéniens, doivent être beaucoup plus sensibles, lorsque les contributions ordinaires d'un peuple sont déjà très-fortes en elles-mêmes — on concevra, que même avec une masse de 100 Millions de revenus, c'étoit beaucoup que d'en attendre 10 du produit de cette taxe. Dans le dernier état de finances, que Mr. Pitt a présenté au parlement le 7 Juin, ce produit n'est effectivement

porté qu'à 7,500,000 L. St. quoiqu'en même tems il ait déclaré positivement, que d'une ou d'autre manière, son plan primitif, calculé sur 10 millions, devoit être, et seroit exactement rempli. *)

Le tems seul peut apprendre, jusqu'à quel point cette espérance se réalisera; mais la taxe sur les revenus ne dût-elle rapporter que 7 millions, et même moins, le succès général du plan n'en seroit pas moins assuré. Le but définitif, celui de poser des barrières à la dette publique, soit immédiatement, soit par le secours d'un prompt amortissement, ne peut manquer d'être atteint dans une époque plus ou moins prochaine. Si le produit de la taxe monte aussi haut qu'on l'avoit espéré d'abord, elle cessera d'autant plutôt après la fin de la guerre; si ce produit reste au-dessous de l'estimation, le nombre d'années, pendant lesquelles cette charge extraordinaire subsistera, se

*) Mr. Beeke a montré par des calculs très-ingénieux, qu'il est difficile qu'avec son organisation actuelle, la taxe puisse rapporter plus de 7 millions: cependant ses calculs même, autant que je puis en juger, me paroissent prouver clairement, qu'avec une organisation différente, il ne seroit pas impossible d'en tirer un produit plus considérable.

trouvera prolongé, peut-être même doublé; mais dans aucun cas l'époque de l'entière extinction des dettes contractées dans les deux dernières années, ou qui pourroient être contractées dans la suite ne sauroit être tellement reculée, qu'on puisse, sous quelque point de vue qu'on les considère, les regarder comme faisant partie de la dette principale.

Vente de la taxe territoriale.

Ce moyen ingénieux de diminuer la dette publique fut proposé au parlement le 2 Avril 1798, et peu après confirmé par une loi. Pour donner une idée de cette opération à ceux de nos lecteurs, qui pourroient ne la connoître que de nom, je partirai de la supposition, que pendant toute sa durée le cours des effets publics restât à 50 p. c. Quoique dans la réalité cette opération soit beaucoup plus compliquée, vû que le cours varie perpétuellement, et qu'il se trouve même en ce moment beaucoup audessus de 50, cependant nous nous servons de cette supposition comme devant rendre la chose plus intelligible en la simplifiant; et d'ailleurs le bas prix des effets publics a donné la première idée et fourni la première base à cette opération.

La taxe territoriale de l'Angleterre rapporte annuellement environ 2 millions L. St. et équivaut par conséquent à un capital de 40 millions. Il faudroit donc payer 40 millions à l'état pour qu'il renonçât à la perception de cette taxe. C'est à quoi il consent, sous condition cependant, que ce capital ne pourra être payé qu'en effets publics. Comme dans notre supposition ces papiers s'achètent à 50 pour cent, 80 millions en effets publics équivalent au capital, dont la taxe territoriale représente les intérêts. En supposant cette opération faite, et la taxe entièrement rachetée par le payement du capital, on parviendra aux deux résultats suivants: 1) L'état en perdant d'un côté un revenu annuel de 2 millions, gagne de l'autre 80 millions en effets publics, dont il devoit jusques là acquitter les intérêts qui s'élevoient à 2,400,000 L. St. par an. 2) La masse des effets publics se trouvant diminuée de 80 millions leur cours doit nécessairement hausser.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les différentes objections, qu'on pourroit faire ou qu'on a réellement faites contre ce plan. Sir John Sinclair surtout l'a vivement attaqué; et si ses argumens ne sont pas tous de la même force, s'il

y en a même de très-foibles, cependant il en a présenté quelques-uns qui méritent qu'on s'y arrête. Celui qui attaque plus particulièrement la possibilité de mettre ce plan à exécution, porte sur la difficulté de se procurer une somme de 40 millions, nécessaires aux propriétaires pour acheter 80 millions en effets publics. Mais cette difficulté se trouve si non entièrement levée, du moins considérablement diminuée par une clause d'après laquelle non seulement le propriétaire foncier peut racheter sa propre taxe en payant le capital qu'elle représente, mais même un tiers peut payer ce capital, et entrant par là dans les droits du gouvernement acquérir une rente égale à la taxe qu'il a rachetée; et quoiqu'il en soit, l'opération ne dut-elle se réaliser que partiellement et jamais dans toute son étendue, toujours contribuera-t-elle plus ou moins au soulagement de l'état.

Au reste je n'ai traité cet objet que pour ne passer sous silence aucune des mesures, par lesquelles le ministère actuel travaille à opérer la diminution de la dette. Car pour le moment la vente de la taxe territoriale n'est encore considérée que comme une mesure incomplète, et n'est pas

comprise dans l'énumération des moyens d'améliorer la recette de l'état, quoique le même écrivain qui fait cette observation assure en même tems, que les difficultés disparoissent chaque jour, qu'il y a lieu de se flatter que la rente se fera rapidement, et que le crédit public ne tardera pas à en ressentir les heureux effets *).

Montant actuel de la dette publique de l'Angleterre.

Les résolutions sur l'état des finances que Mr. Tierney a proposées le 20 Juin dernier à la Chambre des Communes, ont donné lieu à une revision générale de la dette publique et de toutes les parties de l'administration qui s'y trouvent liées. Mr. Pitt y a répondu le 10 Juillet par des contre-résolutions, **) qu'il a déve-

---

*) A brief examination etc. by Mr. Rose. p. 74.

**) En rapprochant des deux pièces on doit moins s'étonner qu'elles diffèrent entre elles, que de combien peu elles diffèrent. Leur différence ne porte au fonds que sur deux points essentiels: l'un est le montant actuel de la dette fondée, l'autre l'époque où s'opérera l'entière extinction des nouveaux emprunts. Le premier point se trouvera suffisamment éclairci par les observations que

loppées peu de jours après dans un discours plein d'apperçus du plus grand intérêt.

Je présenterai le montant actuel de la dette fondée, premièrement d'après les calculs de Mr. Tierney, et ensuite d'après ceux de Mr. Pitt. J'espère qu'à l'aide de ce que j'ai dit précédemment des deux fonds d'amortissement et de la taxe sur les revenus, tout ce qui suit se comprendra facilement.

---

nous allons présenter; le second se rapporte en partie à des raisonnemens hypothétiques sur le cours futur des effets publics, en partie à des développemens du plan général d'amortissement, développemens que Mr. Pitt pouvoit sans doute fournir plus exactement et plus complètement que Mr. Tierney. En général je crois que les résolutions de Mr. Tierney loin d'être une critique du ministère doivent plutôt être considérées comme un témoignage honorable, que la force des choses a arraché à l'opposition.

Dette fondée d'après Mr. Tierney.

Le 5 Janvier 1786 la dette fondée montoit à	238,231,248	L. St.
Jusqu'au 1 fevrier 1799 le premier fonds d'amortissement en avoit éteint	28,677,689	— —
Restoient donc	209,553,559	L. St.
La nouvelle dette contractée depuis le 1 fevrier 1793 jusqu'au 1 fevrier 1799 monte à	225,602,792	— —
Le fonds d'amortissement (d'un pour cent de chaque nouvel emprunt) créé en 1792 en avoit éteint jusqu'au 1 fevrier 1799	8,704,082	— —
Restoient	216,898,710	L. St.
Ajoutez-y l'ancienne dette de	209,553,559	— —
Total	426,452,269	L. St.

Là-dessus il faut remarquer

1) Que le montant des dettes contractées pour l'Irlande, ne chargeant pas l'état des dépenses de l'Angleterre doit être déduit de ce total.

2) Que les sommes à l'amortissement desquelles la taxe sur les revenus est destinée doivent être mises dans une classe à part; car le principe une fois établi, que la plus grande partie des emprunts contractés depuis 1798 sera éteinte par cette taxe*, toute cette partie ne peut en aucun cas être comprise dans la dette fondée perpétuelle, et par conséquent les intérêts de ces emprunts n'appartiennent pas à la classe des charges permanentes, mais à celle des charges temporaires, que la taxe sur les revenus entraine pour les années pendant lesquelles elle aura lieu:

C'est sur ces deux rectifications indispensables que repose le calcul de Mr. Pitt lequel sur tous les autres points est parfaitement conforme à celui de Mr. Tierney:

Dette fondée d'après Mr. Pitt.

Ancienne dette (déduction faite des 28,677,689 éteints par le premier fonds d'amortissement) au 1 février 1793 . . . 209,553,559 L. St.

Nouvelle dette depuis le 1 février 1793 . . . 225,602,792

Total		435,156,351 L. St.
Dont il faut déduire:		
La dette pour l'Irrlande . .	12,175,000	
Ce qui a été éteint par le fonds d'amortissement de 1792 . . .	8,704,082	
Ce qui sera éteint par la taxe sur les revenus . . .	35,250,000	
		56,129,082 L. St.
Reste pour somme totale		379,027,269 L. St.*)

*) Au lieu de cette somme Mr. Pitt dans sa 5me résolution donne celle de 386,902,000 L. St. différence qu'après une vérification exacte de tous les élémens de son calcul, je ne saurois expliquer autrement qu'en supposant qu'il a

Il faut encore ajouter à ceci les annuités à époques fixes, se montant, déduction faite de celles qui étoient déjà éteintes, font aujourd'hui partie du fonds d'amortissement, est comme suit:

Annuités à termes éloignés [illegible] L. St.

— — à termes prochains [illegible]

Il y a encore une dette separée de 7,502,633 de capital, et de 230,000 d'annuités, qui a été contractée en 1795 et 1797 pour le compte de l'empereur, et garantie par l'Angleterre.

compris dans son total le capital des emprunts faits pour l'empereur, quoique dans sa seconde résolution il en fasse un article à part, supposition qui rétabliroit à peu de chose près le rapport entre son total et les sommes particulières de son calcul, mais que cependant je ne donne que comme une conjecture.

*) Comme dans le système des dettes publiques de l'Angleterre, la méthode de payer le capital d'une dette par des rentes annuelles au dessus de l'intérêt ordinaire, a été abandonnée depuis longtems, toutes les annuités de ce genre etablies en dernier lieu n'ont été accordées que comme des primes pour les souscripteurs des emprunts, et ne forment par conséquent qu'une partie peu considérable de la dette publique. Les annuités à termes éloignés, s'éteignent en 1860, celles à termes prochains en 1808. Le peu de rentes viagères, accordées encore de tems en tems en forme de primes, ne se montoient en 1797 qu'à 24,[illegible]

Intérêts annuels et frais de regie de la dette fondée.

Voici comment Mr. Pitt les présente.

Intérêts et frais de regie de l'ancienne dette au 5 Janvier 1793	9,325,000 L. St.
Somme annuelle ajoutée au fonds d'ammortissement de 1786	1,000,000 — —
Intérêts et frais de régie de la nouvelle dette contractée depuis le 5 Janvier 1793	6,426,755 — —
Montant des fonds destinés à l'amortissement d'après la clause du reglement de 1792	1,819,460 — —
Total . .	18,571,215 L. St.

Les intérêts des emprunts impériaux se montent à 497,735 L. St.

Dette flottante.

La dette flottante est à peu près ce qu'on nommoit autrefois en France les anticipations, assignations que le gouvernement donne d'avance sur des recettes non encore échues, et dont il se sert pour couvrir un déficit passager,

ou pour subvenir provisoirement à des dépenses, auxquelles il se réserve de pourvoir dans la suite par des fonds particuliers. Ces assignations sont en Angleterre de différentes espèces: billets de l'échiquier (Exchequer-bills) billets de marine (navy-bills) billets des fournisseurs des vivres (victualling-bills) billets d'artillerie (ordnance-debentures). Depuis quelques années ces billets ne sont plus guères qu'à $3\frac{1}{2}$ pour cent d'intérêts. Les billets de l'échiquier ne s'élèvent pas ordinairement au-dessus de 100 L. St.; quelquefois cependant ils sont portés à 1000 L. St. et plus.

La masse de ces assignations avoit beaucoup augmentée pendant la guerre actuelle, et on ne les escomptoit qu'avec une perte considérable: mais dès 1797 le gouvernement prit les mesures les plus efficaces pour en reduire le nombre. Un emprunt de 14 millions fut presqu'exclusivement consacré à ce but; on eût soin en même tems de rehausser dans les états de la marine et de l'armée de terre, tous les articles, qui, pour avoir été portés trop bas, avoient occasionné des dépenses extraordinaires et donné lieu à des anticipations. —

La somme totale de la dette flottante se montoit au 5 Janvier 1799 à 12,176,035 L. St.

La dette non fondée prépare ordinairement l'augmentation de la dette fondée. Cependant comme elle peut en partie être couverte par la recette ordinaire, on ne sauroit jusqu'à ce qu'elle soit effectivement fondée, la comprendre dans un tableau de la dette publique.

Il nous reste encore quelques observations générales à faire sur l'apperçu que nous venons de présenter.

1) Quand la charge annuelle des intérêts que la dette exige aujourd'hui (environ 19 millions) seroit permanente dans toute l'étendue du terme, elle seroit loin cependant d'excéder les forces de la nation. Car la somme de 24,718,000, montant permanent de toutes les contributions, dont ces 19 millions font la partie la plus considérable, ne forme pas encore le huitième des revenus nationaux, en évaluant ceux-ci à 200 millions.

2) Mais ce rapport entre les revenus et les charges ne peut en aucune manière être considéré comme réellement permanent. Car

sans compter l'augmentation que doivent sans cesse éprouver les revenus, l'effet toujours croissant des fonds d'amortissement, amène une diminution continuelle des dépenses, diminution dont au bout d'un certain tems le résultat se fera si puissamment sentir, qu'on peut presque mathématiquement calculer qu'en moins de cinquante ans toute la dette actuelle, intérêts et capital, sera entièrement éteinte. En supposant même que les effets publics restassent constamment après la guerre à 90, ce qui est une des suppositions les plus désavantageuses pour la diminution de la dette publique, toutes les dettes contractées depuis 1793 se trouveroient éteintes dans 40 ans (à dater de la création de chaque emprunt) et, vu que le fonds d'amortissement de 1786 n'a pas un effet aussi promt que celui de 1792, tout ce qui existoit de dettes avant 1793 sera racheté dans 47 ans, tellement qu'en 1846 toute la dette actuelle, ainsi que les charges qu'elle entraine, doivent être absolument disparus. Par l'effet seul du premier fonds d'amortissement une masse de 4 millions de revenus annuels se trouvera libre et disponible dès l'année 1800.

3) Il est vrai que dans l'intervalle, et sur-

tout dans les premières années, la charge annuelle subira par la prolongation de la taxe sur les revenus une augmentation de 10 millions, si le plan s'exécute dans toute son étendue, et de 7 millions au moins, quand cette taxe ne rapporteroit que ce qu'elle a rapporté en 1799. Mais aussi on retire de là l'avantage important, que la dette fondée et la charge permanente ne peuvent plus, quelle que soit la durée de la guerre, éprouver d'accroissement considérable. Pendant l'année 1799 cet accroissement ne s'est élevé qu'à 316,000 L. St.

Des événemens imprévus, des revers qui sortroient entièrement du cours ordinaire des choses, le dérangement violent de quelque branche importante de l'industrie nationale, un bouleversement total de l'état, ou une administration essentiellement vicieuse, qui détourneroit les fonds d'amortissement de leur destination légale, et renverseroit l'ingénieux édifice que le ministère actuel a si habilement construit, — de telles chances pourroient à la vérité démentir tous ces calculs, anéantir les moyens extraordinaires dont l'Angleterre dispose aujourd'hui, et détruire toute l'espérance d'un avenir plus glorieux encore. Mais dans la situ-

ation actuelle des choses, ne seroit-ce pas fouler aux pieds l'évidence, et traiter de chimères tous les principes et tous les résultats de l'économie politique, que d'admettre qu'un état parvenu à ce degré de puissance ait à craindre l'épuisement de ses forces ou le danger prochain d'une banqueroute?

Je doute que l'histoire moderne offre un second exemple d'un gouvernement, dont au milieu d'une guerre, où tout en soutenant lui-même des efforts prodigieux, il appuie et anime ceux de tous ses alliés, et vivifie toutes les opérations depuis Lisbonne jusqu'au golfe de Finlande, et depuis la mer du nord jusques dans les déserts de la Syrie, dont au milieu d'une telle guerre le crédit ait pu non seulement se maintenir, mais s'élever aussi rapidement que l'a fait celui de l'Angleterre dans le cours de cette année. Les symptômes suivans attestent d'une manière indubitable l'existence de ce phénomène extraordinaire:

1) Le cours des effets publics qui au commencement de l'année s'élevoit rarement au dessus de 52, s'est élevé à la fin d'Août jusqu'au dessus de 67.

2) Le dernier emprunt que le ministre a

quvert au mois de Juin, a été contracté sous des conditions plus avantageuses peut-être qu' aucun de ceux qu'on a jamais faits dans le cours d'une guerre. Jusques-là, outre les clauses principales de leurs contrats, les prêteurs exigoient toujours un benéfice particulier comme dedommagement pour la baisse qu' opéroit chaque nouvel emprunt dans le cours des effets publics. Cette fois-ci au lieu de recevoir ce bénéfice ils l'ont donné. Ils ont fourni 100 L. St. en numéraire pour 175 L. St. en effets à 3 pourcent, que d'après le cours du jour ils auroient pu acheter pour 99 L. 13 sh. 4½ p. En outre, ce qui s'est vu rarement, ils ont entièrement renoncé aux annuités à long terme, qu'on leur accorde ordinairement en forme de prime. Les 175 L. donnant à 3 pour Cent une rente de 5 L. 5 sh. cet emprunt a été fait a 5¼ pour Cent. C'est 1 pour cent de moins que n'avoit couté l'emprunt de l'année précédante qui lui-même avoit été beaucoup plus avantageux que ceux qui l'avoient immédiatement précédé; exemple directement contraire à ce qu'on a vu dans toutes les autres guerres et dans tous les autres états.

3) Les intéressés dans ce nouvel emprunt

ont, peu de tems après l'expédition des contrats, vendu a si grand profit leurs obligations et les avantages accessoires qui y étoient attachés, que l'agio qu'on leur payoit, ou ce qu'on appelle l'Omnium *), étoit au commencement d'Août monté à 10 pour Cent, et avant la fin du mois, à 20 pour Cent, ce qui (autant que je m'en rappelle) est sans exemple dans l'histoire du crédit public de l'Angleterre.

4) La dette flottante elle même s'est ressentie visiblement de l'accroissement général du crédit. En 1796 les billets de l'échiquier s'escomptoient à 10½ pour Cent de perte. En Fevrier 1799 ils se vendoient à ⅛ pour Cent de profit.

*) Les conditions d'un emprunt sont ordinairement composées de différens articles, qui varient avec les circonstances. Des effets à 3 pour Cent forment toujours l'article principal, auquel on ajoûte pour l'encouragement des prêteurs, tantôt une certaine somme en effets à 4 pour Cent, tantôt des annuités à terme, des billets de loterie etc. La totalité de ces articles, ou la réunion des suretés et des avantages qu'on accorde aux prêteurs fait ce qui se nomme dans le langage technique de la bourse de Londres, l'Omnium.

III.

SUR LA BANQUE D'ANGLETERRE, ET SUR SON RAPPORT AVEC LE GOUVERNEMENT.

Il y a peu de parties de l'économie publique de la Grande Bretagne, sur lesquelles il règne hors de ce pays des notions si vagues, et même des idées si fausses, que sur le rapport qui existe entre la banque et l'administration. Les uns ne considérant la banque que comme une caisse du gouvernement, s'imaginent que celui-ci doit être responsable de toutes les opérations de cette caisse, confondent les billets de banque avec les effets publics, les possesseurs de ces billets avec les créanciers de l'état, et pensent avec Thomas Payne, qu'à défaut d'autres ressources le gouvernement en viendra à fonder ces billets. D'autres au contraire, attribuant à la banque une importance exagérée, se figurent que de son existence dépend le maintien

du crédit national, et du gouvernement même, et envisagent un dérangement dans les opérations de cet établissement, comme la décomposition de tout ce qui fait la base de la richesse publique et particulière de la Grande Bretagne.

L'embarras dans lequel s'est trouvé la banque d'Angleterre au commencement de 1797 au sujet de ses payemens, est devenu par les recherches auxquelles il a donné lieu, et par les résultats qui en ont été la suite, une source d'éclaircissemens utiles sur la situation de cette banque: rien ne contribuera plus à établir des notions saines sur ses relations intérieures et extérieures, qu' une connoissance exacte d'un événement, aussi intéressant pour la théorie des banques en général, que mémorable dans l'histoire des finances et du crédit public de l'Angleterre. J'essayerai de développer aussi clairement qu'il me sera possible les causes et les effets de cet événement, et de me frayer par là un chemin à des réflexions qui présenteront sous son véritable jour l'état de la banque de Londres.

Cette banque fut établie en 1694 et dut son origine aux circonstances critiques dans lesquelles se trouvoit alors l'administration. Le gouverne-

ment avoit beau offrir les meilleures suretés, ce n'étoit qu'en payant des intérêts énormes qu'il parvenoit à se procurer les fonds dont il avoit besoin; souvent même les plus grands sacrifices ne suffisoient pas pour engager les capitalistes à faire les plus légères avances *); Paterson et Godfrey, deux hommes très expérimentés dans les affaires de commerce, et extrêmement instruits pour un tems où les notions sur l'argent, et sur les opérations pécuniaires, étoient encore enveloppées de tant de ténèbres formèrent le projet de cet établissement, et vinrent à bout de l'exécuter en dépit des obstacles de tout genre que leur opposèrent l'intérêt, l'ignorance et la jalousie. La banque de Génes paroit avoir été le modèle de celle qu'ils proposèrent **). Le premier fonds de

---

*) A chronological history of commerce by Anderson. Ad annum 1694.

**) A l'époque où la banque de Londres fut établie il y avoit quatre grandes banques en Europe, celle d'Amsterdam, de Venise, de Hambourg, et de Génes. Les trois premières n'étoient que des banques de dépot qui facilitoient et assuroient la circulation de l'argent, mais qui n'en augmentoient pas les moyens. Ce fut

cette nouvelle banque fut de 1,200,000 L. St. qu'elle avança au gouvernement à 8 pour cent d'intérêt, sur l'hypothèque de plusieurs branches de revenus publics. En 1709 ce fonds primitif fut augmenté de 400,000 L. St.; et comme cette dernière somme fut prêtée au gouvernement sans intérêts, ceux du capital de la banque se trouvèrent par là réduits à 6 pour cent. En 1720 le capital de la banque s'élevoit déjà à 5,559,995 L. St. et s'accrut en 1722 par l'acquisition d'un fonds de 4 millions appartenant à la compagnie de la mer du Sud, jusqu'au de là de 9 millions, dont seulement les 1,600,000 du premier établissement portoient un intérêt de 6 pour cent, et dont le reste n'en portoit que quatre. En 1759 le capital de la banque étoit de 10,780,000 L. St. et ce fut à cette époque, qu'elle consentit pour sa part à la réduction générale qui fixa à 3 pour cent tous les intérêts payés par le gouvernement. En 1771 la dette principale et permanente du gouvernement envers la banque se

---

dans la banque de Gênes que les fondateurs de celle de Londres trouvèrent le modèle d'une banque de circulation, qui par l'émission d'une certaine quantité de billets suppléoit à la rareté du numéraire.

montoit à 11,686,800 L. St., et son privilège ayant été alors prolongé jusqu'au 1 Août 1812 elle fut autorisée à élever son capital fondamental à 11,642,000 L. St. somme à laquelle il se trouve encore aujourd'hui.

Les propriétaires de ce capital fondamental, qu'il faut bien se garder de confondre avec le capital circulant, quoiqu'il serve de base à celui-ci, sont les actionnaires de la banque. C'est entre eux que se partage d'après un dividende déterminé qui est aujourd'hui de 7 pour cent, le profit que la banque retire de ses opérations. Les actions qui représentent le capital fondamental subissent une hausse et une baisse proportionnée non seulement à l'augmentation et à la diminution du dividende, mais encore au cours des effets publics, attendu que le crédit de la banque est nécessairement lié à celui de l'état. En 1762 ces actions étoient tombées à 91, ou à 9 pour cent au dessous du pair, ce qui est la plus grande baisse qu'elles aient jamais éprouvée. Depuis ce tems elles se sont toujours élevées plus ou moins au dessus du pair. Dans l'année 1792, une des époques les plus brillantes des finances de l'Angleterre, elles montèrent jusqu'à 218. Au commencement de

1798 elles étoient tombées à 138; depuis le mois d'Août 1799 elles sont de nouveau à 170.

Le principal moyen qu'employe la banque d'Angleterre, ainsi que toute banque de circulation pour procurer à ses actionaires outre l'intérêt de leurs fonds un profit extraordinaire, c'est l'émission de billets sans intérêts, qui pouvant être à chaque moment réalisés à la banque, circulent à l'égal de l'argent comptant. A l'aide de ce moyen artificiel elle se trouve en état, quoique privée de son capital primitif passé dans les mains du gouvernement, de mettre en circulation un capital considérable, et elle peut avec une quantité proportionellement petite de numéraire exécuter des opérations très variées et très étendues.

Pour se faire une idée nette de ses opérations il faut les diviser en deux classes essentiellement distinctes. La première comprend celles où la banque fait les mêmes fonctions qu'un banquier particulier, ou une maison ordinaire de commerce; la seconde celle où la banque agit comme banquier de l'état. La base de ces deux genres d'opérations est la même; car elles reposent toutes les deux sur la faculté, dont jouit exclusivement la banque, d'émettre des billets sans intérêts

et payables à vue; ce n'est que dans la direction particulière de chacune de ces opérations que se trouve leur différence.

Les affaires que fait la banque, considérée comme maison de commerce se réduisent presqu'entièrement aujourd'hui à escompter des lettres de change. Son privilège l'autorisoit à plusieurs autres opérations, surtout au prêt sur gage, et au commerce d'or et d'argent en lingots. Cependant je ne crois pas qu'elle ait jamais fait le premier, et vraisemblablement de nos jours elle a donné peu d'étendue au second. Le commerce de denrées ou de marchandises lui est interdit par l'acte de son établissement, et il paroit qu'elle ne remplit pas très-fréquemment les fonctions d'une banque de dépôt, par la raison, qu'en Angleterre tous les riches particuliers se servent pour leurs affaires courantes des banquiers ordinaires. Mais par l'escompte qu'elle fait des lettres de change elle est devenue d'une extrême importance pour la circulation générale, pour le crédit et pour toutes les affaires des particuliers.

Comme banquier de l'état la banque (sans faire mention de la dette permanente de 11,686,000

que le gouvernement a contractée envers elle*) remplit les fonctions suivantes:

1. Elle avance à l'état, même pour plusieurs années, sur des billets de l'échiquier, le montant de certains impots fixes, surtout de la taxe territoriale et de la taxe sur la drêche.

2) Elle se charge de la circulation d'une quantité considérable d'autres billets de l'échiquier, en en payant la valeur au gouvernement.

3) Le gouvernement tire sur sa caisse et elle accepte des lettres de change de la tresorerie (treasury-bills of exchange) qui différent des billets de l'échiquier en ce que les derniers sont formellement autorisés par le parlement, tandisque les premiers sont, pour ainsi dire, une affaire privée entre la banque et le gouvernement.

4) Elle se charge du payement de la plus grande partie des intérêts de la dette publique, et elle tient les livres, dans lequels on enrégistre la translation des obligations d'état d'un possesseur à un autre *). Cette fonction dont autrefois

la

*) La compagnie des Indes, et celle de la Mer du Sud, sont chargées seulement, du payement des intérêts

la trésorerie prenoit soin, fut dès l'année 1714. confiée à la banque; elle s'en acquitte moyennant un bénéfice de 450 L. St. pour chaque million de capital; mais dans cette opération particulière elle agit moins comme maison de commerce, que comme simple caissier du gouvernement.

Les opérations de la banque devant en général avoir des bornes, déterminées par l'étendue de son capital et de son crédit, il est évident que le public a d'autant moins d'assistance à en attendre qu'elle en prête plus au gouvernement. Cependant elle a toujours eu soin de ne pas admettre une trop grande disproportion entre les avances qu'elle fait pour le gouvernement, et l'escompte pour les particuliers.

Tant que les payemens qu'elle attend de l'état ne souffrent pas de retard; tant que du moins les intérêts des sommes avancées sont régulièrement acquittés, il n'est qu'une seule circonstance qui puisse mettre la banque dans l'embarras; c'est le cas, où on lui présenteroit à la fois, et surtout inopinément une si grande quantité de billets

---

de la partie peu considérable de la dette publique qui se trouve liée à leur fonds; la banque est chargée de

qu'elle risqueroit en les réalisant d'épuiser tout son comptant, qui n'équivaut jamais à la moitié, rarement peut-être au tiers du montant de ces billets. Ce cas n'arrivera jamais dans le cours ordinaire des choses; des événemens extraordinaires peuvent seules l'amener. Depuis que la banque d'Angleterre existe, il n'a eu lieu que deux fois. La première fois lorsqu' en 1745 le fils du Prétendant entreprit en Ecosse une invasion, qui, suivie d'abord de quelques succés, causa une consternation générale, fit naitre des inquiétudes de tout genre, et porta les possesseurs des billets à se présenter en foule pour en obtenir la réalisation. La banque opposa à ce concours imprévu un moyen assez simple; au lieu de faire, comme de coutume, ses payemens en or, elle les fit pendant quelque tems en argent, et réussit par là à échapper à cette crise. Le second cas est celui, que nous allons développer plus amplement.

Dès l'année 1796 la banque avoit eu des craintes d'une disette prochaine de numéraire, et en avoit même témoigné ses inquiétudes au ministre. Dans les derniers jours de la même année les François entreprirent sous le commandement du Général Hoche cette déscente dans la baie de

Bantrim en Irrlande, qui bien qu'elle échoua si promtement, laissa néanmoins dans les esprits une impression facheuse. La crainte, de voir une pareille expédition se répéter peut-être et obtenir plus de succès, excita de vives appréhensions dans toutes les parties de l'Angleterre, et surtout dans les provinces; ou on voyoit faire des préparatifs contre une nouvelle invasion, et prendre parmi plusieurs mesures extraordinaires celle entre autres d'une vérification de toutes les provisions des fermiers voisins, de la côte. Les fermiers accoururent de toutes parts dans les villes, vendirent tout ce dont ils pouvoient se passer, et se hâtèrent de convertir en argent les billets qu'ils avoient reçu en payement. Les banques provinciales ressentirent les premières l'effet de ce concours inattendu, et se virent contraintes de réaliser tous leurs fonds pour faire face aux besoins du moment. La banque de Londres dut en éprouver le contre-coup; les banques provinciales et les habitans des provinces que ces banques ne pouvoient plus satisfaire, inondèrent la capitale de leurs billets, et la banque vit son numéraire diminuer plus rapidement de jour en jour. Au mois de Fevrier 1797 les deux banques de New-castle

furent obligées de suspendre leurs payemens; et cette circonstance semble avoir déterminé la banque de Londres à recourir à son tour, à quelque expédient extraordinaire *).

Elle représenta au gouvernement son embarras toujours croissant et la perspective de plus grands dangers encore; et le 26. Fevrier 1797 il lui fut enjoint „de suspendre jusqu'à nouvel ordre ses payemens en numéraire.“ Une assemblée générale d'actionnaires approuva pleinement cette mesure, et le parlement nomma une commission à l'effet d'examiner la situation de la banque. Le rapport de cette commission fut publié, et mit en évidence, que la banque possédoit en valeurs incontestables un activ excédant de beaucoup ce qu'elle auroit eu à payer dans le cas d'une liquidation générale.

Convaincus, même indépendamment de ce rapport, de la solidité de la banque, et engagés

*) On représente ordinairement comme le cause immédiate de l'embarras le la banque de débarquement qui eut lieu à cette époque, de quelques galériens françois sur les côtes du päys de Galles; mais cet événement insignifiat, bien qu'il contribuât à augmenter l'inquiétude générale ne pouvoit être la seule, pas même la principale cause d'un effet aussi puissant.

par leur propre intérêt à concourir au maintien de cet établissement, les banquiers de Londres et beaucoup d'autres riches particuliers résolurent d'accepter et de faire circuler les billets de banque comme argent comptant. Dès cet instant l'embarras cessa de se faire sentir et le crédit de la banque reparut aussi grand et aussi affermi que jamais. Un acte du parlement du 3 Mai prolongea, quoique avec quelques exceptions, la suspension des payemens jusqu'au 24 Juin; un second la prolonge ultérieurement jusqu'au terme d'un mois après l'ouverture de la première session du parlement. Quoique pendant cette session il fut fait sur la situation de la banque un nouveau rapport qui la présentoit sous l'aspect le plus favorable, on décida, que la suspension des payemens continueroit jusqu'au terme d'un mois après la paix définitive. Par les derniers de ces actes il fut permis à la banque de faire sous certaines conditions des payemens aux banquiers, et même à d'autres personnes; elle fut aussi autorisée à recevoir dans sa caisse des sommes au dessus de 500 L. St. et à en rembourser les trois quarts à ceux qui les avoit deposées, dans le cas où ils viendroient à les reclamer pendant la durée de la suspension.

Là dessus la banque publia qu'elle acquitteroit en espèces, si on le demandoit, toutes les créances au dessous de 5 L. St; en même tems elle retira les petits billets de 1 et 2 L. St. qu'elle avoit émis en 1797. Mais le crédit de la banque s'étoit si bien soutenu, qu'on ne fit que très-peu d'usage de ses offres; des sommes considérables lui furent apportées de nouveau, et les demandes d'espèces ont été presque nulles.

Avant de pousser plus loin nos réflexions sur cet événement, il est nécessaire de faire connoître le résultat du rapport de la commission nommée par la chambre des communes pour examiner l'état de la banque. Voici d'après ce rapport quel étoit au 25 fevrier 1797 le bilan de la banque, abstraction faite des 11,686,800 L. St. qui forment la dette permanente du gouvernement envers elle: *)

---

*) First report of the committee of secrecy of the house of commons p. 2.

Passif de la banque.

Billets de banque en circulation	8,640,250 L. St.
Comte courant des lettres de change	2,389,600 — —
Billets de l'échiquier en dépôt	1,676,000 — —
Intérêts arriérés ou non reclamés de différentes espèces	1,064,540 — —
Total	13,770,390 L. St.

Actif de la banque.

Avances faites au gouvernement sur des billets de l'échiquier	8,228,800 — —
Avances faites au gouvernement sur des lettres de change de la trésorerie	1,512,274 — —
Dividendes non reclamés (abandonnés sans intérêts au gouvernement en 1791)	376,739 — —
Intérêts arriérés des sommes ci-dessus	554,690 — —
	10,672,503 L. St.
Avances faites à la compagnie des Indes	700,000 — —
Annuités dans les 5 pour cent	1,795,000 — —
Lettres de change escomptées, argent comptant, et lingots	4,176,080 — —
Articles divers	252,910 — —
Total de l'actif	17,597,293 L. St.
Total du passif	13,770,390 — —
Excédant en faveur de la banque	3,826,903 L. St.
En ajoutant à cet excédant la dette permanente de l'état, montant à	11,686,800 — —
On aura pour excédant total à l'époque du 25 fevrier 1797	15,513,703 L. St.

Quelque tems après la publication de ces résultats parurent différentes évaluations, si non officielles, du moins très dignes de fois, des revenus annuels de la banque. Celle qui suit est la plus complète et vraisemblablement la plus exacte *):

Intérêts à 3 pour cent de la dette permanente du gouvernement envers la banque (11,686,800)	350,604 L. St.
Intérêts des différentes avances au gouvernement	523,250 ——
Pour l'administration de la dette publique de 400 millions, à 450 L. St. par million	180,000 ——
Annuités de 5 pour cent de deux emprunts différens	96,250 ——
Intérêts dus par la compagnie des Indes	35,000 ——
Profit sur l'escompte des lettres de change en adoptant pour moyen terme des sommes escomptées 5,000,000, à 5 pour cent	250,000 ——
Total	1,435,104 L. St.

*) An Adress to the proprietors of the bank of England by Alexander Allardice Esq. (Membre du parlement pour Aberdeen)

Maintenant, comme le dividende annuel de 7 pour cent ne monte pour le capital fondamental de 11,642,000 qu'à 814,968 L. St. il revient à la banque d'après ce calcul un excédant annuel de 600,000 L. St. dont il faut déduire ses frais d'administration, qui cependant ne s'élèvent pas au dessus de 100,000 L. St. *)

Certes, il est hors de doute, qu'une société de commerce, qui après avoir payé ses dividendes fixes, jouit encore d'un revenu annuel de 500,000 L. St. et à qui, si dans ce moment elle devroit faire une liquidation générale, il resteroit un avoir de $15\frac{1}{2}$ millions L. St., il est hors de doute, dis-je, qu'une telle société offre à ses créanciers, c'est-à-dire aux possesseurs de ses billets, une sureté complète. Cependant malgré les résultats brillans que mit au jour une conjoncture si défavorable au premier aspect, quelques écrivains de l'opposition, peu disposés à renoncer si vite à leurs sinistres tableaux, se replièrent sous une autre forme, et soutinrent, qu'en accordant

---

*) Observations on the credit and finances of Great Britain in reply to Lord Lauderdale and Mr. Morgan, by Daniel Wakefield. p. 59.

même que les créanciers fussent en sureté pour le moment, du moins on n'en pouvoit pas dire autant des actionnaires, puisque ceux-ci, si la banque arrêtoit alors ses comptes, perdroient en supposant les actions au pair, environ 16 pour cent de leurs capitaux, et beaucoup plus encore en prenant le cours de 150 qu'elles avoient à cette époque.*) Ils prouvoient ce singulier paradoxe par des calculs non moins singuliers. Si la banque, disoient-ils, devoit procéder en ce moment à sa liquidation, elle auroit à payer d'après le bilan ci-dessus:

---

*) An appeal to the people of Great Britain on the present alarming state of the public finances and credit, by William Morgan. Cap. 6.

En billets de banque et autres effets	13,770,390 L. St.	
Aux actionnaires pour le capital fondamental	11,646,400 — —	
Somme	25,416,790 L. St.	
Par contre elle auroit à recevoir:		
En dettes actives de différentes especes (d'après le bilan ci-dessus)	17,597,293 — —	
La dette permanente du gouvernement envers elle, qui montant originairement à 11,686,800 ne valoit alors (c'est à dire en 1797) les fonds de 3 pour cent étant tombés à 50, que . . .	5,843,400 — —	
Somme	23,440,693 L. St.	
Il y auroit donc un déficit de	1,976,097 — —	

ce qui feroit pour chaque action une perte d'environ 17 pour cent.

Ce calcul est un exemple frappant des sophismes que des écrivains même d'une certaine réputation, au risque d'être à l'instant démentis par

tous les hommes instruits, se permettent de répandre dans le public, dont la grande majorité soit par ignorance soit par paresse, aime toujours mieux croire qu'examiner et vérifier. Il ne faut pas une grande sagacité pour voir, que tout ce raisonnement ne porte que sur la supposition gratuite, que précisément à l'époque où les fonds étoient tombés à 50, la banque dissoudroit son établissement, et sur cette autre supposition, non seulement gratuite, mais tout-à-fait fausse, que dans ce cas même le gouvernement lui payeroit les sommes qu'il lui doit d'après le cours des effets publics. Le gouvernement n'est tenu d'acquitter sa dette permanente envers la banque qu'au moment où le privilège de cette compagnie expirera (en 1812); et si alors la liquidation doit avoir lieu, il est obligé de lui rembourser son capital au pair, et sans égard aux variations du cours. Ceci arriveroit même dans le cas, où par une convention reciproque la liquidation générale, auroit lieu avant l'expiration du privilège. Si donc elle avoit été faite en 1797, la banque auroit eu à recevoir:

En dettes actives de tout genre 17,597,293 L. St.
Le capital prêté au gouvernement . . . . 11,686,800 — —

29,284,093 L. St.

Et par contre à payer:
Billets de banque et autres dettes passives . 13,770,390
Aux actionnaires 11,646,400

25,416,790 — —

Excédant en sa faveur 3,867,303 L. St.

Les actionnaires auroient donc eu, au lieu de 16 pour cent de perte, 33 pour cent de profit. *) Et quant à la perte, qu'ils éprouveroient par la circonstance, que leurs actions sont beaucoup au-dessus du pair, tandis que ce qu'ils ont à réclamer du gouvernement ne pourroit (comme de raison) leur être payé qu'au pair, il ne faut

*) On n'a même pas besoin d'aller jusques-là pour prouver le peu de valeur du calcul de Mr. Morgan. Car même dans la fausse supposition, que le gouvernement pourroit acquitter sa dette d'après le cours des effet publics, le prétendu déficit se changeroit en profit du moment que le cours seroit seulement à 70.

pas perdre de vue, que l'idée d'une dissolution subite de la banque n'est qu'une chimère, sur laquelle on peut bien pour un moment établir un raisonnement hypothétique, mais qui dans la réalité n'aura jamais lieu. Si même dans un cas pareil les actionnaires perdoient réellement quelque chose (ce qui pourroit se faire s'ils avoient acheté les actions à un prix très-haut) ce ne seroit qu'à la dissolution subite de l'établissement, et par conséquent à leur propre détermination; heureusement aussi invraisemblable que difficile à exécuter, qu'il faudroit attribuer cette perte.

Les actionnaires de la banque étoient donc sous tous les rapports essentiels, aussi surs que ses créanciers; et du moment que la véritable situation de cet établissement fut connu, son crédit malgré la suspension des payemens, dut souffrir aussi peu d'atteinte qu'il en a souffert effectivement. Les banquiers et les capitalistes ne s'exposoient pas au plus petit danger en se décidant à continuer de recevoir ses billets comme argent comptant. Ils auroient même agi contre leur propre intérêt, s'ils avoient tenu une conduite différente. Alors la banque auroit été forcée d'en venir à cette liquidation générale, qui après tout

auroit été beaucoup moins facheuse pour elle, que pour le gouvernement, et pour toutes les classes du public. En effet, dans le cas d'une pareille liquidation, le gouvernement, à supposer qu'il ne se fut pas cru tenu d'acquitter sa dette permanente avant l'expiration du privilège, du moins n'auroit pu se dispenser de payer en entier son compte courant avec la banque, c'est à dire une somme de 10½ millions, ce qui n'auroit pu avoir lieu sans le secours d'un emprunt, fait avec précipitation, conclu nécessairement aux conditions les plus onéreuses, et qui ayant par là même l'influence la plus funeste sur le cours des effets publics, auroit été sous plus d'un rapport désavantageux aux négocians et aux capitalistes. Ce n'est pas tout encore. L'Angleterre tant pour les opérations pécuniaires de son gouvernement que pour celles des particuliers ne sauroit se passer un seul jour ou dela banque ou de quelque autre établissement pareil. Si donc la banque actuelle devoit être dissoute il faudroit sur le champ la remplacer par une autre. Mais alors les actionnaires de l'ancienne banque auroient pu reclamer du gouvernement jusqu'au remboursement de la dette permanente de près de 11 millions. Il auroit donc

fallu recourir encore à un autre emprunt, qui d'après le cours qu'avoient en 1797 les effets publics, et avec la baisse accélérée que la dissolution de la banque auroit vraisemblablement amenée, auroit couté à l'état au delà de 90 millions, et dont les suites n'auroient pas été moins embarassantes pour le gouvernement, que pour toutes les relations pécuniaires du pays." Que si cependant on étoit parvenu à triompher de tant d'obstacles, alors se seroient présentées les nouvelles difficultés non moins effrayantes qui surtout dans de pareilles circonstances auroient nécessairement accompagné l'établissement d'une nouvelle banque.*)

---

*) L'hypothèse, sur laquelle portent ces observations, méritoit quelque développement parce qu'effectivement la proposition de procéder à l'établissement d'une nouvelle banque, en cas que la banque actuelle ne recommençât pas ses payemens à une certaine époque, fut faite en 1797 par Sir William Pulteney. Les inconvéniens majeurs d'un pareil plan ont été supérieurement bien présentés par Sir Francis Baring (membre du parlement et directeur de la compagnie des Indes), l'un des écrivains les plus instruits qui aient traité cet événement. Observations on the Bank of England p. 56.

La suspension des payemens ne pouvoit donc pas ébranler la véritable base du crédit de la banque Angloise; car il étoit démontré que sous tous les rapports possibles l'avoir réel de cette banque excédoit de beaucoup le montant de ses dettes. Mais cette suspension mérite-t-elle néanmoins d'être qualifiée de banqueroute? C'est là une question particulière, et dont le développement ne sera pas hors de nôtre sujet, puisqu'il doit contribuer essentiellement à jetter du jour sur le mécanisme des opérations de la banque.

La meilleure méthode pour se faire une idée nette des relations d'une banque de circulation, c'est de comparer ses opérations à celles d'un banquier ordinaire, et de déterminer les points qui leur sont communs, aussi bien que ceux, où elles diffèrent.

Une banque de circulation et la banque d'un particulier ont cela de commun, que toutes deux par le moyen du papier qu'elles mettent dans le commerce peuvent faire face à des opérations pécuniaires d'une beaucoup plus grande étendue que ne sembleroit le comporter à chaque époque donnée la quantité de numéraire qu'elles possèdent;

et qu'elles ne sont jamais censées avoir en argent comptant dans leur caisse une somme équivalente au montant de leurs billets ou de leurs lettres de change, ni même une partie considérable de cette somme.

Voici maintenant en quoi elles diffèrent :

1. Le banquier particulier parvient à son but en donnant à ses lettres de change des termes fixes et plus ou moins éloignés, et en faisant un tel usage de son capital fondamental, ainsi que du crédit auquel ce capital sert de base, qu'il se trouve en état, à chaque échéance, de payer au porteur de la lettre de change échue, soit en argent comptant, soit en assignations qui en aient la valeur. La banque au contraire met à la fois tous ses billets en circulation, et s'engage à payer à vue et comptant tous ceux qu'on lui présentera. Son profit porte sur la supposition fondée, qu'il ne lui sera jamais présentée à une seule et même époque qu'une partie proportionnellement petite des billets circulans, et que par conséquent le numéraire qu'elle a dans sa caisse, quoique fort inférieur à la somme que représentent ces billets, sera néanmoins toujours suffisant aux obligations du moment.

2. Le banquier particulier peut non seulement pousser ses opérations pécuniaires bien au delà du comptant qu'il possède à chaque époque, mais même fort au delà du montant de son capital fondamental. Une banque peut bien faire le premier, mais si elle veut conserver son crédit, elle ne doit jamais se permettre le second. Car le banquier particulier ne s'engage pas à payer à la fois le montant de toutes ses lettres de change; il suffit donc qu'il ordonne tellement ses spéculations qu'à l'échéance de chacune de ses lettres, il ait toujours les moyens d'en acquitter la valeur. La banque au contraire s'oblige (du moins à la rigueur) de payer à chaque instant la somme que représente la totalité de ses billets en circulation; elle doit donc, quoiqu'on ne puisse pas lui supposer autant d'argent comptant que l'exigeroit une liquidation générale (ce qui détruiroit l'essence et le but de toutes ses opérations) pouvoir du moins assigner à chaque moment un capital fondamental, une propriété réelle quelconque égale à la valeur de tous ses billets. Il est évident que ce n'est aussi que sous cette condition qu'elle peut espérer de détourner toujours l'événement qui la renverseroit nécessairement, c'est-à-dire la demande su-

bite qui lui seroit faite, d'acquitter à la fois la totalité ou la plus grande partie de ses billets.

D'après ce que nous venons de dire on peut établir la différence qui se trouve entre la suspension des payemens d'un banquier particulier et la suspension des payemens d'une banque.

Du moment qu'un banquier particulier se voit forcé de refuser le payement d'une seule de ses lettres de change, il a fait banqueroute dans toute la force du terme. Car il faut pour cela que dans l'ensemble de ses opérations il ait éprouvé un de ces dérangemens qui doivent le priver de la confiance publique. Chacun sait, qu'il n'est et ne fut jamais en état de payer à la fois le montant de toutes ses lettres de change en circulation, ni l'argent comptant qu'il a dans sa caisse, ni même son capital fondamental ne pourroient y suffire. Tout le mécanisme artificiel de son crédit reposoit sur les mesures qu'il avoit prises, pour pouvoir acquitter chaque lettre de change à son échéance. Se trouve-t-il hors d'état de le faire, on peut en tirer la conséquence immédiate, qu'il s'est mépris dans ses combinaisons, ou qu'un revers quelconque les a dérangées; et de cette conséquence dérive nécessairement la ruine de son

crédit, et l'impossibilité de continuer ses affaires.

Il n'en est pas de même d'une banque. Sans doute qu'elle a autorisé les possesseurs de ses billets à compter sur le payement à vue de chacun de ceux qu'on lui présenteroit: et dans ce sens la résolution de suspendre ses payemens comptant, ne fut-ce que pour quelques instans, peut à la rigueur s'appeller une banqueroute. Mais il faut bien faire attention que cette suspension de payemens ne peut jamais être qualifiée de banqueroute dans le même sens, dans lequel elle mérite ce nom chez un banquier particulier. La banqueroute totale d'une banque, et la banqueroute totale d'un banquier sont deux choses tout-a-fait différentes. Chez l'une la suspension des payemens peut quelquefois être le symptome d'une banqueroute totale; chez l'autre elle en est le symptome infaillible. Là il existe encore une différence entre la suspension des payemens et une véritable banqueroute: ici l'un s'identifie avec l'autre.

Voici quelle est la raison de cette différence: Quoiqu'à à la rigueur une banque prenne l'engagement de payer chacun de ses billets au moment

où il lui sera présenté ; cependant tout le ressort de son mécanisme est dans la supposition qu'en aucun tems la totalité ou seulement la plus grande partie de ces billets ne lui sera présentée à la fois. Tous ses créanciers connoissent cette supposition et y ont donné leur consentement tacite ; tous savent qu'il est et doit être impossible à la banque de réaliser à la fois la totalité de ses billets. Mais comme ils savent aussi, que le capital fondamental de la banque est au moins égal a la masse totale des billets, que par conséquent l'hypothèque de leurs créances existe toujours, si non comptant, du moins dans la réalité, et que par là même le cas d'une demande subite de la valeur de tous les billets ou de la plus grande partie n'aura jamais lieu, aucun n'éprouve d'inquiétude, chacun se sent en sureté.

Que si par la faute des administrateurs ou par quelqu'événement imprevu ce cas vient à se présenter en effet, les possesseurs des billets n'éprouvent que ce à quoi ils devoient se soumettre, s'ils vouloient jouir des avantages attachés à une banque. Il faut qu'ils supportent pendant un tems les inconvéniens, qu'entraîne la suspension des payemens. Mais leur sureté réelle n'en souffre

pas d'atteinte; car elle porte en définitif sur la possibilité de réaliser tous les billets, (du moins successivement) par le capital fondamental de la banque. Toutes les fois donc qu'un événement pareil aura lieu, la première question sera toujours, comme elle l'a été effectivement en Angleterre: Quel est l'avoir de la banque, et quel est le rapport de cet avoir avec les billets en circulation? Pour peu qu'on puisse répondre à cette question d'une manière satisfaisante, on ne doit plus craindre la plus légère perte pour les possesseurs des billets; ils ne pourroient en éprouver que dans le cas où les billets ne seroient plus au pair avec l'argent comptant; ce qui n'arrivera jamais si une fois il est complètement prouvé, que le capital fondamental suffit pour les réaliser.

Si la banque ne pouvoit plus offrir une pareille sureté; alors, mais seulement alors la banqueroute totale auroit véritablement lieu. Le cas est possible, puisqu'il a existé, qu'une banque, qui met plus de billets en circulation qu'elle ne possède de capital fondamental, se maintienne quelque tems, peut-être même longtems, si elle a le bonheur ou l'adresse, d'affermir le crédit de ces billets, et d'écarter le danger, d'en voir ré-

fluer sur elle une quantité trop considérable. Mais l'expérience nous apprend, que le moindre choc suffit pour renverser sans retour une banque établie sur des fondemens aussi fragiles. Chez elle, comme chez le banquier particulier, la suspension des payemens s'identifie avec la banqueroute. Car, au premier embarras pécuniaire, n'étant pas en état de prouver, que la totalité de ses billets repose sur une base solide, dès-lors c'en est fait de son crédit et de son existence. Ce n'est que pour une banque aussi solide en elle-même que la banque d'Angleterre, qu'une suspension des payemens diffère d'une banqueroute réelle.

L'expérience confirme pleinement la distinction que nous avons établie entre une banque et un banquier particulier. Un banquier qui se voit dans la nécessité de refuser le payement d'une seule de ses lettres de change, a perdu dès lors le droit d'en faire circuler de nouvelles, puisqu'aux yeux de tous les experts il a déjà fait banqueroute. Une banque qui suspend le payement de ses billets, peut, malgré cette suspension, conserver son crédit. La conviction, que la banque d'Angleterre avoit un fonds suffisant, pour acquitter (du moins successivement) tous ses billets, enga-

ceux qui en possédoient, à les regarder toujours comme de l'argent comptant. Ces billets continuèrent à circuler sans la moindre perte. La banque put même sans difficulté en émettre de nouveaux; le cours de ses affaires ne fût point interrompu; et lorsque l'embarras du premier moment fut passé, le public s'apperçut à peine qu'elles eussent éprouvé la moindre stagnation.

Une autre question, qui sous plusieurs rapports n'offre pas moins d'intérêt que celle que nous venons de traiter, c'est de savoir, qu'elle a été la véritable cause de cette suspension de payemens à laquelle la banque d'Angleterre s'est vu nécessitée en 1797. Cette question nous donnera lieu de nous occuper d'un des objets les plus intéressans de l'économie publique, le rapport entre la quantité de numéraire et la richesse nationale.

En examinant les causes de cet événement, il faut bien distinguer les causes éloignées, de celles qui ont agi immédiatement. Les causes immédiates de la suspension des payemens sont celles que nous avons exposées précédemment: les inquiétudes et les alarmes qu'avoit répandues dans plusieurs provinces la possibilité d'une invasion, l'embarras qui en résulta pour quelques banques

provinciales, et le contre-coup de cet embarras sur la banque de Londres, le centre de toute la circulation de la Grande-Bretagne.

Mais, en supposant qu'on se fut prémuni de bonheur contre une pareille crise, les suites facheuses de cet événement, auroient-elles néanmoins occasionné une suspension formelle des payemens? la somme de numéraire qui se trouvoit alors dans la caisse de la banque n'étoit-elle pas au dessous du rapport que l'expérience indique de maintenir sans cesse entre cette somme et la totalité des billets en circulation? de fausses mesure de la part des administrateurs de cet établissemens, ou du gouvernement si étroitement lié à ses opérations, n'avoient-elles pas mis la caisse dans un état, qui au premier choc devoit amener une stagnation dangereuse? enfin d'autres causes moins connues encore n'avoient-elles pas preparé le mal, ou n'étoit-il plutot que le résultat nécessaire de circonstances inévitables? — c'est-ce qu'il est, c'est-ce qu'il sera peut-être toujours très-difficile de décider. Un écrivain qui est à la source *) et qui avoit à sa disposition plus de renseignemens qu'

---

*) A brief examination etc. by Mr. Rose, p. 64.

aucun autre, ne hazarde pas lui-même de prononcer peremtoirement sur cette question. „Nous parlerons avec d'autant moins d'assurance de la suspension des payemens de la banque" — dit Mr. Rose — „que les doutes qui s'élevèrent dans le tems, sur les causes qui l'avoient produite n'ont jamais été bien éclaircis."

D'un côté les adversaires du ministère soutenoient, que les avances considérables faites par la banque au gouvernement avoient été la véritable source du mal; que la pénurie d'espèces avoit été uniquement occasionée par l'envoi de grosses sommes dans l'étranger, tant pour les besoins de la guerre que pour les subsides qu'on payoit à plusieurs puissances, et surtout pour les emprunts contractés pour l'empereur; que les directeurs avoit prévu les suites de cette exportation extraordinaire, et que plus d'une fois ils avoient fait là-dessus des représentations au ministre. Cette dernière circonstance est hors de doute, puisque plusieurs de ces représentations, faites en 1795 et 1796 ont été rendues publiques.

D'un autre côté les défenseurs du ministère assurent, qu'à l'époque où la suspension des payemens fut jugée nécessaire, les avances extraordi-

naires de la banque étoient moins fortes qu'elles ne l'avoient été à différentes époques antérieures, où cependant elles n'avoient pas causé le moindre inconvénient *); que l'exportation d'espèces n'avoit pas été à beaucoup près aussi forte, qu'on se le figure communément **); qu'il n'avoit été ex-

*) A l'époque où les payemens furent suspendus, les avances, comme nous l'avons vu plus haut, montoient à 10,672,503 L. St. En Mai 1795 elles étoient de 11,240,001 L; en Décembre de la même année, de 12,846,000 L. En Décembre 1781 elles s'élevoient à 10,171,000 L. et déjà en 1753, au milieu de la paix, et lorsque le capital fondamental de la banque étoit encore au dessous de 11 millions, elles s'étoient élevées à 11,686,000 L. Au reste par les remboursemens qui se firent dans le cours de 1797, les avances se trouvoient réduites au mois de Novembre de la même année a 4,268,140 L. Depuis cette époque on n'a plus de renseignemens sur le montant de ces avances.

**) Je dois rapporter ici les propres expressions de Mr. Rose, parce qu'elles sont remarquables sous tous les rapports: „Au premier apperçu“ dit-il“ on supposeroit que les demandes survenues depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin de 1796 et dont le montant passe 44,800,000 L. ont fait sortir du pays beaucoup de numéraire et de métaux précieux; mais quand on considère l'immense étendue de nos exportations en objets de nos fabriques, aujourd'hui sur-tout que leur véritable valeur est plus exactement connue, on ne s'étonnera point que d'après des renseignemens précis et récens nous soyons convaincus, qu'on exagére

porté pour les subsides étrangers et même pour les emprunts impériaux qu'une somme relativement insignifiante, et qu'enfin les opérations du gouvernement ne pouvoient avoir eu qu'une part assez foible à la pénurie d'espèces qui avoit déterminé la suspension.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il certain, que le besoin extraordinaire d'argent, qui causa tout l'embarras, dont la suspension des payemens fut la suite, n'excèdoit que d'assez peu le besoin ordinaire; et cette circonstance singulière mérite d'être considérée sous un rapport plus général.

Dans tout état parvenu à un certain dégré de culture la somme de numéraire en circulation n'est qu'une partie peu considérable de la richesse de la nation; et en comparant plusieurs états l'un à l'autre, on trouvera toujours, que le rapport de cette somme avec les biens qu'elle représente est d'autant plus foible, que la richesse réelle est plus

---

roit en portant à un million la valeur de l'or exporté de la Grande Bretagne pendant l'époque sus-dite, même en y comprenant ce que l'emprunt impérial et des speculations particulières nous auroient enlevé. Pour le payement du subside de la Prusse on n'en a point exporté du tout."

grande; si bien, que quelque paradoxale que cette proposition puisse paroitre, on peut soutenir hardiment, que toutes choses égales d'ailleurs, l'état le plus riche possèdera toujours proportionnellement le moins d'argent comptant. Cela me paroit principalement fondé sur les trois raisons suivantes: 1) Plus l'industrie d'un pays est florissante, plus la circulation d'espèces sera rapide, et moins il en faudra pour maintenir cette circulation. Car dix millions, qui pendant un certain espace de tems, passeront huit fois d'une main à l'autre dans un pays, rempliront le même objet, que quarante millions, qui pendant le même espace de tems ne circuleront que deux fois dans un autre. 2) Plus l'activité sera animée, plus sa sphère sera étendue, et plus il y aura de crédit en général, plus il sera facile par conséquent de mettre à la place de l'argent des papiers qui le représentent, et de substituer (par une des inventions les plus heureuses de l'esprit de spéculation) un moyen de circulation très-peu couteux, à un autre aussi cher que les métaux. 3) Plus un état aura fait de progrès dans toutes les branches de l'industrie, et de l'économie publique et particulière, et plus il saura maintenir un

juste équilibre entre la masse de son numéraire et les besoins de la circulation. Une nation peu exercée dans les arts de l'industrie et du commerce a souvent plus de numéraire qu'il ne lui en faut, et qu'elle ne peut en employer; tandis qu'une nation éclairée sur ses véritables intérêts n'en aura jamais plus que les besoins de la circulation ne le demandent. De même qu'un habile marchand ne souffre jamais dans sa caisse plus d'argent comptant, que la stricte nécessité n'en exige, de même une nation, dont tous les membres ont une idée bien nette de leurs besoins et de leurs moyens, entretiendra toujours avec le moins de frais possible le mécanisme de sa circulation, et pour elle chaque million superflu sera comme une roue inutile dans la machine.

Ceci explique pleinement, comment il se fait que dans aucun pays de l'Europe, (sans même en excepter peut-être la Russie et la Suede) il n'existe, en proportion de la richesse nationale aussi peu de numéraire qu'en Angleterre. Jusqu'ici la plupart des écrivains d'économie politique ont porté à 30 millions la somme du numéraire de ce pays. Smith l'évaluoit de son tems à 20 millions. D'après les calculs les plus récens,

Mr. Rose l'a fait monter à 44 millions, ce qui certainement est plutôt au dessus qu'au dessous de la réalite. Si maintenant on considère, que les dépenses de l'état dans la seule année 1799 se sont élevées à près de 60 millions, et que les intérêts de la dette publique se montent à 20; si l'on considère que cette nation jouit au moins de 200 millions de revenus annuels, si l'on réfléchit au capital immense que représentent ces revenus, si l'on observe ensuite, que 44 millions de numéraire suffisent, pour subvenir à l'étendue prodigieuse d'opérations pécuniaires de tout genre que suppose un tel capital, de tels revenus, et de telles dépenses annuelles chez un peuple d'une activité aussi incalculable — alors on verra par un exemple frappant, combien est fausse la méthode de juger de la richesse d'un pays, par la quantité de numéraire qu'il possède.

Au premier aspect ce résultat semble se trouver en contradiction avec un autre non moins certain et non moins remarquable, je veux dire, avec l'excédant de la quantité de marchandises de toute espèce que l'Angleterre fournit aux autres nations sur la quantité de marchandises qu'elle en reçoit, ou avec ce qu'on appelle la balance favorable de

son

son commerce. Nous avons vu plus haut, que les exportations de l'Angleterre excèdent annuellement de 15 millions les importations. Or comme on se figure communément, que le numéraire d'un pays doit augmenter tous les ans de la valeur de cet excédant, on devroit croire, qu'au moyen de cette brillante balance de commerce, si la masse est aujourd'hui de 44 millions, elle se trouveroit doublée en trois ans. Cependant il n'en est point ainsi.

Il est déjà facile de concevoir, que cette augmentation ne sauroit avoir lieu dans le cours d'une guerre telle que la guerre actuelle. Car le produit de cette balance avantageuse doit préférablement à tout autre moyen, être employé à acquitter les dépenses multipliées que l'état est obligé de faire dans l'étranger, et dont la plupart exigent des payemens comptant. Ce n'est que par là que l'Angleterre a pu, sans porter préjudice à sa circulation intérieure, fournir les sommes immenses, que le besoin de la guerre et les subsides auxquels elle s'est engagée l'ont forcée de faire passer dans toutes les parties du globe. Et si, comme Mr. Rose l'assure, ces sommes se sont élevées dès les quatre premières années de la guerre à plus de 44

millions; et par conséquent à 11 millions par an l'un portant l'autre, il est évident qu'elles avoient déjà absorbé plus des deux tiers du produit annuel de la balance du commerce.

Mais en tems de paix même, et lorsque ces dépenses extraordinaires n'ont pas lieu, jamais tout le produit de la balance ne rentre en numéraire dans le pays qui en retire l'avantage. Car: 1) la partie la plus considérable de la balance s'acquitte par le crédit, que les marchands et les manufacturiers du pays, pour lequel cette balance est active, accordent à leurs marchands dans les pays étrangers; ce crédit est lui-même, pour la nation qui jouit de la balance favorable, un des moyens les plus puissans d'augmenter le débit de ses marchandises, et la facilité de l'accorder s'accroît avec la richesse de cette nation. Les signes représentatifs de ce crédit, tels que les lettres de change et obligations de toute espèce, remplacent très-avantageusement le numéraire dans le pays que la balance favorise; et s'il étoit possible de faire des calculs exacts sur cette matière, il en résulteroit probablement que dans des tems ordinaires ce crédit toujours renouvellé forme plus des deux tiers de tout l'excédant qui re-

vient à la nation favorisée. 2) On ne doit même pas s'imaginer, que la partie qui reste de cet excédant, et qui ne peut plus être soldée qu'en valeur métallique, consiste pour cela entièrement en argent comptant : car sous cette dernière dénomination on ne comprend proprement que la monnoye courante d'un pays. Or, comme les étrangers payent ordinairement ou en lingots, ou en monnoye de leur pays, et autres monnoyes étrangères, comme même envers un pays que la balance favorise autant que l'Angleterre, il n'est guères possible d'acquitter autrement des payemens qui doivent se faire en valeur métallique, et que cependant des monnoyes étrangères et des lingots, tant qu'ils ne sont pas frappés au coin d'un pays, ne peuvent être regardées que comme marchandises dans c… il est évident que même avec
la balan… plus avantageuse, la
m… stricte acception du
… nt que de cette partie
… ertit en monnoye
… sagement ad-
… us l'avons re-
… portion rigou-

reuse de ce qu'exigent les besoins de la circulation intérieure.

Si d'un côté il est d'une économie publique bien-entendue, de ne pas étendre au delà de certaines bornes la quantité de numéraire employée à la circulation, d'un autre côté ce principe porte avec lui l'inconvénient, que le moindre dérangement dans les rapports ordinaires entre l'argent et les besoins, ne peut manquer de se faire sentir sur le champ, et de produire des effets facheux. Lorsque la quantité d'argent qui circule dans un pays ne représente que le minimum de ce qu' exigent les besoins journaliers de ce pays, il suffit pour causer un vide sensible, qu'une partie, même peu considérable de cette somme disparoisse de la circulation. Que de ces 44 millions qui servent de pivot à toute la richesse de l'Angleterre et à son immense industrie, un seul vienne à lui manquer, il en résultera nécessairement un embarras proportionné à l'étendue de productions, de forces, et de relations pécuniaires de tout genre, que ce million représente.

Mais aussi dans un pays, où le rapport entre l'argent et la richesse réelle, est tel qu'il se trouve effectivement en Angleterre, s'il survient une

stagnation dans la circulation, il suffit de la plus légère affluence pour rétablir le mouvement. Ce qui s'est passé en 1793, en offre un exemple frappant. A cette époque, et par des causes, qu'il n'est pas de notre sujet de développer, les maisons de commerce les plus considérables de l'Angleterre, éprouvèrent un grand embarras d'argent; elles ne purent s'en procurer, même en offrant les plus grandes suretés; la méfiance s'accrut avec le besoin, et ceux qui possédoient encore du numéraire prirent le parti de le tenir renfermé; sans qu'on put démêler un motif suffisant de ce discrédit général, on s'attendoit tous les jours aux plus terribles banqueroutes. Dans cette conjoncture critique le gouvernement se décida à venir au secours du public. Le parlement consentit à employer une somme de 5,000,000 L. St. en billets de l'échiquier à soutenir par forme d'emprunts les négocians et les banquiers à qui ce secours seroit nécessaire. On nomma une commission pour régler la distribution de cette somme. Après qu'on eut examiné toutes les requêtes et dûment vérifié la situation et les moyens des demandeurs, il ne se trouva en tout que 238 maisons de commerce sollicitant l'appui du gouvernement,

et 2,202,000 L. suffirent pour faire disparoitre leur embarras. Il n'y eut que deux de ces maisons qui faillirent; toutes les autres remplirent leurs engagemens, et l'état n'essuya aucune perte. On vit renaitre la confiance, le crédit se rétablit, l'argent circula comme auparavant, et la crise fut surmontée. „On fit dans cette circonstance" — dit un écrivain très instruit *) — „la découverte importante et inattendue, qu'il suffisoit d'une somme aussi insignifiante que celle de deux millions, pour faire disparoitre entièrement une détresse, qui s'étendoit sur le commerce des trois royaumes, sans en excepter même la banque de Londres. Une seule goutte d'huile (car la somme de deux millions n'est qu'une goutte, comparée à la richesse du pays) peut donc, si elle manque au rouage de la grande machine de la circulation, en arrêter tout le mouvement."

Il résulte de tout ce que nous avons dit, qu'une légère diminution de la quantité d'espèces qui se trouvent ordinairement dans la caisse de la banque a pu causer tout l'embarras

*) Observations on the Etablissement of the bank of England and on the paper circulation of the country, by Sir Francis Baring.

dont la suspension des payemens a été la suite. Je ne sais quel dégré de confiance on doit accorder à un écrivain, qui prétend avoir eu des renseignemens très exacts, et qui assure qu'au 25. Fevrier 1797 la banque n'avoit pas dans sa caisse plus de 1,272,000 L. en argent comptant et en lingots; je ne sais, si Mr. Morgan mérite d'être cru *), lorsqu'il affirme, qu'à cette époque elle n'avoit pas à son disposition un tiers du montant ordinaire de son numéraire, et si par conséquent la somme de quatre millions doit être regardée comme la mesure ordinaire du fonds en espèces dont la banque ne devroit pas se départir; mais dans tous les cas il est certain qu'on se fait communément une idée fausse et exagérée de l'avoir en espèces d'une pareille société de commerce, et qu'un million de plus au de moins produit dans les relations de la banque, et même en général dans les rela-

*) An appeal to the people of Great Britain by W. Moryan, cap. 6. Au reste l'auteur ajoute, qu'il sait positivement qu'en 1783 le numéraire de la banque avoit été beaucoup au dessous de ce quil étoit en 1797, et qu'à cette première époque il ne se montoit pas au huitième de ce qu'on regardoit avec raison comme le moyen terme de son avoir en espèces. — Et pourtant en 1783 on ne soupçonnoit même pas que la banque éprouvat la moindre pénurie d'espèces.

tions pécuniaires de l'état, un effet beaucoup plus considérable qu'on ne le croiroit au premier apperçu.

Maintenant il ne me reste qu'à examiner le véritable rapport, qui existe entre le gouvernement et la banque, ce qui après les réflexions que j'ai déjà présentées sur l'organisation et la situation de cette société, n'offrira plus de grandes difficultés. Les erreurs dans lesquels on tombe si fréquemment sur la nature de ce rapport viennent du faux point de vue sous lequel on envisage la dépendance reciproque de la banque et du gouvernement.

La banque, considérée, comme corporation libre et privilégiée est en elle même tout-à-fait indépendante de l'administration publique, et aucune des trois grandes relations qui les lient mutuellement, n'est telle, que dans quelque cas et sous quelque prétexte que ce soit, la responsabilité particulière et individuelle de la banque et de ses administrateurs, puisse être transférée au gouvernement. Car 1, la banque comme créancière de l'état pour la somme de 11½ millions qu'elle lui a

prêt [illegible], ne se trouve vis-à-vis de lui que dans la situation de tout autre créancier public, avec la seule différence qu'elle peut exiger le remboursement de son capital à l'époque de l'expiration de son privilège. 2) En ce qu'elle fait au gouvernement des avances temporaires sur l'hypothèque de certaines taxes, sur des billets de l'échiquier sanctionnés par le parlement, ou sur de simples lettres de change de la trèsorerie, elle ne doit être considérée que comme un banquier ordinaire qui entreprendroit de pareilles opérations à ses risques et périls; et c'est son affaire, de les combiner tellement qu'elle ne puisse en éprouver de dommage. 3) En se chargant du payement des intérêts de la dette de l'état, elle fait les fonctions d'une caisse publique, et ce n'est qu'ici qu'elle agit au nom du gouvernement; mais aussi cette fonction ne se trouve qu'accidentellement liée à ses autres opérations.

Le gouvernement n'est tenu en aucune manière de prendre connoissance des moyens, par lesquels la banque s'acquitte des différentes fonctions dont elle s'est chargée. Tout son maniement

d'argent, toute la circulation de ses billets ne sont pas plus du ressort du gouvernement, que les affaires qu'elle fait avec les particuliers, les opérations de l'escompte, le commerce d'or et d'argent etc.

C'est aux administrateurs de la banque qu'il appartient exclusivement de juger, quelle proportion il doit y avoir entre la quantité de leurs billets et les besoins de la circulation, quel rapport ils doivent maintenir entre la masse de ces billets et l'étendue de leurs fonds en espèces, et quelles bornes ils doivent mettre aux avances, qu'ils font au gouvernement, pour ne pas porter préjudice aux avantages que de son côté le public a droit d'attendre de leurs opérations. Que si par de fausses mesures, ou même par complaisance pour les ministres, ils venoient à échouer dans une de ces opérations, eux seuls et non les ministres en seroient responsables vis-à-vis du public, des actionnaires et des possesseurs des billets. Cette circonstance suffit pour les garantir d'une trop grande condescendence envers le gouvernement; et quelques reproches qu'on leur ait faits à cet égard lors de l'événement de 1797, les pièces qu'on a publiées à cette occasion ont prouvé en

dépit de toutes les déclamations, que leur complaisance a toujours eu ses bornes, puisqu'ils s'étoient même permis de protester énergiquement contre des démarches du gouvernement, pour lesquelles ils n'étoient pas directement responsables, et notamment contre les envois d'argent à l'étranger.

Peut-être auroit-on plus de raison de supposer la banque dépendante du gouvernement dans ce sens, que son existence est étroitement liée à celle de l'état. Sans doute que si le gouvernement venoit à s'écrouler, ou qu'une banqueroute générale de l'état put jamais avoir lieu, alors la banque, créancière elle même du gouvernement pour des sommes si considérables, se soutiendroit difficilement. *) Mais au milieu des grands événemens, qui naitroient en de pareilles conjonctures la chûte de la banque seroit à peine un mal sécondaire.

*) Un écrivain, que j'ai déjà eu occasion de citer, (Sir Francis Baring) s'est attaché à prouver, que même dans le cas d'un renversement absolu du gouvernement anglois les billets de la banque ne perdroient pas toute leur valeur. Mais le mieux est de n'établir aucun raisonnement sur de si terribles hypothèses.

Si, dans la stricte acception du terme, on ne peut supposer la banque dépendante du gouvernement, il seroit moins raisonnable encore de supposer le gouvernement dépendant de la banque, ou de s'imaginer, que la chute de celle-ci pourroit entrainer la chute de l'état. La banque ne sauroit être renversée que de deux manières: ou bien par une administration infidelle, ou essentiellement vicieuse, qui détruiroit tout-à-fait les bases de son crédit, ou bien par des atteintes si violentes de la part du gouvernement qu'elles bouleverseroient de fond-en-comble tout le mécanisme de cet établissement. Heureusement ces deux cas sont aussi également invraisemblables; cependant il n'est pas inutile de s'arrêter un moment sur les suites qu'entraineroit une pareille catastrophe.

„Le contre-coup" — dit Sir Francis Baring — „seroit certainement terrible, l'embarras seroit incalculable, mais l'état ne périroit point. L'existence de la banque est sans doute liée au salut de l'état; mais l'inverse ne sauroit être admise. Si d'ailleurs le malheur de la banque venoit de la faute des directeurs, quelques violents que puissent être ses premiers effets, on trouveroit

bientôt quelque mesure provisoire, pour parer du moins au besoins les plus pressants. Le mal seroit plus grand, si la faute venoit du gouvernement; car, alors la confiance disparoîtroit entièrement, et de quelque manière qu'on s'y prît, il seroit difficile de la rétablir."

L'opinion que la ruine de l'Angleterre seroit une suite nécessaire de la dissolution de la banque, tient en grande partie, aux fausses idées qu'on se fait de l'étendue des opérations de cette société comparée à la grandeur de la richesse nationale. Il est évident, que, dans un pareil événement, la perte que subiroient les actionnaires ne seroit que le moindre des maux; l'effet le plus funeste seroit, que les billets de banque se trouveroient tout-à-coup paralysés. Sans doute que cet effet seroit incalculable. Mais si l'on considère qu'au commencement de 1797 la totalité des billets de banque en circulation ne s'élevoit qu'à environ 8½ millions, et que dans aucun tems elle ne s'est élevée au dessus de 11 millions, et si l'on compare cette somme à la richesse nationale de l'Angleterre, soit en capitaux, soit en revenus annuels; si l'on fait attention qu'aucune des sources principales de cette richesse, que ni la culture de la

terre, ni les manufactures, ni même le commerce ne seroient détruits par la chute de la banque, quoique toutes s'en ressentiroient plus ou moins; si l'on considère en outre, que l'administration publique n'en souffriroit pas plus et moins directe, que les impôts ne s'en payeroient pas moins, que l'état n'en rempliroit pas moins ses engagemens envers ses créanciers: on concevra, que même le discrédit des billets de banque — car il est impossible de supposer qu'ils puissent, comme les assignats françois par exemple, perdre entièrement leur valeur — n'entraîneroit ni la dissolution, ni la ruine totale de l'état.

Remarquons qu'il est un point de vue sous lequel on pourroit donner à ce résultat une application beaucoup plus générale et l'étendre en quelque sorte sur les relations pécuniaires de toute la société humaine. Considérées sous le rapport de leur commerce réciproque les nations cultivées composent entr'elles un vaste état uni par mille liens différens. Dans cet état aussi la masse totale du numéraire et des papiers qui le représentent, ne forme qu'une partie proportionellement foible de son immense richesse. Une banqueroute générale de ce vaste corps,

banqueroute qui consisteroit dans l'anéantissement subit de la valeur de tous ses papiers, est une de ces idées gigantesques et chimériques, dont de tems en tems, et surtout aux époques, où comme aujourd'hui le commerce éprouve un ébranlement funeste, on se sert pour répandre l'allarme, et épouvanter les hommes. Cette catastrophe même, s'il étoit possible qu'elle eut lieu, n'auroit pas des suites aussi effrayantes qu'on lui en supposeroit au premier aspect. Le sol et ses productions, les ateliers innombrables de l'industrie, les machines, les instrumens de toute espèce, les forces naturelles et acquises de l'homme, ses travaux et ses arts, les capitaux réels, les provisions, les denrées, les marchandises, les meubles, les métaux précieux et l'argent monnoyé, rien de tout cela ne disparoitroit, tous ces véritables élémens de la richesse des peuples subsisteroient dans leur entier. Le commerce même ne seroit pas ébranlé dans ce qui fait proprement sa base fondamentale; et la crise une fois surmontée, l'industrie humaine offriroit de nouveau l'appui de ses ressources indestructibles; bientôt elle rendroit le mouvement à la machine du crédit, et l'ancien état des choses reparoitroit dans tout son éclat.

Ces réflexions consolantes peuvent encore jusqu'à un certain point s'appliquer aux catastrophes moins considérables qui ne frappent que quelques parties du monde commerçant. Lorsqu'on voit tout-à-coup éclater un grand nombre de banqueroutes, il est assez ordinaire de s'en exagérer les suites et de se les représenter comme beaucoup plus terribles qu'elles ne le sont effectivement. Que ces catastrophes aient leur source ou dans des spéculations outrées, ou dans la disparition d'une partie des métaux qui sont en définitif la base du crédit des papiers, le véritable capital de la société en souffrira toujours beaucoup moins qu'on ne le croit communément. Le plus funeste de leurs effets c'est la stagnation dont elles frappent inévitablement plusieurs branches de l'industrie: mais voir par-là l'espèce humaine plongée dans la misère, ou même arrêtée pour longtems dans ses progrès vers la richesse, c'est une idée qu'une étude approfondie de l'économie sociale fera bientôt disparoître. Une seule année de la révolution françoise et de la guerre qu'elle a allumée, a englouti plus de capitaux, détruit plus de forces, et anéanti plus de véritables richesses, que ne l'auroit fait une banqueroute générale

nérale de toutes les grandes maisons de commerce de l'Europe.

J'ai tâché de remplir, autant que mes forces le permettoient, l'objet que je m'étois proposé dans cet essai sur les finances de l'Angleterre.

Une expérience journalière m'a convaincu, que cette matière, aussi vaste que compliquée, étoit en général très-peu connue et très-faussement saisie, et qu'ici comme sur tant d'autres points, les écrivains, au lieu de rectifier les idées du public, semblent n'avoir rien épargné pour les rendre plus obscures et plus confuses encore.*)

---

*) Quelques exemples récens qui se sont présentés pendant que je m'occupois de ce travail, viennent d'une manière frappante à l'appui de cette observation. J'en citerai deux des plus remarquables tirés de journaux allemands.

Un certain Riem, dont les écrits révolutionnaires ont eu quelque vogue en Allemagne et même dans les pays étrangers, a fait dans un journal, qui a pour titre: Tagebuch der neusten Welt-Begebenheiten un calcul sur les dettes publiques de toutes les nations de l'Europe. Dans ce calcoul il ne se contente pas de porter à 900 millions L. St. le montant de la dette nationale de la Grande Bretagne (évaluation qui n'auroit même pour elle l'autorité d'aucun écrivain de l'opposition) mais encore dans un article à part il compte parmi

Par le mot richesse, lorsqu'il s'agit de celle d'une nation on entend quelquefois la masse des revenus réels de cette nation, c'est-à-dire, le produit annuel de toutes les branches de son travail; quelquefois la totalité des excédans fixés et consolidés de ce produit sur la consommation

---

les, dettes nationales la masse des billets de banque circulant en Angleterre, masse que, pour arrondir son calcul, il porte tout d'un coup à cent millions, tandisque s'il s'étoit donné la peine de consulter la moindre gazette de 1797, il sauroit qu'alors la totalité de ces billets s'élevoit à peine à neuf millions.

Un autre journal beaucoup plus répandu encore que celui de Riem (Genius der Zeit par Hennings) offre le passage suivant, qu'assurément on ne présumeroit jamais avoir été écrit en Octobre 1799. Dans une grande tirade sur la prétendue décadence de l'Angleterre il dit: „Si on évalue avec Adam Smith“ (à qui certes une pareille assertion ne vint jamais dans l'idée)“ la somme des productions territoriales et des rentes foncières à dix millions, le produit du commerce à cinq millions, la valeur de l'argent monnoyé à vingt millions, et par conséquent la valeur totale des propriétés de toute espèce de la Grande Bretagne à quatre cens millions; si par-contre les intérêts seuls de la dette publique montent à dix-huit millions etc. — — peut on parler encore de la prospérité de l'Angleterre? etc.“

Et voilà les sources où une grande partie du public puise toute son instruction! voilà les hommes, qui se croient appellés à donner des leçons au ministère Britannique!

immédiate, c'est-à-dire, son capital; quelquefois encore capital et revenus en même tems. Mais comme il est impossible de soumettre à un calcul direct le capital d'une nation, et que le seul moyen de déterminer, au moins par approximation la valeur de ce capital, est de calculer celle des revenus annuels, dont l'évaluation est plus susceptible d'un certain degré d'exactitude, il me semble qu'en définitif, la question : Quelle est la richesse d'une nation? doit toujours se ramener à celle-ci : Quels sont les revenus annuels de cette nation?

Or, la richesse d'une nation étant la base de l'administration de ses finances, j'ai cru avant tout devoir présenter un apperçu complet des revenus de la nation anglaise. Appuyé sur des données certaines, j'ai taché de prouver, que toutes les branches des revenus nationaux de la Grande Bretagne, n'ont cessé depuis vingt ans, et ne cessent encore de faire les progrès les plus étonnans; que cette nation, bien loin d'être, comme on le croit communément, une nation purement commerçante, a poussé à un très-haut degré de perfection la culture de son sol, et que le produit de cette culture fait la moitié de son revenu annuel;

que son industrie intérieure, aussi bien que son commerce extérieur ont plus que doublé depuis 1783, et ont même considérablement augmenté pendant le cours de la guerre onéreuse dans laquelle elle se trouve enveloppée; que les dépenses de son gouvernement sont grandes sans doute, et énormes même au premier aspect, mais que la proportion qui existe entre ces dépenses et les revenus nationaux n'offre aucun résultat alarmant, aucun qui puisse amener directement la ruine de l'état, ou compromettre même les sources de la richesse générale.

Je me suis attaché de plus à montrer, que si les dépenses extraordinaires d'une guerre sont toujours un mal positif; du moins le système des dettes publiques, tel qu'il est organisé en Angleterre, est la meilleure de toutes les méthodes de subvenir à ces dépenses; que par les sages mesures adoptées depuis 1786 ce système a acquis un très-haut degré de perfection; que par les différens fonds d'amortissement, la taxe sur les revenus, et la vente de la taxe territoriale, on a posé le fondement solide d'une diminution perpétuelle de la dette nationale; que même au moyen de ces mesures on ne peut plus la considérer comme véri-

tablement permanente, mais plutôt comme une suite d'annuités dont on prévoit l'extinction à une époque assez peu reculée; et que par conséquent, bien que le montant de cette dette n'excède pas en lui-même les forces de la nation, ce seroit cependant l'envisager sous un faux point de vue que de la considérer comme une charge perpétuelle, et non comme une charge progressivement décroissante.

Enfin j'ai essayé de rectifier autant qu'il m'a été possible les idées vagues et defectueuses, généralement répandues sur l'état de la banque d'Angleterre et ses rapports avec le gouvernement. A cet effet il falloit montrer, que la situation de cette corporation n'a jamais du cesser, malgré la suspension de ses payemens comptant, d'inspirer une confiance entière; que ses opérations reposent sur une base aussi vaste que solide; que la suspension des payemens n'etoit pas une banqueroute dans la signification ordinaire de ce mot; que la seule pénurie d'espèces ne peut jamais renverser un établissement tel que la banque d'Angleterre, et que même, si contre toute vraisemblance une banqueroute réelle de cet établissement pouvoit avoir lieu, un pareil événement

n'entraineroit ni la dissolution du gouvernement ni la ruine de la nation.

Si j'ai réussi à répandre quelque lumière sur tous ces points, j'ose croire que cet essai ne sera pas tout-à-fait sans mérite aux yeux de ceux qui aiment à s'occuper des grands objets auxquels il est consacré. On ne sauroit trop repéter ce qui s'oublie et se méconnoit trop souvent au milieu de l'agitation générale, qui caractérise le siècle où nous vivons. L'existence économique de la Grande Bretagne n'est pas moins que son existence politique, le plus grand, le plus noble des résultats de l'activité de l'homme civilisé, un exemple instructif et encourageant pour d'autres peuples, et le plus fort de tous les argumens que l'expérience puisse opposer à la vaine doctrine, d'après laquelle il n'auroit regné en Europe jusqu'a 1789 que des principes absurdes d'administration, qu'une barbarie gothique. Elle est en même tems un des anneaux les plus importans de la grande chaine sociale qu'une tempête violente menace aujourd'hui de sa dissolution. Si jamais il étoit exaucé le voeu téméraire de tant d'ennemis insensés de cet état, si ce boulevart devoit jamais s'écrouler, s'il venoit à s'accomplir,

— — — ut versis victoria fatis
Annuerit scelus extremum, terraque subacta
Impius oceani imperium foedaverit hostis, *)

ce coup funeste ébranleroit l'Europe entière dans ses fondemens. C'est alors que sous la main de fer d'une fatale expérience une grande partie de l'univers apprendroit enfin ce que fut un seul pays pour la prospérité de tous les autres. Que tous ceux, dont le jugement est sain, dont le coeur est sensible au bonheur de l'humanité, réunissent dont leur voeux pour la conservation de l'Angleterre! Que tout Européen éclairé, en contemplant le tableau de sa splendeur actuelle, lui adresse, ce que l'illustre Italien adressoit à sa patrie: **Esto perpetua!**

---

*) D'un poëme de Lord Mornington actuellement Gouverneur Général de Bengale.

